

N° 153

Mars 2020

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



Trimestriel



Migration maritime des Bretons du Finistère vers le port du Havre - Saint-Mahouarn
La carrière mouvementée d'un maire d'une commune léonarde - Une expédition peu glorieuse au départ de Brest : *L'Etourdie*, 1768 (1e partie) - La correspondance de René Kerjean
La famille Golhen, de la presqu'île de Crozon - La descendance de Marie Autret, de Treflevenez - La carte postale ancienne au secours de la généalogie - Faits divers, faits d'hier - L'actualité des libraires - L'actualité des archives - Entraide - Questions - Réponses

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.bzh

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.
Membre de la Fédération Française de Généalogie, association déclarée d'utilité publique : www.genefede.eu
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
SIRET n° 33855659000028

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : <https://cgf.bzh.fr> <https://recif.cgf.bzh>
Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean François PELLAN (M, 2022). Courriel : jf.pellan@orange.fr
Vice-présidents : Christian BOLZER, vice-président général - Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Christian BOLZER (Q) et Thierry NOIREL (M).
Secrétaires : Thierry MARTIN, secrétaire général (B, 2026). Secrétaire-adjoint : Didier LE LAN (Q), membre de droit.
Trésoriers : Alain GAUDÉ (M, 2022) - Marcel JACOB (M), membre de droit.
Membres : BREST : Véronique GUENNEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (chargée des comptes), Dominique PODEUR (2022), André KERVAREC (2026), Bernard LE GOUIL (2024), Philippe LEONI (2024), Daniel MAZÉ (2022).
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2026), Bernard AUDIGOUE (2024).
QUIMPER : Didier LE LAN (secrétaire), Pierrick CHUTO (2022), Hervé LE BOT (2024), Maryvonne TYMEN (chargée des comptes), Philippe PIRON (2024), Jean-Yves BARVEC (2022), Bernard DIEVAL (2026), Sylvie CURIEL (2024), Dominique CLEMENT (2026), Michel LE TALLEC (2026).

Les présidents, secrétaires et chargés des comptes des antennes sont membre de droit du CA.
Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable.

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRETAIRES	CHARGES DE COMPTES
BREST (B)	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-17h 30, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : cgfbrest@wanadoo.fr CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENNEGUES	Corinne TOUZE
MORLAIX (M)	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h Ancien Lycée Tristan Corbière, Place Onésime Krebel, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : CGFMX@wanadoo.fr	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
QUIMPER (Q)	Du mercredi au samedi : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : cgf-quimper@orange.fr Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 Courriel : cgfmoelan@orange.fr Permanences: jeudi 10-17 h	Christian BOLZER	Didier LE LAN	Maryvonne TYMEN

Commission informatique :

BREST : Dominique PODEUR ; MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET
QUIMPER : Robert MARHIC, Hervé LE BOT.

Responsable pour la protection des données personnelles : Thierry MARTIN

Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2019 : Cotisation individuelle : 26 € - Cotisation couple / duo 44 € - Abonnement adhérent : 18 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 29 €
Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 44 €* - Cotisation couple / duo + abonnement pour un an (4 n°) : 62 €*.

* dont 1,60 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique

Communication du CGF :

Le paiement de la somme de 18 €, incluse dans celle de 44 € ou 61 € vous permet de recevoir, en outre, vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via internet, la base du CGF, riche de 9 957 610 relevés d'actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.
Droit d'entrée (exigible la 1^{ère} année d'inscription) : 20 €. Le numéro du LIEN, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans *LE LIEN* est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction
(BREST : Carl RAULT, cg29@cgf.bzh ; QUIMPER : Christian BOLZER, bolzer.christian@wanadoo.fr)
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guénel, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : jf.pellan@orange.fr

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à cg29@cgf.bzh

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas
Tirage de ce n° 153, mars 2020 : 5 250 exemplaires
Directeur de la Publication du LIEN : Jean François PELLAN
CPPAP n° 0523 G 88054

Sommaire du LIEN n° 153

* Sommaire et éditorial	p. 1
* L'actualité des libraires	p. 2
* L'actualité des archives	p. 3
* La famille Golhen, de la presqu'île de Crozon, par Clet Gentric	p. 5
* La correspondance de René Kerjean, par Jean-Michel Grall et Gilles Menez	p. 11
* La carrière mouvementée du maire d'une commune léonarde, par François Abjean	p. 17
* Quand la carte postale ancienne vient au secours de la généalogie, par Jean-Claude Jeanson	p. 23
* Marie Autret et les généraux Dubreton et Laboria, par Jean Pierre Le Bras	p. 26
* Migrations maritimes des Bretons du Finistère vers le port du Havre, par Thierry Noirel	p. 30
* Saint Mahouarn, par Yves Queffelec	p.33
* Une expédition peu glorieuse au départ de Brest : <i>L'Etourdie</i> , 1768, 1 ^e partie, par Charly Neuder	p. 41
* Faits divers, faits d'hier	p. 54
* Courrier des lecteurs	p. 56

Page 1 de couverture :

Treflevenez

Photo : Marie-Annick Renaud

Page 2 de couverture :

L'organigramme du CGF

Page 3 de couverture :

L'UGBH et ses revues.

Page 4 de couverture :

Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Le supplément "Le cahier bleu" est inséré dans cette revue.

LE MOT DU PRESIDENT

Le tango de l'ADN

L'emballement médiatique autour de l'ADN ne se dément pas, et chaque mois voit apparaître quelques nouveaux développements. Un cri de victoire a été poussé quand, le 8 janvier 2020, la commission sénatoriale a voté un amendement qui pouvait ouvrir la voie aux tests génétiques en France, alors que l'Assemblée nationale s'y était opposée, dans les termes suivants : "*L'examen des caractéristiques génétiques d'une personne peut être entrepris à des fins de recherche généalogique, en vue de rechercher d'éventuelles proximités de parenté ou d'estimer des origines géographiques*".

Victoire à la Pyrrhus, car les sénateurs, le 28 janvier suivant, faisant un virage à 180° par rapport à la commission, ont interdit les tests ADN généalogiques. Le gouvernement s'y est, en effet, fortement opposé, de même qu'une majorité de sénateurs. Le fait que l'ex-roi des Belges, qui a été forcé, suite à des tests, de reconnaître sa fille, fruit d'une relation non conjugale, n'a-t-il pas été un déclencheur dans le refus ?

Les refus ne font pas l'affaire des sociétés commerciales françaises qui espéraient bien en une nouvelle loi, afin de vendre elles aussi, des tests. Qu'à cela ne tienne, Geneanet pense avoir trouvé une solution au problème. Il propose à ses clients qui ont fait des tests ADN de leur en confier les contenus. Avec les fichiers reçus et après comparaison entre eux, des spécialistes recrutés pas Geneanet pourraient, à partir des segments d'ADN communs, révéler à deux clients qu'ils ont un ancêtre commun. Geneanet affirme que tout se déroulera dans le respect du Règlement Général sur la Protection des données.

Reste à savoir si la CNIL sera de cet avis. La partie n'est donc pas finie et il est à parier qu'il y aura des suites....

Il est inutile de rappeler que les tests génétiques sont encadrés par la loi et que le fait d'en souscrire un, même à l'étranger, est passible d'une amende de 3 500 €. La personne qui réalise un tel test s'appelle en droit, un délinquant, qu'on le veuille ou non. Ainsi, donc, Geneanet va, en quelque sorte, créer un fichier des délinquants de l'ADN, si je puis dire. Rien n'empêchera l'État, s'il le désire, de faire une saisie de ce fichier et de poursuivre ceux qui ont contrevenu à la loi. On dit qu'il y aurait un million de souscripteurs en France de ces tests généalogiques récréatifs. Bigre, quelle manne, pour le Trésor Public, car cela donnerait une recette fiscale possible de 3,5 milliards d'euros !

Créer un fichier de contrevenants à la loi, n'est-ce pas d'abord une prérogative de l'État ? Alors, Geneanet, hors la loi, de ce fait ?

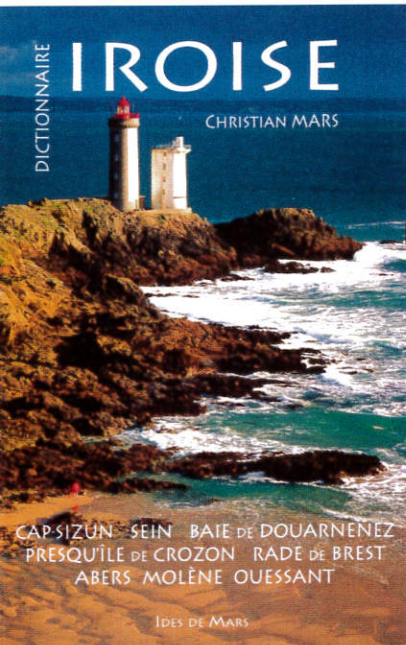
Suite au prochain numéro...

Jean François Pellan,
18 février 2020

Tous droits de reproduction réservés.
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

L'actualité des libraires

Dictionnaire Iroise,
par Christian Mars,
Edition Ides de Mars,
ISBN : 9782954538044



Du Cap Sizun jusqu'au pays des Abers en passant par la baie de Douarnenez, la presqu'île de Crozon, la rade de Brest et les Îles de Sein, de Molène et d'Ouessant, tout ce qu'il faut savoir de l'histoire de l'Iroise en 40 pages : sa faune et sa flore, sa géographie, sa géologie, son patrimoine naturel et culturel, ses îles et ses phares, ses musées, son économie, ses personnages célèbres ou non qu'ils soient marins, écrivains, poètes, ingénieurs, gardiens de phare, musiciens, explorateurs, architectes, peintre, etc.

Un voyage à travers le temps en 545 petites histoires qui évoquent tour à tour le Léon et la Cornouaille, les villes et les villages de l'Aber Wrac'h, Ploudalmézeau, Porspoder, Lanildut, Saint-Renan, Le Conquet, Plougouvelin, Brest, Gouesnou, Le

Relecq-Kerhuon, Landerneau, Plougastel-Daoulas, Le Faou, Rumen-gao, Crozon, Camaret, Morgat, Châteaulin, Plomodiern, Locronan, Douarnenez, Pont-Croix, etc.

Et comme tout dictionnaire, il peut être ouvert, au gré de l'inspiration, à telle lettre de l'alphabet, pour naviguer dedans, passer des ciels évoqués dans les tableaux des peintres, à la mer à la recherche du *Nautilus* que Fulton avait essayé à Camaret en 1801, ou de la barque ailée de Jean-Marie Le Bris, pionnier de l'aviation, avec un vol plané de 100 m au dessus des flots de la baie de Douarnenez, en 1856. On peut donc prendre ce dictionnaire, rêver et divaguer autour de quelques mots, l'abandonner puis le reprendre pour de nouveaux voyages inspirants en Iroise.

La noblesse canadienne Regards d'histoire sur deux continents,

par Yves Drolet et Robert Larin.
Éditions de la Sarracénie, Montréal
- ISBN 978-2-921177-15-3

Les études présentées dans ce livre sont regroupées selon qu'elles concernent les nobles de la Nouvelle-France, les nobles canadiens qui ont choisi de quitter le pays pour rester sujets français après la conquête anglaise et ceux qui ont décidé d'y rester en devenant sujets britanniques. Concernant ceux qui sont restés en Nouvelle-France, les auteurs se sont intéressés à plusieurs familles et à leur effort d'intégration dans la société française après la cession de la colonie à la Grande-Bretagne. Ils se penchent enfin sur ceux qui se sont mis au service des nouvelles autorités. Ils montrent également comment de nombreuses familles issues de la noblesse canadienne se sont maintenues dans l'élite sociale québécoise jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Ce livre peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs4004759>

Les Cahiers de l'Iroise,
de la Société d'Études de Brest et du Léon
sur le thème des *Visiteurs de marque*
Juillet à décembre 2019, n° 233

Une fois de plus *Les Cahiers de l'Iroise* ont trouvé un thème plutôt inédit avec divers articles consacrés aux visiteurs de marque de Brest.

Comme l'indique le président de l'association, les visites des dirigeants d'État dans une ville aussi stratégique que Brest ne sont jamais neutres. Elles s'insèrent toujours dans des contextes politiques et géopolitiques précis : affirmation du régime ne place, démonstration de force navale pour impressionner un allié ou un adversaire.

La revue nous entraîne donc sur les pas de Vauban, venus plusieurs fois à Brest en 1683, 1685, 1694, puis dans ceux du tsarévitch Paul de Russie en 1782.

Grande question, un certain nombre de restaurants et d'hôtels ont pris comme enseigne dans la région, celle de Grand Turc, de même qu'il existait un terroir à Brest du Grand Turc. Qui était-il ? Est-il venu à Brest ou est-ce un mythe ? Il n'était pas Turc, mais Algérien, l'émir Abd-el-Kader lors de sa visite en 1865 et 1867, qui faisait suite, quelques années plus tôt, à son emprisonnement après la défaite de ses partisans en Algérie. Napoléon III avait libéré l'émir en 1852.

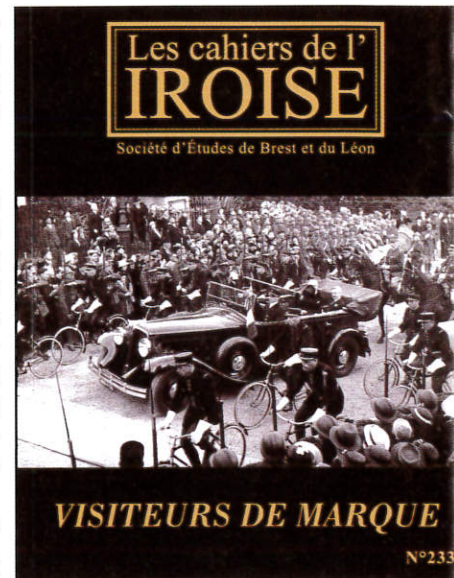
L'empereur viendra visiter la Bretagne en août 1858 et il semble qu'aucun souverain n'avait mis les pieds à Brest depuis Henri IV. Ce fut une belle réception, la liesse dans la capitale du Ponant et les dithyrambes qui atteignent leur paroxysme.

En décembre 1918, c'est la venue de Woodrow Wilson, président des États-Unis qui met Brest à l'heure de l'espoir américain. Brest est alors le port de l'Europe et a permis l'arrivée en nombre de troupes et de matériels.

Plusieurs Présidents de la République viendront, tout au long des III^e, IV^e et V^e République à Brest : Félix Faure, Emile Loubet, Gaston Doumergue, Albert Lebrun, Vincent Auriol, Charles De Gaulle, Valéry Giscard d'Estaing, Georges Pompidou, François Mitterrand, Jacques Chirac, François Hollande.

C'est de Brest, à bord du contretorpilleur *Milan*, que le général de Gaulle embarque le 15 juin 1940 à destination de Plymouth. Cinq ans plus tard, le 21 juillet 1945, il y reviendra auréolé de gloire. Il y sera de nouveau le 7 septembre 1960, puis le 15 février 1965. C'est de la rade de Brest qu'il part le 15 juillet 1967 pour le Québec. Une semaine plus tard, ce sera le célèbre "*Vive le Québec libre*". Son dernier voyage à Brest aura lieu le 1^{er} février 1969... et puis c'est de Brest que s'élance le porte avion *Charles de Gaulle*, qui est entré en service actif en 2001.

Hors du thème du présent numéro, un article de Jean-Yves Guengat se penche sur la vie et la carrière de Gilbert Henri Cuzent, un scientifique brestois à la découverte des territoires ultramarins au XIX^e siècle, auteur du premier dictionnaire franco-tahitien, qui mérite certainement d'être mieux connu. ■



CNIL

CNIL : **Les obligations pesant sur les maires en matière d'état civil, suite à la dématérialisation**

Suivant le mouvement de dématérialisation de l'état civil, la plupart des communes recourent à des applications informatiques pour traiter les données de l'état civil, en particulier dans le cadre de la numérisation des actes ou la mise en place de télé-services permettant aux administrés d'effectuer en ligne certaines démarches administratives.

Une utilisation des données strictement limitée

Les données personnelles enregistrées par les services d'état civil, à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, ne doivent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont sont investis les maires en leur qualité d'officier de l'état civil. Ces données ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires habilités à en connaître (administrations, délégataires ou particuliers qui en font la demande) en vertu de dispositions légales, dans les conditions et pour les finalités prévues par celles-ci.

La publication dans la presse des naissances, mariages et décès

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication.

Les informations collectées pour ces seules fins ne peuvent être ni conservées ni alimenter un fichier permanent.

La CNIL propose à cet égard une formule, qui peut être adoptée pour figurer sur les documents distribués aux personnes accomplissant des démarches relatives à l'état civil.

L'information des personnes et le respect de leurs droits

Les administrés doivent être informés des traitements de leurs données d'état civil. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) renforce l'obligation d'information à l'égard des personnes dont les données sont traitées. Doivent ainsi être portés à leur connaissance :

- le nom et les coordonnées de la commune qui traite les données ;
- la finalité du traitement des données (établissement, conservation, mise à jour et délivrance des actes de l'état civil) et sa base juridique (dispositions du code civil relatif aux actes de l'état civil, en particulier l'article 40) ;
- le caractère obligatoire du recueil des données ;
- les destinataires du traitement tels que prévus par les textes (service municipal de l'état civil, INSEE, etc.) ;
- la durée de conservation des données ;
- les droits de l'administré ;
- les coordonnées du délégué à la protection des données ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

De plus, les collectivités doivent garantir aux personnes concernées l'exercice facile et effectif de leurs droits d'accès et de leur droit de rectification, exercé dans les conditions définies par les textes en vigueur en matière d'état civil.

Les fichiers d'état civil répondant à une obligation légale, le droit d'opposition ne s'applique pas.

La sécurité des données

Les actes de l'état civil sont établis sur papier, selon des procédés manuels ou informatisés (mais obligatoirement signés de

façon manuscrite). Ils sont inscrits, dans chaque commune, sur un ou plusieurs registres tenus en double exemplaire.

Ces registres et les données qu'ils contiennent doivent être conservés dans des conditions garantissant leur sécurité (confidentialité, intégrité et disponibilité) et le respect des dispositions légales applicables (par ex. celles du décret du 6 mai 2017 relatif à la gestion informatique de l'état civil).

Ainsi, lorsqu'une commune met en place un traitement automatisé pour l'établissement, la mise à jour ou la numérisation des actes, elle peut déléguer l'hébergement de ses données ou d'une sauvegarde de celles-ci à tout organisme public (département, région, EPCI...). Hormis les cas des communes nouvelles, des communes fusionnées et des communes comportant des divisions administratives, toute utilisation mutualisée du traitement doit garantir que chaque commune n'a accès qu'aux données des actes dont elle est responsable.

La commune, ou le délégataire avec l'accord de la commune, peut également faire appel à un organisme privé, à la condition que celui-ci soit établi en France et que l'hébergement et la sauvegarde des données soient réalisés sur le territoire national. Dans ce cas, seule la commune, ou son délégataire, a accès au traitement, aux données associées et à leurs infrastructures d'hébergement.

Enfin, en application du RGPD, en cas de recours à un sous-traitant, notamment pour une prestation d'hébergement, un contrat précisant les conditions de la mise en œuvre des traitements de données personnelles faisant l'objet de cette sous-traitance, ainsi que les obligations de chacune des parties, doit être établi.

La durée de conservation des données

Les registres sont clos et arrêtés par l'officier de l'état civil à la fin de chaque année. Un des exemplaires est déposé aux archives de la commune, l'autre est versé au greffe du tribunal de grande instance dans le mois de leur clôture, sauf en cas de mise en place d'une gestion informatisée répondant aux caractéristiques fixées par le décret de 2017, qui dispense d'élaborer les registres en double exemplaire.

L'exemplaire déposé aux archives de la commune est conservé dans les conditions prévues par le code du patrimoine, comme pour les tables décennales (articles L.212-11 et L.212-12). L'exemplaire déposé au greffe du tribunal de grande instance est conservé pendant un délai de soixante-quinze ans avant versement aux archives départementales.

Effectuées sur place, par courrier ou par téléservice, les demandes d'actes (dont le contenu est également précisé par le décret de mai 2017), ainsi que les pièces justificatives pouvant être légitimement sollicitées en cas de doute quant à l'identité ou la qualité du demandeur, sont pour leur part conservées pendant une durée d'un an à des fins de gestion d'un éventuel contentieux.

La communication des données de l'état civil

Les actes de naissance, les actes de reconnaissance et les actes de mariage, ainsi que les registres de l'état civil qui les contiennent, datant de moins de soixante-quinze ans, ne peuvent être directement consultés que par les agents de l'État habilités à cet effet et les personnes munies d'une autorisation écrite de l'administration des archives.

Au-delà de ce délai de soixante-quinze ans, l'accès de toute personne à ces actes et registres est régi par le code du patrimoine.

Le contenu et les conditions de délivrance de copies intégrales et d'extraits d'actes sont fixés par le décret de mai 2017.

Toute personne peut obtenir communication d'extraits d'actes de naissance et de mariage sans indication de la filiation, ainsi que des copies intégrales des actes de décès, sauf lorsque la communication des informations y figurant est de nature à porter atteinte, compte tenu des circonstances du décès, à la sécurité des personnes désignées dans l'acte.

Ce décret prévoit également que des copies intégrales de ces actes puissent par ailleurs être délivrées à certains professionnels ou administrations (par exemple les généalogistes, l'INSEE ou les services de protection maternelle et infantile du conseil départemental), en vertu de réglementations spécifiques et dans le respect de certaines conditions. ■

Source :

CNIL (2 octobre 2019) :

<https://www.cnil.fr/fr/les-fichiers-detat-civil>

La famille Golhen, de la presqu'île de Crozon,

par Clet GENTRIC, CGF n° 2049.

Quand j'ai vu cette carte postale pour la première fois, je me suis exclamé : *C'est Monsieur Golhen !* J'ai connu dans mon enfance Monsieur Golhen, je devrais dire Messieurs Golhen, ils avaient tous deux une barbe imposante.

L'un habitait Lanvéoc où j'ai vécu quelques années lorsque j'étais enfant. J'avais le souvenir de ce monsieur assez grand, toujours coiffé d'un béret et arborant fièrement une barbe blanche ; je rencontrais l'autre parfois à Crozon lors de mes visites dans la famille maternelle, lui aussi était fier de la barbe qui s'étalait sur le devant de son veston.

Sur un site internet consacré à la presqu'île de Crozon, il était identifié comme étant Monsieur Charles Louis Golhen, de Crozon ; sur un autre site on cherchait à savoir qui était ce bel homme. Je cite : *C'est un jury féminin du XXe siècle qui l'affirme : le plus bel homme de la presqu'île, il y a un peu plus de cent ans, c'était lui... Le photographe Joseph Villard, à l'époque, ne s'y est pas trompé : il a fait une très belle série de photos de cet homme, dont il a édité un des portraits en carte postale.*

Cette question était posée sur le site :
<http://www.notrepresquile.com/questions/beau-vieux-crozon.php>

À nouveau j'ai dit : *Oh ! Mais c'est Monsieur Golhen !* Je voulais parler moi aussi comme le site en question de Charles Louis Golhen, habitant Crozon, qui nous impressionnait par sa barbe imposante.

Mais cette carte date des environs de 1900. Si c'est M. Golhen, que j'ai croisé dans les années 1950, il a dû décéder à un âge canonique, ce n'est donc pas possible ; de plus le titre de la carte m'interpellait car *Type de Vieillard de la Presqu'île de Crozon* me semblait exagéré : cet homme ne semblait pas si vieux, je lui donnais environ une cinquantaine d'années.

Mais pour moi c'était un Golhen, il n'y avait pas photo. Enfin si, il y avait photo justement !

L'achat d'une carte postale oblitérée en 1907 et ayant voyagé me fit pousser un peu plus mes recherches ; un échange sur un réseau social avec une descendante confortait ce que je supposais depuis un moment : le *Type de Vieillard de la Presqu'île de Crozon* ne pouvait être Charles Marie Golhen, né le 22 juillet 1884 et décédé le 2 juin 1958, mais son père, Jean Louis.

Ce dernier naît le 29 décembre 1847 au Coadic en Crozon¹, se marie dans cette commune le 16 janvier 1869 avec Marie



Louise Le Bloas, née le 3 mars 1849 à Trémaïdic ; Jean Louis décède le 19 mars 1909 à Trémaïdic. Ils ont neuf enfants, quatre garçons et cinq filles. Si la photo a été prise aux alentours de 1900, il avait environ cinquante-trois ans, ce qui correspond bien au visage de la carte postale.

Les échanges sur un réseau social furent très fructueux et me permirent de retrouver des descendants en Nouvelle-Zélande et à Tahiti, sans compter bien sûr ceux qui demeurent en presqu'île de Crozon et aux alentours.

Certains se souvenaient que le portrait de l'ancêtre trônait dans la maison familiale à Crozon.

¹ Tous les lieux-dits cités dans cet article sont en Crozon, sauf indication contraire.

Chantal Mammani, qui a écrit plusieurs ouvrages sur la presqu'île, me communiqua la photo suivante parue dans *La Presqu'île de Crozon*, tome II.



A Lanvéoc, en 1957, la famille Caradec, en compagnie de M. Caradec, maire, reçut ma médaille de la Famille Française. Le grand-père à la barbe blanche est Monsieur Golhen.

Sur cette photo, je retrouvai l'autre Monsieur Golhen, Jean Louis, le frère de Charles Marie, que j'avais croisé à Lanvéoc dans mon enfance et qui, lui aussi, arborait une imposante barbe blanche : Jean Louis, né à Crozon le 8 juillet 1882 et décédé à Lanvéoc le 19 mars 1971, à l'âge de 88 ans.

Je croyais en avoir fini avec la famille Golhen, mais quand on les réveille, les souvenirs sont tenaces et trottent dans l'esprit, ne vous laissant pas de répit.

Comme je l'ai évoqué, j'ai passé mon enfance entre Lanvéoc et Crozon. À Lanvéoc nous étions habitués au ronronnement des *Stampe*, ces avions biplans servant à l'instruction et à l'entraînement des pilotes de la base aéronavale du Poulmic. Ces avions me faisaient rêver ; j'imaginai des aventures extraordinaires dont j'étais le héros.

Au cimetière de Lanvéoc, une tombe m'attirait irrémédiablement, celle d'un aviateur nommé Golhen. Le sort en était jeté, il me fallait continuer ma quête.



Albert Golhen, le "Lieutenant Pilote" est le fils d'Alain Marie, un cousin germain de Jean-Louis (celui de la carte postale). Alain Marie, né à Lanvagen le 6 mars 1855, dispensé de service militaire, s'engage pour cinq ans dans la marine aux Équipages de la flotte et ensuite contracte en 1882 un engagement dans la gendarmerie, 11^e légion du Finistère.

Nous le retrouvons le 21 juillet 1897 à Pleyben, lors de la naissance d'Albert Bernard, son cinquième enfant, né de son union à Lanvéoc le 13 octobre 1884 avec Joséphine Laouenan. Il est gendarme à pied.

Albert va vivre intensément sa courte vie : il se présente le 4 décembre 1914 à la mairie de Rouen et s'engage dans l'infanterie pour la durée de la guerre ; il a 17 ans et 5 mois.

Incorporé au 113^e RI comme 2^e classe, nommé caporal le 20 février 1915, il s'engage pour cinq ans.

Nommé sergent le 1^{er} septembre suivant, il apprend la mort de son petit-cousin, le sergent Jean Louis Golhen, tué à l'ennemi à Souain, dans la Marne. En janvier 1916 il est muté au 313^e RI.

En 1916 il apprend la mort au combat de son cousin germain Charles Golhen, tué à l'ennemi, le 19 novembre à Fort Devaux Damloup dans la Meuse.

Les Golhen de Crozon payent un lourd tribut à cette guerre innommable.



Au *Journal Officiel* du 30 août 1917 nous trouvons la citation suivante :

Sous-Lieutenant au 313^e Régiment d'infanterie, Jeune Officier plein d'ardeur.

Chargé le 12 avril 1917 d'une reconnaissance dans les lignes ennemies a atteint sans coup férir l'objectif assigné ; puis l'ordre de rentrer n'ayant pu lui parvenir, s'y est maintenu pendant dix-huit heures. N'a rejoint son bataillon que par ordre, rapportant de précieux renseignements recueillis pendant la lutte qu'il dut engager pour regagner les lignes sur deux Allemands tués de sa main.

Le 16 avril parti bravement à la tête de ses hommes et blessé au moment où il allait atteindre le but fixé, est néanmoins resté au milieu de sa section et ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre formel de ses chefs.

Aspirant le 5 septembre 1916, sous-lieutenant à titre temporaire le 18 mars 1917, il l'est à titre définitif le 11 novembre suivant. Il est cité à l'ordre de l'armée en 1918.

Albert est très volontaire et attiré par la nouvelle arme qu'est l'aviation ; il passe au 1^{er} groupe aviation le 21 avril 1918 et rejoint l'école de pilotage de Verneuil, près de Châteauroux, pour acquérir la formation et suivre l'entraînement des pilotes de guerre.

Le 15 septembre il obtient son brevet de pilote sous le numéro 15949. Ses aptitudes au combat le font muter au 2^e groupe aviation le 4 octobre, un mois avant l'armistice. Il est nommé lieutenant le 9 avril 1919 et se porte volontaire pour le Maroc, où la guerre du Rif fait suite à des rébellions localisées.

Tout va très vite pour ce jeune homme décidé qui a fait sien le métier des armes.

Le 11 juin 1920, il est muté du 54^e au 7^e régiment d'aviation d'observation (détachement du Maroc), puis le 14 juillet au régiment d'aviation du Maroc.



Mohamed ben Abdelkrim el-Khattabi, né vers 1882 à Ajdir dans le Rif, mort le 6 février 1963 au Caire.

La guerre du Rif est menée par Abdelkrim, né vers 1882 à Ajdir dans le Rif au Maroc. Ce jeune chef charismatique a étudié à Fès et a fait son droit à Salamanque (Espagne), avant de devenir journaliste et fonctionnaire de l'administration espagnole. Il est issu de la tribu des Beni Ouriaghel que dirige son père, empoisonné en août 1920, ce qui va pousser Abdelkrim à la révolte ; il se lance dans une campagne contre la colonisation espagnole et française au Maroc. Cette guerre oubliée aujourd'hui est devenue une icône des mouvements indépendantistes luttant contre le colonialisme.

Le général espagnol Manuel Silvestre, après quelques succès qui le font considérer comme un héros national, doit affronter

cette rébellion conduite par Mohamed Ben Abdelkrim El-Khattabi. Celui-ci inflige quelques échecs aux Espagnols.

Mais le 20 juillet 1921 c'est l'écrasante victoire d'Abdelkrim sur l'armée espagnole. Trois mille combattants rifains armés de fusils d'un autre âge fondent sur les soixante mille soldats espagnols ; les troupes d'occupation, littéralement écrasées, battent en retraite. Selon certaines sources, entre quinze mille et vingt mille soldats du contingent y trouvèrent la mort. Sept cents autres furent faits prisonniers. Le général Manuel Fernández Silvestre, chargé de commander cette force, se suicide le jour même.



Soldats d'Abdelkrim

Abdelkrim étend son autorité à l'ensemble du Rif. Le 1^{er} février 1922, il proclame la République confédérée des tribus du Rif et s'en désigne président.



Victoire d'Abdelkrim sur l'armée espagnole

Un gouvernement s'est constitué, des institutions commencent à s'implanter. L'armée d'Abdelkrim continue de gagner du terrain et se dirige maintenant vers la partie du Maroc occupée par la France. Des attaques sont lancées du côté de Fès.

La France s'émeut de ces événements. Le maréchal Lyautey doit aussi riposter face aux Berbères qui, par des coups de main audacieux, mènent la vie dure aux troupes françaises occupant les postes avancés dans le Rif.

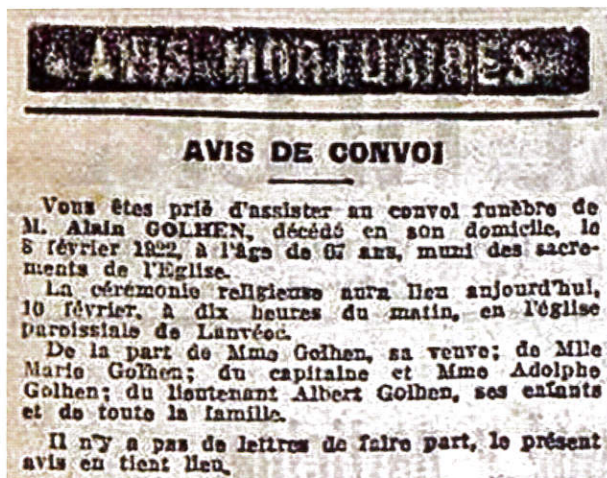
La guerre du Rif est un tournant de l'utilisation de l'arme aérienne, l'emploi tactique de l'aviation en appui direct aux troupes au sol est un facteur clé de la défense des unités terrestres avant de devenir l'outil qui permettra de reprendre l'initiative face aux troupes du chef berbère.



Beni-Mellal : avion revenant d'un bombardement

Albert est en première ligne, il est muté à la 6^e escadrille le 6 janvier 1921 ; son engagement venant à expiration, il demande une prolongation de séjour qui sera acceptée pour deux ans à compter du 12 avril.

Son père Alain étant gravement malade, il bénéficie d'une permission de cent trente jours pour se rendre à son chevet le 12 mai 1921. Le 10 septembre, il rentre d'urgence à son escadrille pour prendre part aux opérations. Son père décède le 8 février 1922 à Lanvéoc, ses obsèques y sont célébrées le 10 ; Albert n'est pas présent.



La Dépêche de Brest, 10 février 1922.

Le 31 mars 1922, il s'envole pour une mission avec le sergent Marcel Reinardt en avant du groupe mobile du Tadla.

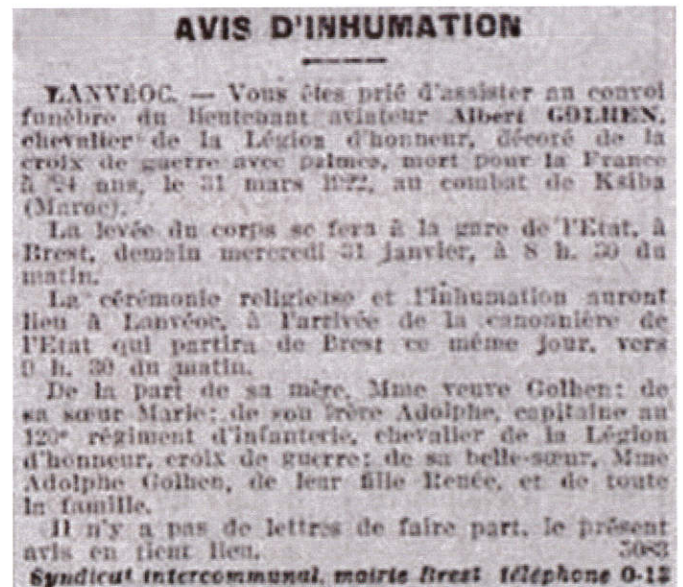


Colonne du Tadla
Combats de KSIBA – Partisans arrivant sur le premier plateau

Alors qu'ils survolent des combattants berbères, une balle atteint la caisse de grenades embarquée qui explose immédiatement. Albert et son sergent sont tués sur le coup.

Le maréchal Lyautey, lors de sa visite sur le front de Tadla, exprima sa particulière satisfaction à l'escadrille n° 6 et à son chef, le capitaine Lehideux : *La 6^e escadrille a contribué de façon efficace au succès des opérations qui ont abouti à l'occupation du massif de Ksiba, tant dans la préparation que dans les reconnaissances et dans le combat.* Lyautey cite ensuite à l'Ordre du corps d'occupation l'escadrille n° 6 et les officiers nommés dans le présent Ordre.

Les obsèques d'Albert sont célébrées le 1^{er} février 1923 en l'église de Lanvéoc, en présence d'une foule venue lui rendre un dernier hommage.



La Dépêche de Brest, 30 janvier 1923.

J'avais bien sûr entendu parler de la guerre du Rif. Pour moi, c'était une guerre coloniale comme une autre, et en effectuant mes recherches pour cet article j'en ai découvert l'atrocité.

Cette farouche volonté de se libérer du joug colonial français et espagnol, le Rif le paiera très cher. La guerre du Rif (1921-1926) a fait des milliers de morts parmi les civils, fait disparaître définitivement des villages entiers.

J'ai découvert que l'Espagne, dès 1920, puis la France, à partir de 1925, ont utilisé des gaz de combat pour réduire la ré-

volte, l'aviation a utilisé à grande échelle l'ypérite encore appelée gaz moutarde contre les populations civiles. C'est ce qui a décidé Abdelkrim à déposer les armes pour éviter cette escalade infernale.

Albert s'est engagé à dix-sept ans et demi pour se battre pour son pays, il a servi avec courage et a mis toute l'ardeur de sa jeunesse dans son engagement. Il a pris goût au métier des armes, est allé au Maroc pour défendre l'idéal de la France coloniale dont on lui avait tant parlé à l'école de la République. Il a trouvé une mort glorieuse comme beaucoup d'enfants de Lan-

véc et de France sur ce que l'on nomme pudiquement les TOE (Théâtres d'Opérations Extérieures).

L'Empire a disparu, mais combien de jeunes hommes ont donné leur vie pour le construire et ensuite le conserver ?

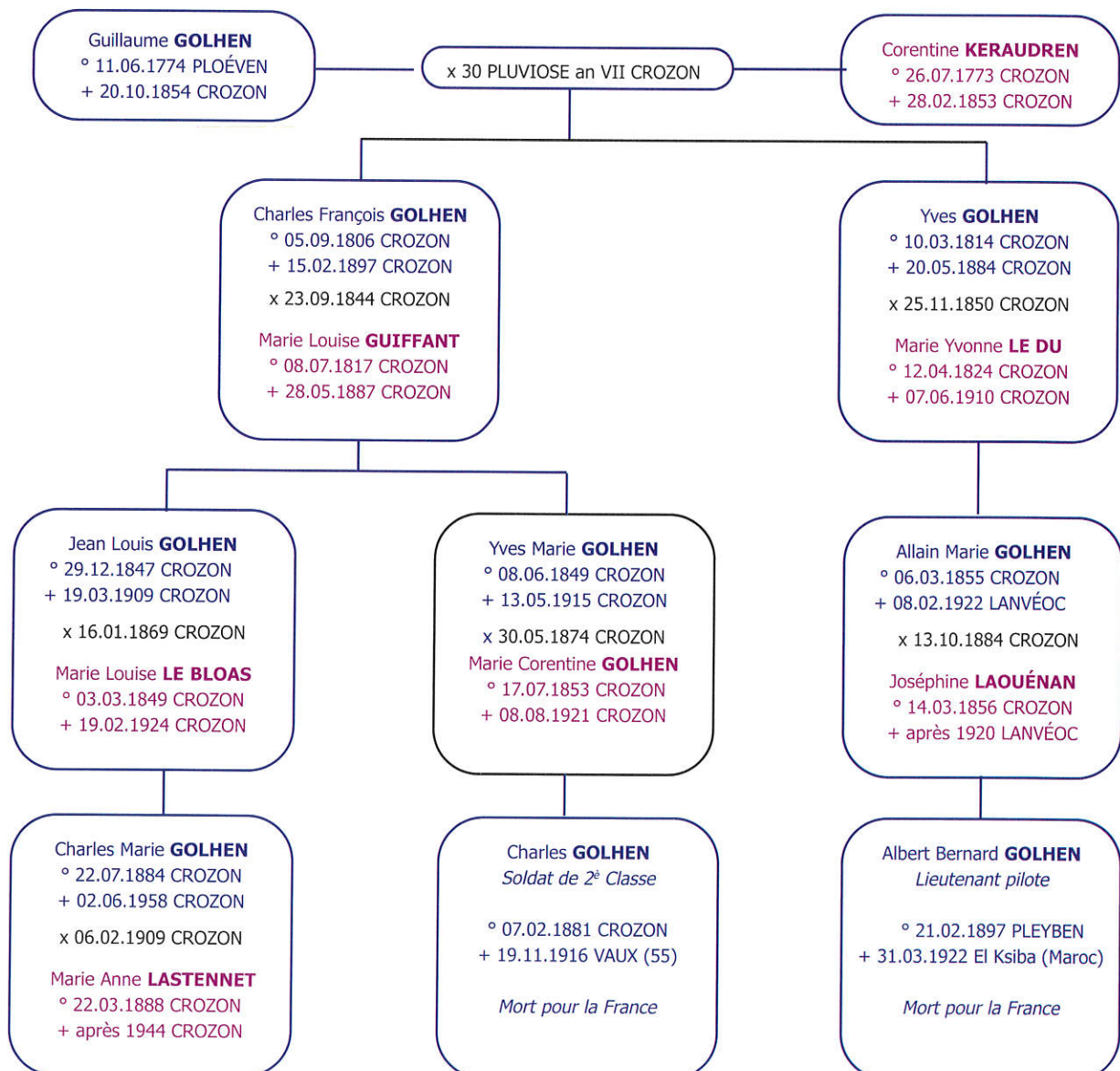
Combien de mères ont pleuré leur enfant mort dans un pays lointain pour des motifs qui les dépassaient ? Combien d'hommes aujourd'hui se souviennent de leur jeunesse gâchée par un séjour outre-mer et d'un passé dont ils n'osent parler ?

Jean Giraudoux a dit : *Chaque guerre est la dernière. Puissent les hommes en faire leur devise.*

Bibliographie :

- *Historique du 313^e Régiment d'Infanterie.*
- *Annales Coloniales* du 20 juin 1922.
- *Abdelkrim Al Khattabi (1882-1963) et la Guerre du Rif*, de Mehdi BENCHABANE, éditions Albouraq.
- *La guerre du Rif : Un conflit colonial oublié - Maroc (1925-1926)*, de Max Schiavon, Editions Pierre de Taillac.
- *La guerre du Rif : Maroc 1921-1926*, de Vincent Courcelle-Labrousse et Nicolas Marmié, éditions Taillandier.
- *Armes chimiques de destruction massive sur le Rif*, Mimoun Charqui, *Histoire et lectures politiques.*

Parenté entre Charles Marie GOLHEN, Charles Marie (mort pour la France en 1914) et Albert Bernard GOLHEN (mort pour la France en 1922)



Ascendance de Charles Marie GOLHEN

Génération I

1 Charles Marie **GOLHEN** ° 22.07.1884 CROZON + 02.06.1958 CROZON

Génération II

2 Jean Louis **GOLHEN** ° 29.12.1847 CROZON x16.01.1869 CROZON + 19.03.1909 CROZON
3 Marie Louise **LE BLOAS** ° 03.03.1849 CROZON + 19.02.1924 CROZON

Génération III

4 Charles François **GOLHEN** ° 05.06.1806 CROZON x 23.09.1844 CROZON + 15.02.1897 CROZON
5 Marie Louise **GUIFFANT** ° 08.07.1817 CROZON + 28.05.1887 CROZON
6 Jean Marie **LE BLOAS** ° 09.05.1816 CROZON x 27.01.1845 CROZON + 06.10.1898 CROZON
7 Marie Françoise **MARREC** ° 19.03.1816 CROZON + 26.06.1897 CROZON

Génération IV

8 Guillaume **GOLHEN** ° 11.06.1774 PLOÉVEN x 30 Pluviôse an VIII CROZON + 28.10.1854 CROZON
9 Corentine **KERAUDREN** ° 26.07.1773 CROZON + 28.02.1853 CROZON
10 Jean Louis **GUIFFANT** ° 31.03.1792 CROZON x 15.01.1813 CROZON + 06.05.1862 CROZON
11 Clémence **LE ROY** ° 17.06.1792 CROZON + 14.04.1837 CROZON
12 François **LE BLOAS** ° 25.12.1783 CROZON x 24.01.1815 CROZON + 22.08.1824 en mer
13 Marie Anne Bonaventure **CAPITAINE** ° 28 Messidor an IV CROZON + 21.09.1840 CROZON
14 Jean Louis **MARREC** ° 13.07.1784 CROZON x 26.02.1810 CROZON + 29.02.1868 CROZON
15 Marie Hélène **ROLLAND** ° 13.07.1784 CROZON + 10.03.1852 CROZON

Génération V

16 Yves **GOLHEN** ° 10.10.1742 PLONÉVEZ-PORZAY x 18.01.1768 PLONÉVEZ-PORZAY + 19.12.1784 CROZON
17 Louise **LE NAIR** ° 19.03.1740 CAST + 04.04.1793 TELGRUC-SUR-MER
18 Jean **KERAUDREN** ° 19.09.1739 CROZON x 04.07.1764 CROZON + avant 07.1773 CROZON
19 Françoise **LASTENNET** ° 13.01.1738 CROZON + 10.03.1822 CROZON
20 Vincent **GUIFFANT** ° 02.02.1754 PLOMODIERN x 04.09.1782 PLONÉVEZ-PORZAY + 14.04.1837 CROZON
21 Marguerite **LE GARREC** ° 14.04.1756 PLONÉVEZ-PORZAY + 12.02.1808 CROZON
22 Henry **LE ROY** ° 04.08.1755 CROZON x 21.05.1781 CROZON + 28.02.1821 CROZON
23 Rose Jeanne **LE LÉONNEC** ° 31.08.1761 CROZON + 08.02.1815 CROZON
24 Joseph **LE BLOAS** ° 12.02.1747 CROZON x 11.02.1767 CROZON + 12.07.1809 CROZON
25 Marie **MORVAN** ° vers 1740 CROZON + 01.07.1812 CROZON
26 Jean Marie **CAPITAINE** ° 03.01.1761 CROZON x 18.06.1781 CROZON + 29.03.1819 CROZON
27 Marie Gabrielle **LE ROY** ° 22.01.1760 CROZON + 01.10.1827 CROZON
28 Mathurin **MARREC** ° 04.02.1756 CROZON x 22.11.1780 CROZON + 15.03.1838 CROZON
29 Marie Françoise **LE ROY** ° 24.03.1757 CROZON + 30.01.1815 CROZON
30 Philippe **ROLLAND** ° 19.01.1749 CROZON x 19.07.1780 CROZON + 28 germinal an X CROZON
31 Marie Michelle **LAOUÉAN** ° 01.11.1752 CROZON + 24.03.1818 CROZON

Génération VI

32 Hervé **GOLHEN** ° 26.12.1706 PLOÉVEN x 27.04.1736 PLONÉVEZ-PORZAY + 14.12.1757 PLONÉVEZ-PORZAY
33 Corentine / Catherine **SEVAER** ° 26.03.1706 PLOÉVEN + 29.12.1772 PLOÉVEN
34 Jean **LE NAIR** ° 20.05.1708 CAST x avant 1737 + 25.10.1749 CAST
35 Jeanne **LE BEDAN** ° vers 1700 + 24.08.1760 CAST
36 René **KERAUDREN** ° 16.06.1710 CROZON x 30.07.1736 CROZON + 04.04.1773 CROZON
37 Marie Anne **LE GOFF** ° 19.04.1720 CROZON + 02.06.1780 CROZON
38 Gabriel **LASTENNET** ° vers 1701 CROZON x 05.07.1723 CROZON + 31.08.1741 CROZON
39 Marguerite **LE MIGNON** ° avant 1698 CROZON + 27.03.1760 CROZON
40 Jean **GUIFFANT** ° 16.08.1722 CAST x 13.01.1749 PLOÉVEN + 28.04.1784 PLOMODIERN
41 Anne **CARADEC** ° 02.04.1723 PLOMODIERN + 13.01.1760 PLOMODIERN
42 Yves **LE GARREC** ° 07.02.1725 PLONÉVEZ-PORZAY x 21.02.1748 PLONÉVEZ-PORZAY + 06.03.1786 PLONÉVEZ-PORZAY
43 Madeleine **EUZEN** ° 07.04.1731 PLONÉVEZ-PORZAY + 6 Floréal an III PLONÉVEZ-PORZAY
44 Pierre **LE ROY** ° 31.08.1726 TELGRUC-SUR-MER x 12.07.1751 CROZON + 09.04.1771 CROZON
45 Marie **LE SÉNÉCHAL** ° 19.12.1723 CROZON + 03.12.1779 CROZON
46 Jean **LE LÉONNEC** ° ???.02.1715 CROZON x 27.11.1758 CROZON + 02.04.1789 CROZON
47 Marie **KERAVEL** ° 11.01.1728 CROZON + 21 Frimaire an VIII CROZON
48 Jean **LE BLOAS** ° ???.03.1716 CROZON x 17.01.1743 CROZON + entre 1747 et 1767
49 Marie **DANIÉLOU** ° 10.01.1712 CROZON + 22.06.1771 CROZON
50 Nicolas **MORVAN** ° 08.10.1706 CROZON x 07.07.1740 CROZON + 07.07.1791 CROZON
51 Anne **SÉVELLEC** ° ???.12.1716 CROZON + 8 Germinal an VII CROZON
52 Jean Louis **CAPITAINE** ° 07.01.1737 CROZON x 05.02.1760 CROZON + 16.04.1771 CROZON
53 Marie Jeanne **POSTIC** ° 22.02.1732 CROZON + 31.10.1785 CROZON
54 Gabriel **LE ROY** ° 25.01.1726 CROZON x 07.07.1756 CROZON + 6 Vendémiaire an XIII CROZON
55 Marie Anne **LE DU** ° 17.01.1737 CROZON + 4 Pluviôse an VII CROZON
56 Jean **MARREC** ° 31.07.1718 CROZON x 01.03.1753 CROZON + 21.01.1771 CROZON
57 Maguerite **LE CORRE** ° 04.06.1725 TELGRUC-SUR-MER + 19 Thermidor an XIII CROZON
58 André **LE ROY** ° vers 1729 TELGRUC-SUR-MER x 23.02.1756 CROZON + 24.05.1792 CROZON
59 Marie Catherine **BATANY** ° 02.02.1733 CROZON + 18.12.1780 CROZON
60 Jacques **ROLLAND** ° 11.08.1708 CROZON x 20.07.1741 CROZON + 27.01.1773 CROZON
61 Anne **LE CHATAL** ° 07.01.1719 CROZON + 18.10.1773 CROZON
62 Michel **LAOUÉAN** ° 23.05.1723 CROZON x ???.?.?.1745 CROZON + 08.05.1786 CROZON
63 Anne **LAHAYE** ° 16.04.1722 CROZON + 11.10.1781 CROZON

Généalogie établie par Carl RAULT, CGF n° 5165.

La correspondance de René Kerjean

par Jean-Michel GRALL,
avec la collaboration de Gilles MENEZ, CGF n° 8.

Mon grand-père, René Sylvestre Kerjean, naît le 19 août 1889 au Relecq-Kerhuon. Ses parents, Bernard Auguste (1849-1931) et Marie-Françoise Corolleur (1856-1928) s'installent en 1901 avec leurs trois enfants au bourg du Relecq, "quartier neuf des Lilas", dans une maison qu'ils ont fait construire. Cette bâtisse est toujours debout aujourd'hui, au 6 de la rue Traonouez. Dans cette maison ont vécu mes arrière-grands-parents, mes grands-parents, mes parents et moi-même, jusqu'à mon envol du nid. Dans le grenier, ces trois générations ont accumulé les souvenirs, rien n'a été jeté !



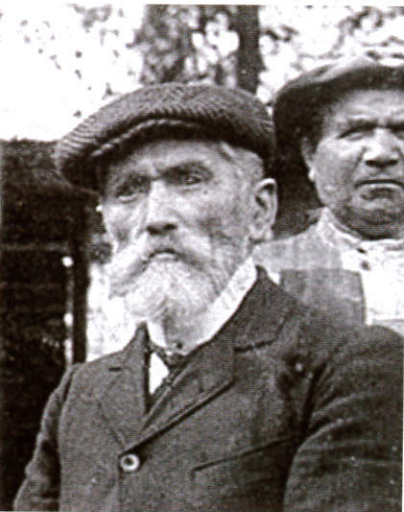
père a écrites à ses parents ou qu'il a reçues de ses amis. Ce qui m'a permis de retracer son parcours et de découvrir qui était ce grand-père.

René Kerjean a déjà onze ans en 1901 quand la famille s'installe dans la "maison neuve". Cette vaste demeure accueille trois familles simultanément. Il fait ses humanités au collège Saint-François à Lesneven où il est pensionnaire. Il suit des études littéraires qui le conduisent jusqu'au baccalauréat philo où il échoue.

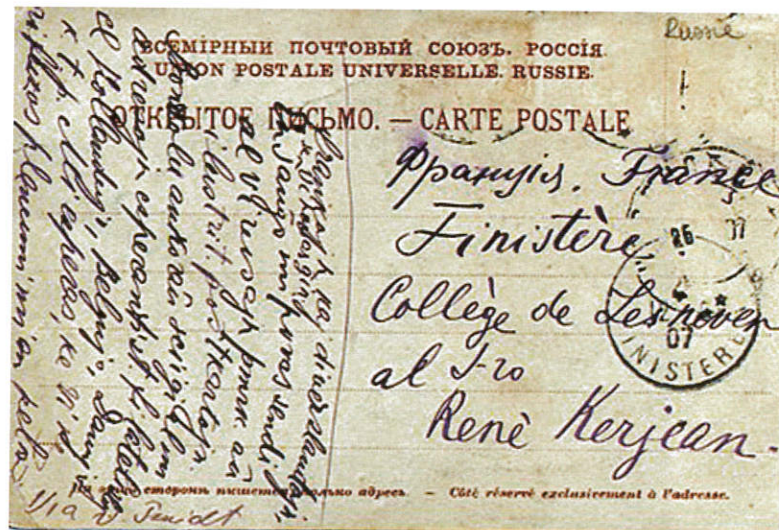
Très curieux, au cours de ses études, il apprend la musique, il joue du bugle (sorte de trompette) et de la mandoline. Il s'intéresse aussi à l'espéranto et correspond entre 1907 et 1909 avec des Portugais, Autrichiens, Allemands, Russes, Belges, Croates ...



La maison Kerjean, au 6 rue Traonouez au Relecq-Kerhuon



Bernard Auguste Kerjean (1849 - 1931) et sa seconde épouse, Marie Françoise Corolleur (1856 - 1928), parents de René Kerjean.



Carte postale de St-Petersbourg écrite en espéranto et adressée à René Kerjean, alors élève au collège de Lesneven

Ayant décidé de ne pas se représenter au baccalauréat, on le retrouve en 1909, instituteur à Saint-Marc jusqu'en juin 1910.

En septembre 1910, il séjourne en Angleterre pour se perfectionner dans la langue anglaise. Il se promène à Beaconsfield, Taunton, et, sur la côte sud, à Devonport, Plymouth, Torquay.

Il a vingt-et un ans, c'est l'âge du service militaire et il est incorporé le 23 septembre 1910 à Saint-Brieuc au 71^e d'infanterie, et affecté tout naturellement à la fanfare.

Extrait d'un courrier qu'un de ses amis lui envoie le 22 octobre 1910 :

... Te voilà donc soldat et soldat de l'armée française. Quel honneur pour toi d'être admis à offrir deux des meilleures années de ta vaillante jeunesse !!! Enfin deux ans ça passe assez vite, tu vois j'en ai déjà tiré une année et la seconde a déjà reçu une bonne claque : le père 300 est bien malade, il va bientôt entrer à l'infirmerie ou à l'hôpital. C'est du 335 demain matin... à moins que... oui tu sais...

... J'espère qu'on te gâte, vlà qu'on te fourre dans la musique, tu vas encore faire dégueuler à ton instrument des Fa dièse et des si bémol écrasés. Ah sacré veinard ! Heureusement qu'en attendant que tu portes la lyre sur les bras, tu as de bons chefs. Gare à la salle de police, car il vaut mieux dormir dans son portefeuille que de coucher au trou, mais j'ai tort de te faire cette recommandation tu es trop bon garçon pour qu'on te punisse...



Cartes postales de Devonport (en haut) et Plymouth (en bas)

La fanfare du 71^e régiment d'infanterie de Saint-Brieuc en 1912



Il écrit beaucoup, à ses parents, à ses frères, décrivant son quotidien.

12 mai 1911

Chers parents,

... Je vous envoie le kiosque à musique où nous jouons tous les dimanches. Cet endroit est très joli, il est entouré d'arbres très hauts comme vous pouvez le voir. La croix indique l'endroit où je me place pour les concerts. Voici le programme de dimanche prochain :

Le fringant	(marche)
Venetia	(valse)
La Havanaise	(danse)
Pour la galerie	(Mazurka)
Le Boléro	(boléro)
Lodoïska	(ouverture)

Nous avons eu mardi dernier la visite du général de corps d'armée Lyautey qui a fait la campagne du Maroc. Nous avons été chercher le drapeau et dans la cour de la caserne, nous avons défilé devant le général. Il s'est montré content de la tenue des soldats et du casernement. Il aurait dû, au moins, nous payer un quart de vin. Je l'aurais fait à sa place...

Saint-Brieuc le 20 mai 1911

Chers parents

... Nous avons eu, hier vendredi, la visite du général Pau, inspecteur des troupes. La musique a joué la Marseillaise à son arrivée. Le pauvre général n'a qu'un bras. Le soir le général de brigade a reçu le colonel du 48^e au cercle des officiers, nous avons joué devant le cercle de 6h à 7h1/4, on nous a payé un coup de bière pour notre peine.

Voilà le programme du concert de demain :

Boccace	marche
La scandinave	marche
Tracoline	polka pour 2 flûtes
Le chant des conscrits	
Voyage en Chine	ouverture

Puis vient le temps des manœuvres

Août 1911 : manœuvres (Val-André, L'Hermitage, Pontivy, Plouguenast, Loudéac.) 230 km en 10 jours

Mai 1912 : manœuvres au camp de Coëtquidan

CAMP DE COËTQUIDAN — Dans les Tentés en prévision de l'entrée



Septembre : manœuvres (Montreuil-Bellay, Longué, Angers, Saumur)

Le 27 septembre 1912, il est démobilisé et retrouve un poste d'instituteur à Brest pendant l'année scolaire 1912 – 1913.

À partir de 1912, il est beaucoup question de "la petite Nana" dans les courriers envoyés par ses amis. Manifestement au fil des années la relation devient sérieuse puisque le mot mariage revient régulièrement.

À la rentrée suivante, en se rendant à Rosendaël dans le Nord, à l'école de Rosendaël est une ancienne commune de l'agglomération de Dunkerque (aujourd'hui un des quartiers.)

Pendant cette année scolaire, il a reçu de nombreux courriers qu'il adresse à ses parents, par exemple, qu'en 1914, les courriers sont continués sur la place publique.

1^{er} novembre 1913

... J'ai reçu une lettre de Madame Potin que Madame Potin s'est blessée pendant le concert. Nous aurons probablement un peu de temps. Et la typhoïde comment va-t-elle pas chez nous...

26 décembre 1913

... Nous avons eu séance de guillotine mercredi matin*. J'ai assisté à l'exécution dans mon lit. C'est là que l'on était le mieux...

(Clément Monvoisin (27 ans) a été guillotiné le 24 décembre 1913, à 7h30 sur la place devant la prison.)

3 juin 1914

... Je suis dans la musique "l'espérance" depuis 8 jours. J'ai déjà joué à l'église le jour de la Pentecôte et lundi soir nous avons donné un concert sur une place de Rosendaël...

"La petite Nana" attend toujours.

La mobilisation est décrétée en France le 2 août 1914. Les



René Kerjean à Rosendaël avec le directeur de l'école et un collègue

3 juin 1914

... Je suis dans la musique "l'espérance" depuis 8 jours. J'ai déjà joué à l'église le jour de la Pentecôte et lundi soir nous avons donné un concert sur une place de Rosendaël...

"La petite Nana" attend toujours.

La mobilisation est décrétée en France le 2 août 1914. Les réservistes les plus jeunes (classes 1910, 1909 et 1908) complètent les unités d'active et doivent rejoindre les dépôts les 2^e et 3^e jours de la mobilisation, soit les lundi 3 et mardi 4 août.

René Kerjean, comme tous les jeunes de son époque, est mobilisé, il rejoint sa caserne à Saint Brieuc.

Saint-Brieuc, le 4 août 1914

Chers parents,

Partons demain jeudi soir pour Paris puis pour Lens je crois, pas de bile, les alboches vont attraper une pile.

En octobre 1914 il est réformé à cause d'une très mauvaise vue. On le retrouve instituteur à l'école Saint-Joseph, rue Lan-nouron à Brest.

Le 24 juin 1915, il repasse le conseil et il est versé dans le service auxiliaire. Il se retrouve à Dinan, secrétaire au 13^e hussard, puis en février 1916, à Paris, à l'école militaire (20^e section des secrétaires état-major) et en avril 1916, il est à Châlons-sur-Marne, secrétaire d'intendance.

Le 19 décembre 1916, la bataille de Verdun s'achève.

En avril 1917, Anna, sans doute fatiguée d'attendre (ils se sont rencontrés en 1912), rompt les fiançailles et souhaite à René "... tout le bonheur que tu mérites avec une autre plus digne que moi ..."

Le 25 juin, il a manifestement bien encaissé le coup puisqu'il écrit cette lettre à Marie- Françoise Lazennec, elle aussi originaire du Relecq-Kerhuon.

25 juin 1917

Ma chère Marie

Je comptais ce matin 4 et 3 font 7 et 2 font 11 quand j'ai reçu ta lettre. Tu ne sauras comprendre le plaisir que j'ai éprouvé en la lisant. La première lettre de toi.

Je comprends que tu sois si discrète et que tu ne veuilles pas te lancer sans réflexion et sans sûreté dans cette chose si terrible l'amour.

Tu me dis que tu n'as reçu en somme qu'une éducation très ordinaire par rapport à la mienne. Qu'est-ce à dire ? Je te connais Marie, depuis longtemps et tu me connais. Je me suis toujours soucié d'avoir pour femme non une personne instruite, bachelière ou autre, mais une femme bonne, comme tu l'es, connaissant mieux son devoir d'épouse et de femme de ménage que la musique et la peinture ou autres arts qui me sont complètement indifférents en la circonstance.

Maintenant, je suis parfaitement de ton avis, quand tu me dis qu'il vaudrait mieux laisser quelque temps s'écouler afin de savoir si nous sommes vraiment faits l'un pour l'autre. C'est bien pour cela que je voudrais, ma chère amie, que tu me considères pour le moment comme ton plus grand ami, et ton seul ami, bien que ce soit plutôt de l'amour que de l'amitié que j'éprouve à ton égard.

Je te l'ai d'ailleurs dit lors de ma dernière permission que même avant ma rupture avec celle que tu connais, je t'aimais malgré moi. Maintenant que je suis libre, c'est tout te dire

Mais puisque la guerre dure et que ni l'un ni l'autre ne sait quand elle finira, veux-tu que, sans nous engager, nous nous écrivions aussi souvent que nous le pourrons ?

J'écrirai à Joseph et j'y mettrai chaque fois un mot pour toi.

Je termine, ma chère Marie, en te souhaitant bonne santé et en t'embrassant du plus profond de mon cœur.

Ton ami sincère,

René

Le 28 août 1917, il est à Bordeaux et part le soir même pour Marseille.

Le 17 septembre, départ de Marseille pour Tarente (au fond de la botte italienne) à bord du *Timgrad*.

Marseille,

16 septembre 1917

Ma chère Marie

Je t'ai écrit un mot hier, mais comme j'ai encore un moment de libre, je profite pour t'envoyer de France cette dernière carte. Nous sommes prêts et demain lundi à 3 h du matin, en route. Nous sommes



Marie Françoise Lazennec
1891 - 1978



à 40 de notre formation, mais il y a un train complet en tout, à 30 dans des wagons à bestiaux. Nous allons rester là-dedans pendant 4 jours et 4 nuits. Heureusement qu'à Tarente nous aurons quelques jours de repos avant de prendre le bateau.

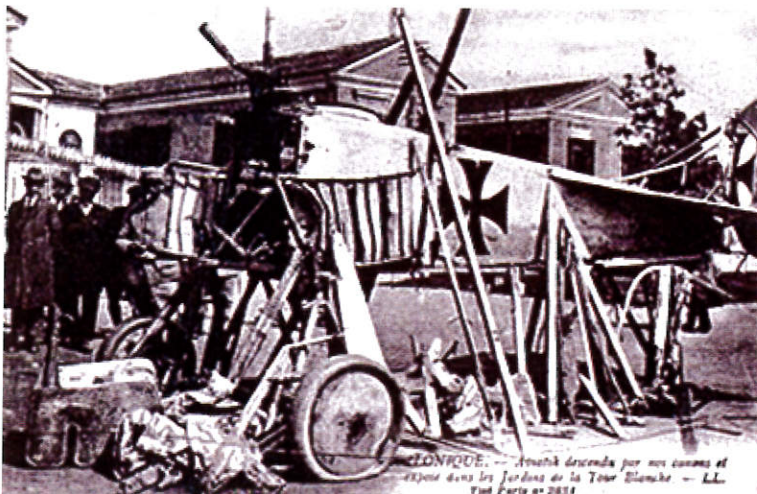
Le 24 septembre, départ d'Itéa pour Salonique

Itéa, le 24 septembre 1917

Chers parents

Voilà la traversée terminée. Elle a été superbe. Le temps était magnifique. Pas de sous-marins. Nous cantonnons tout près du village, à 200 mètres. Un jour et demi de repos et en route, 50 km en camion, plus deux jours de chemin de fer et ça y sera.

Durant la Première Guerre mondiale, 300 000 soldats français ont combattu sur les terres macédoniennes. Ils appartenaient à l'Armée d'Orient, 70 000 d'entre eux ne revirent jamais la France.



Jusqu'à la fin de la guerre, René correspondra avec Marie Lazennec en numérotant les courriers pour être sûrs de les recevoir tous. Plus de 200 cartes et lettres de juillet 1917 jusqu'au départ de Macédoine en mars 1919. Il y raconte son quotidien et donne beaucoup d'indications sur la vie locale sous forme de photos.

Il aura la chance de passer un peu de temps avec son jeune frère Henri, qui se retrouve lui aussi sur le front d'Orient en décembre 1917.

Henri Kerjean, né le 19 mars 1896, traversera indemne la Première Guerre au front.

Il s'engagera dans les FFI le 1^{er} août 1944. Il sera tué au combat à Irvillac le 16 août. Il avait quarante-huit ans, une femme et deux enfants.

L'armistice est signé le 11 novembre 1918 à 5h15. Les poilus mobilisés ne retournent pas immédiatement à la vie civile. La démobilisation s'effectue en deux phases. Une première phase s'étire de novembre 1918 à avril 1919 et une seconde de juillet 1919 au début 1920.

Au total, près de cinq millions d'hommes rentrent à la caserne au cours de ces deux années.



René Kerjean en Macédoine

Le dernier jour de guerre a fait près de 11 000 tués, blessés ou disparus, soit plus que lors d'une opération majeure comme le jour J en 1944. Certains soldats ont perdu la vie lors d'actions militaires décidées par des généraux qui savaient pourtant que l'armistice avait déjà été signé. Par exemple, le général Wright, de la 89^e division américaine, prit la décision d'attaquer le village de Stenay afin que ses troupes puissent prendre un bain, ce qui engendra la perte de trois cents hommes.

René Kerjean embarque à Itéa le 25 mars 1919, 27 heures de mer jusqu'à Tarente, puis traversée de l'Italie en train (Foggia le 27, Rome le 28 ...) Arrivée prévue à Kerhuon le 3 ou 4 mars pour une permission de deux mois.

Mais ce n'est pas encore terminé puisque le 3 juin 1919, il

est affecté à la 11^e section de C.O.A. caserne Bedeau à Nantes (Loire-Inférieure).

Le 11 juin 1919, il se retrouve à la sous-intendance de Vannes.

Enfin, le vendredi 1^{er} août, il est démobilisé et, le 2 août 1919, il se marie avec Marie Lazennec, qui deviendra ma grand-mère. Il a trente ans et peut enfin commencer une vie normale.

J'ai bien connu mon grand-père, j'avais dix-huit ans quand il est décédé à l'âge de soixante-quinze ans, mais en lisant ses courriers, je me suis rendu compte que j'ignorais presque tout de sa jeunesse et de son parcours.

On oublie trop vite ceux qui nous ont précédés et ces générations qui ont traversé deux guerres. ■



Ascendance de René François Sylvestre KERJEAN, 1

Génération I

1 **KERJEAN** René François Sylvestre ° 29/08/1889 LE RELECQ-KERHUON + 14/08/1964 LE RELECQ-KERHUON

Génération II

2 **KERJEAN** Bernard Auguste ° 01/06/1849 GUIPAVAS + 27/10/1931 LE RELECQ-KERHUON
3 **COROLLEUR** Marie Françoise ° 23/02/1856 BREST x 14/01/1888 LE RELECQ-KERHUON + 06/09/1928 LE RELECQ-KERHUON

Génération III

4 **KERJEAN** Alain ° 13/08/1821 GUIPAVAS + 06/03/1895 GUIPAVAS
5 **le CORRE** Pauline Michelle Guillemette ° 23/05/1828 GUIPAVAS x 01/06/1845 GUIPAVAS + 20/12/1860 GUIPAVAS
6 **COROLLEUR** René Marie ° 09/11/1822 TRÉOUERGAT + 27/12/1885 GUIPAVAS
7 **MEVEL** Marie Yvonne ° 14/02/1832 GUIPAVAS x 13/02/1855 GUIPAVAS + 21/12/1885 GUIPAVAS

Génération IV

8 **KERJEAN** François Marie ° 25/03/1777 GUIPAVAS + 11/02/1856 GUIPAVAS
9 **le VERGE** Anne ° 23/10/1786 GUIPAVAS x 23/mess/10 GUIPAVAS + 12/10/1826 GUIPAVAS
10 **le CORRE** Yves ° 15/08/1805 ST-MARC + 17/02/1833 ST-MARC
11 **GRALL** Anne Charlotte ° 1801/1803 GUIPAVAS x 08/06/1826 GUIPAVAS + 10/03/1829 GUIPAVAS
12 **COROLLEUR** René François ° 12/10/1783 PLOURIN + 16/06/1840 PLOURIN
13 **le GALL** Marie Françoise ° 19/frim/07 PLOUARZEL x 13/02/1814 BRÉLÈS + 24/12/1855 ST-RENAN
14 **MEVEL** François ° 21/flor/13 GUIPAVAS + 21/02/1858 GUIPAVAS
15 **le GARZ** Marie Jacqueline ° 22/vent/11 GUIPAVAS x 20/11/1830 GUIPAVAS + 28/10/1887 LE RELECQ-KERHUON

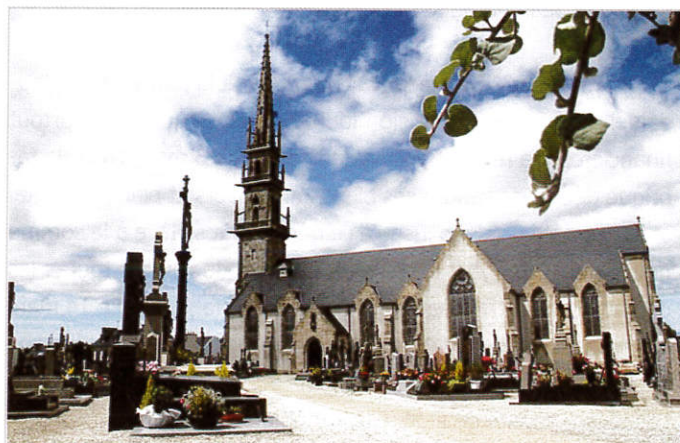
Génération V

16 **KERJEAN** Yves ° 04/08/1747 GUIPAVAS + 17/04/1832 GUIPAVAS
17 **NEDELEC** Catherine ° 13/08/1749 GUIPAVAS x 29/04/1766 GUIPAVAS + 01/03/1816 GUIPAVAS
18 **le VERGE** Hervé ° 18/10/1756 GUIPAVAS + 11/02/1830 GUIPAVAS
19 **le GALL** Louise ° 06/02/1761 GUIPAVAS x 11/02/1783 GUIPAVAS + 27/05/1811 GUIPAVAS
20 **le CORRE** Jean ° 08/12/1766 ST-MARC + 22/01/1836 ST-MARC
21 **TARTUFF** Michelle ° 05/04/1777 GUIPAVAS x 11/ther/12 GUIPAVAS + 02/03/1851 ST-MARC
22 **GRALL** Guillaume ° 03/07/1773 LESNEVEN + 28/09/1843 GUIPAVAS
23 **le GUILLOU** Anne ° 07/12/1772 CHÂTEAULIN x 28/fruc/09 BREST + 01/11/1843 GUIPAVAS
24 **COROLLEUR** Pierre ° 06/04/1740 ST-PABU + 07/fruc/03 PLOURIN
25 **THEPOT** Anne ° 16/05/1740 LARRET x 29/10/1765 LARRET + 22/05/1806 PLOURIN
26 **le GALL** Yves François ° 11/02/1769 BRÉLÈS + 18/06/1832 BRÉLÈS
27 **KEREBEL** Marie Anne ° 06/10/1767 PLOUARZEL x 22/02/1791 PLOUARZEL + 29/05/1826 BRÉLÈS
28 **MEVEL** François ° 23/04/1774 GUIPAVAS + 07/02/1838 GUIPAVAS
29 **PASQUY** Marie Yvonne ° 11/03/1777 GUIPAVAS x 30/nivo/07 GUIPAVAS + 17/10/1810 GUIPAVAS
30 **le GARS** Yves ° 24/02/1787 GUIPAVAS + 31/01/1857 GUIPAVAS
31 **LAUDIC** Catherine ° 07/10/1781 GUIPAVAS x 09/vent/10 GUIPAVAS + 28/04/1836 GUIPAVAS

Ascendance établie par Gilles MENEZ, CGF n° 00008.

La carrière mouvementée du maire d'une commune léonarde

par François ABJEAN, CGF n° 7228.



L'église de Ploudaniel
Photo Jean François Pellan

Le village de Kermahellan en Ploudaniel

Jean Marie Moysan naît le 28 janvier 1834 à Ploudaniel. Ses parents, Yves et Marie Gabrielle Berthou, demeurent à Kermahellan, premier village à la sortie du bourg de Ploudaniel, sur la route de Plounéventer. Le jeune couple, marié le 3 juillet 1832, loge dans une belle ferme de ce village, grâce à Jean Berthou, grand-père de Marie Gabrielle, qui habite le village de Kerviniour ar Parcou, aussi en Ploudaniel, où il s'établit après son mariage avec Claudine Inisan, native de ce village. Il y décède le 7 octobre 1839. Chose curieuse, Jean Berthou paye un loyer mensuel de 450 francs au propriétaire, un certain Guilhem, négociant à Brest.

Après son décès, le partage des biens immobiliers de Kermahellan se fait entre ses deux petites-filles : Marie Gabrielle, femme d'Yves Moysan, et Marie Jeanne, future épouse de Jacques Roudaut (mariage à Ploudaniel le 11 novembre 1839). Les deux lotties sont de même valeur, 9 000 francs chacune : la première se compose d'une maison manale, couverte d'ardoises, avec chambres et grenier, plus des granges, des crèches et des terres ; la seconde comporte deux maisons manales couvertes de gleds et des crèches.

Ces sommes sont considérables à l'époque, mais l'appréciation est difficile aujourd'hui. On peut les comparer à une autre vente faite à la même période. Le marquis Barbier de Lescoat vend au marquis de Coëtlogon, futur maire de Ploudaniel, la propriété de Kerno, avec son manoir et ses terres, que nous connaissons encore aujourd'hui, pour la somme de 35 000 francs.

Une vente aux enchères d'un corps de ferme au terroir de Kermahellan le 17 juillet 1877 va nous permettre de préciser les biens respectifs des deux sœurs Berthou. Il s'agit du premier lot, attribué à Marie Jeanne, que ses héritiers mettent en vente. Il serait trop long de reprendre la description de l'ensemble des biens, signalons seulement qu'on retrouve la maison couverte d'ardoises, le rez-de-chaussée est bien surmonté d'un étage et d'un grenier. Nous découvrons surtout que la contenance totale des terres s'élève à dix-neuf hectares sept ares et trente centiares.

Jean Marie Moysan, le fils de Marie Gabrielle, remporte l'adjudication pour la somme de 35 000 francs (119 000 euros)¹. Par cet achat, il devient donc le seul propriétaire du village de Kermahellan, qui couvre une surface de presque quarante hectares. On peut encore observer ces deux maisons d'habitation, dont une longère rénovée qui devait être celle de Jean Marie Moysan.

Soulignons un détail révélateur intéressant dans la description de la propriété : la présence d'une buanderie sur le bord du chemin privé qui conduit à Kermahellan-bras. Il y a quelques années, on en voyait encore les ruines et une cuve en granit qui servait au blanchiment des toiles de lin. Il reste une autre ruine de buanderie (appelée *kandi* en breton) visible dans le village de l'Ile-Kerarfanc. Louis Martin, un notable original, y travaillait encore le lin au début du XIX^e siècle.



Ploudaniel fut une paroisse toilière prospère à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle. Hamon Bléas², du village de Keraméze, faisait un commerce de fil cru, de fil blanc, de toiles blanches et rousses. Indépendamment des métiers à tisserands qu'ils avaient (Hamon Bléas et Anne Guillerm) dans le lieu de Keramézec et dépendances dans lesquelles ils faisaient travailler des toiles continuellement, il y avait encore quantité d'autres

¹ Le franc de 1877 valait environ 3,40 euros d'aujourd'hui.

² Marie Anne Bléas, petite fille d'Hamon Bléas, épouse Bernard Abjean le 11 novembre 1760. Leurs deux petits-fils : Pierre (°18/11/1790) et Gabriel (°9 floréal an II, 28/04/1794), naissent à Keramézec.

tisserands dans la paroisse de Ploudaniel que dans les paroisses voisines qui travaillaient à ouvrir pour leur compte, (en 1720)³.

Yves Moysan et la vie municipale et religieuse à Ploudaniel

Dans la liste électorale municipale de 1847, les électeurs sont classés suivant la valeur de leur contribution fiscale⁴ :

Rang	Nom	Demeure	Profession	Âge	Total
12	Kerouanton J.M.	Trémoguer	Propriétaire	47	168.30
18	Abjean Gabriel	Keramézec	Propriétaire	52	121.12
26	Abjean Pierre	Keramézec	Propriétaire	57	108.40
27	Roudaut Jacques	Kermahellan	Propriétaire	30	103.11
28	Moysan Yves	Kermahellan	Propriétaire	37	103.11

En 1847 Yves Moysan et Jacques Roudaut, son beau-frère, occupent bien à égalité le village de Kermahellan. Pierre Abjean les précède, une de ses petites-filles épousera Jean Marie Moysan. Nous retrouverons souvent ensemble Yves Moysan, Jean Marie Kerouanton et Gabriel Abjean, ils se côtoient au conseil municipal et à la fabrique paroissiale⁶.

Après la révolution de 1848, la II^e République rétablit le suffrage universel. Le 13 août 1848, les citoyens Jean Marie Kerouanton, Gabriel Abjean et Yves Moysan, ayant obtenu la majorité, ont été nommés maire et adjoints. En 1852 le prince-président Louis Napoléon Bonaparte prend le pouvoir. Le conseil municipal se réunit le 8 mai 1852. Jean Marie Kerouanton, maire, Gabriel Abjean, premier adjoint, Yves Moysan, second adjoint, jurent obéissance à la constitution et fidélité au président.

Mais les trois élus du suffrage universel ne devaient sans doute pas plaire au pouvoir qui nomme tous les responsables municipaux. Le 10 octobre 1852, le nouveau maire, le marquis de Coëtlogon, installe son nouveau conseil municipal. Les trois anciens responsables n'en font plus partie. En 1855, Jean Marie Kerouanton, Gabriel Abjean, et Yves Moysan réintègrent le conseil. En 1856, Le Gad perd sa place d'adjoint à cause d'affaires fâcheuses plusieurs fois devant le juge de paix pour ivrognerie⁷.

Le 13 avril 1858 le gouvernement nomme Louis de la Monneraye maire ; il remplace Alain Louis de Coëtlogon, décédé.

Yves Moysan devient premier adjoint, le sous-préfet de Brest lui fait un bel éloge : M. Moysan comme adjoint est aussi une bonne acquisition. À une époque il a déjà occupé cette position dans laquelle il fait preuve d'intelligence et de dévouement⁸.

Ce même dévouement, Yves Moysan le déploie également dans la vie paroissiale. Il y retrouve ses deux collègues : Gabriel Abjean et Jean Marie Kerouanton.

Au milieu du XIX^e siècle, la commune et la paroisse de Ploudaniel prennent une décision lourde de conséquences, surtout financières : la reconstruction de l'église. Le 6 mars 1853, la fabrique décide de vendre ses biens immobiliers et place le capital et les intérêts produits jusqu'à ce que le tout s'élève à la somme nécessaire. Monsieur le trésorier est prié de remplir toutes les démarches pour l'aliénation des biens de la fabrique. Le 14 mars 1854, les biens de la fabrique de Ploudaniel ont été vendus aux enchères publiques par le ministère de M^e Guennoc, notaire à Lesneven, assisté de M.M. Gabriel Abjean, Yves Moysan et Brénéol, recteur. Ces biens divisés en 33 lots ont été vendus ...31 865 F⁹. Ces trois responsables : Gabriel Abjean (président), Yves Moysan (trésorier) et Alain Brénéol¹⁰ (recteur) vont faire face, pendant une dizaine d'années, à la lourde charge du financement des travaux, charge d'autant plus lourde que l'élégant clocher actuel n'était pas prévu dans le devis initial et la fabrique doit s'en charger. On espérait garder l'ancien clocher.

Le 8 mai 1856, le conseil municipal prend la décision de reconstruire l'église. Le devis de l'architecte diocésain Joseph Le Bigot s'élève à 75 747 francs. Le 20 juin 1858, l'empereur nomme Louis de la Monneraye, maire. Il aura la lourde tâche de suivre les travaux de la construction. Les ennuis s'accumulent. La destruction de l'ancienne église déstabilise le vieux clocher. Il faut en construire un nouveau, non prévu dans le devis primitif. En 1860 les tailleurs de pierre font défaut, les nouveaux demandent une augmentation de salaire. L'église est terminée en 1861. La facture finale s'élève à 140 000 francs.

Jean Marie Moysan, jeune maire de 29 ans

Louis de la Monneraye, donne sa démission de maire le 17 septembre 1862. Il écrit au préfet : *Les travaux de notre église touchent à leur terme et je suis heureux de cette circonstance, au moment où je deviens tout à fait incapable de m'en occuper*

¹ Le franc de 1877 valait environ 3,40 euros d'aujourd'hui.

² Marie Anne Bléas, petite fille d'Hamon Bléas, épouse Bernard Abjean le 11 novembre 1760. Leurs deux petits-fils : Pierre (°18/11/1790) et Gabriel (°9 floréal an II, 28/04/1794), naissent à Keramézec.

³ Archives départementales du Finistère, site de Brest, 16 B 933.

⁴ ADF, site de Quimper, 3 M 49.

⁵ Pour faire partie de la liste du second collège électoral, au niveau national, il faut payer plus de 200 F d'impôt foncier. Treize Ploudaniéolois y sont inscrits : Pierre et Gabriel Abjean (Keramézec), Goulven Abjean (Kerlois), Yves Bernicot (Kerquelen), Pierre Colin (Languilly), Louis de Coëtlogon (Kerno), Emmanuel de Lascases, Alain Hamon (Kerdaniel), Louis Martin (L'Ile-Kerarfanc), Amand Guesnet (Trébodennic), Jean Marie Kerouanton (Trémoguer), Alphonse Le Gris (Trébodennic) et Prosper Radiguet.

⁶ La fabrique paroissiale est l'organisme chargé de l'administration financière et matérielle d'une paroisse, un laïc la préside.

⁷ Archives municipales de Ploudaniel

⁸ ADF, site de Quimper, 2 M 103.

⁹ Archives paroissiales de Ploudaniel, aujourd'hui transférées aux archives diocésaines de Quimper.

¹⁰ Brénéol Alain : Né le 06.04.1805 à Goulien ; 1830, prêtre et vicaire à Saint-Pol-de-Léon ; 1843, recteur de Saint-Vougay ; 1845, recteur de Ploudaniel ; 1888, chanoine honoraire ; décédé le 21.02.1889.

plus longtemps, (de donner ma démission)¹¹. Le sous-préfet de Brest écrit au préfet de Quimper : *J'ai l'honneur de vous proposer pour le remplacer (M. de la Monneraye) M. Moysan Jean Marie. C'est un homme jeune, dévoué au gouvernement estimé et très estimable*¹². Le 15 février 1863, le sous-préfet de Brest vient installer Jean Marie Moysan dans les fonctions de maire de Ploudaniel : les membres du conseil ont été unanimes à exprimer de leur côté les sentiments de reconnaissance et de sympathie que la commune de Ploudaniel conservera toujours pour M. de la Monneraye dont l'administration a été dévouée aux intérêts de la commune et bienveillante pour les administrés. Le jeune maire de vingt-neuf ans se trouve confronté à une succession redoutable, après deux membres de la noblesse bretonne.

Devant la dérive budgétaire entraînée par la construction de l'église, le jeune maire se voit contraint de prendre des décisions toujours impopulaires, il faut augmenter les centimes additionnels. Le 3 juin 1866, le conseil ne voit pas d'autre moyen pour payer la dette de 23 418 F qu'une nouvelle imposition extraordinaire, mais les contribuables se plaignent et demandent s'il n'y avait point de fin à leurs sacrifices, un secours accordé par l'État relèverait leur courage, ils sauraient que le gouvernement de sa Majesté Napoléon III se plaît à répandre ses bienfaits sur les églises pauvres ou appauvries¹³. Je ne connais pas le résultat de cette supplique.

On peut penser que le jeune maire obtient le soutien des membres de sa famille. Yves Moysan, son père, adjoint municipal, doit cependant démissionner du conseil pour permettre à son fils de rester maire. Gabriel Abjean, fidèle compagnon d'Yves Moysan, est toujours là, il entame sa trentième année de présence au conseil. Son neveu Jean François Abjean le rejoint ; il est fils de Pierre et demi-frère de Vincent, beau-père du maire. En 1867, le préfet nomme comme adjoint François Barbier, qui jouit de l'estime et de la considération publique, il exerce une certaine influence dans la commune et est, entre autres, très dévoué¹⁴. Vincent Barbier, fils de François, est le mari de Marie Anne Moysan, cousine germaine du maire¹⁵.

La Troisième République

Après la capitulation de Napoléon III à Sedan, on proclame la République à Paris le 4 septembre 1870. La Troisième République rétablit le suffrage universel, et les conseillers municipaux, et non plus l'État, élisent le maire et ses adjoints.

La première élection municipale se tient à Ploudaniel le 30 avril 1871. François de Roquefeuil obtient 596 voix sur 607, suivi de François Abjean (525 voix) qui succède ainsi à son père Gabriel. Jean Marie Moysan, l'ancien maire, occupe la huitième place avec 361 voix. Le conseil municipal se réunit le 13 mai 1871. François de Roquefeuil obtient 21 suffrages et devient maire. Jean Marie Moysan, avec 14 suffrages, occupe la place de premier adjoint.

Le passage de François de Roquefeuil comme maire est bref. En 1872, il revend sa propriété du château de Kerno. Le motif de son départ nous étonne aujourd'hui ; il l'écrit au préfet : *je suis venu me fixer à Vannes pour l'éducation de mes enfants*¹⁶. Il veut qu'ils bénéficient de l'enseignement des pères jésuites qui dirigent le collège Saint-François à Vannes.

Mais avant son départ, il mène une campagne acerbe, auprès du préfet, contre son premier adjoint Jean Marie Moysan : son ivrognerie est dans le pays une cause de scandale d'autant plus grande que sa position de fortune le met en évidence¹⁷. Il fait tout pour l'écarter : l'ancien maire qui est en tête du bulletin de vote ne devrait occuper d'après les suffrages qu'il a obtenus que la 18^e ou 19^e place, celui qui a obtenu le plus de voix est un nommé Vincent Barbier, 2^e adjoint. J'espère donc, Monsieur le Préfet, que vous voudrez bien le désigner pour remplir les fonctions de maire jusqu'aux élections¹⁸.

Au XIX^e siècle, l'ivrognerie atteint aussi la Bretagne, mais moins qu'on l'écrit souvent. La région est touchée par l'alcoolisme mais pas aussi intensément qu'il y paraît au prime abord et si tout ce qu'ont avancé les témoins n'est pas faux, il convient quand même de nuancer leurs propos et de constater que la réalité est parfois quelque peu différente¹⁹. Cette remarque s'applique en particulier au Finistère, où la consommation d'alcool est trois fois plus faible qu'en Ille-et-Vilaine, département cidricole, et deux fois plus faible qu'en France. Le vin ne se répand en Bretagne qu'avec l'arrivée du train, qui atteint Brest en 1864. Le vin d'Algérie n'arrivera à Quimper qu'au début de XX^e siècle. Alors que le cidre coule à flots en Haute Bretagne²⁰, dans le Léon, surtout dans la campagne, l'eau est la boisson ordinaire. Dans les grandes chaleurs on boit de la piquette, avec certains plats tel que la bouillie on sert du lait.

Le conseil municipal de Ploudaniel nous donne des renseignements sur l'ivrognerie dans la commune. Le maire, Jean Marie Moysan, traité d'ivrogne par son prédécesseur, déplore les progrès de l'alcoolisme dans sa région en 1873. Le conseil

¹¹ ADF, site de Quimper, 2 M 103.

¹² ADF, site de Quimper, 2 M 103.

¹³ Archives municipales de Ploudaniel.

¹⁴ ADF.

¹⁵ Vincent Barbier est le père de Jeanne-Louise, épouse de Pierre Abjean (junior), maire de Ploudaniel (1917-1927).

¹⁶ ADF, site de Quimper, 3 M 617.

¹⁷ ADF, site de Quimper, 3 M 617.

¹⁸ ADF, site de Quimper, 3 M 617.

¹⁹ Thierry Fillaut, "Alcoolisme et comportement alcoolique en Bretagne au XIX^e siècle", Annales de Bretagne et des pays de l'ouest, année 1983/90.1/, p.36.

²⁰ Thierry Fillaut, op.cit., p.37.

parle de la répression du vice de l'ivrognerie qui, malheureusement tend à prendre dans notre région une extension de plus en plus grande. Considérant que la consommation de boissons alcooliques prend dans le pays des dimensions regrettables²¹, le conseil décide d'augmenter l'octroi²² sur l'alcool de 4 à 6 francs par hectolitre.

En 1873 le budget communal s'élève à 14 171 francs, dans lequel le produit brut de l'octroi est de 2 061 francs. Le conseil constate que, sans le secours des taxes d'octroi, le budget deviendrait déficitaire de plus de 2 000F et par conséquent le désordre dans les finances communales. L'octroi représente 14 % des recettes communales. Le conseil nous renseigne sur les alcools consommés dans la commune : l'octroi sur le vin est de 1,20 F par hectolitre, 50 centimes sur le cidre et l'hydromel et 6 francs sur l'alcool. Malheureusement, on ne connaît pas leurs consommations relatives. Il semblerait que l'alcool industriel à 50° occupe une place prépondérante.

Les ivrognes invétérés ne représentent, sans doute, que quelques individus dans la commune, mais deux personnages se font particulièrement remarquer. Yves Le Gat, du village de Kergongar, est un personnage important de Ploudaniel. Maire par intérim en 1847, il occupe le poste d'adjoint au conseil municipal dirigé par le marquis de Coëtlogon en 1852. L'administration départementale du Finistère écrit au ministre de l'intérieur en 1856 : *Une lettre du sous-préfet de Brest m'apprend que M. Le Gat, présenté pour les fonctions d'adjoint de la commune de Ploudaniel, se laissait [aller], de la manière la plus fâcheuse, à son penchant pour l'ivrognerie et qu'il devient impossible de lui confier une fonction publique*²³. Après de nombreux démêlés avec le juge de paix, il est emprisonné. Il décède en prison, à Brest, le 26 mai 1869.

Un second personnage de la commune se fait aussi remarquer, il s'agit du directeur de l'école publique des garçons. Le 19 août 1883, il s'attire l'indignation du conseil municipal : Le conseil ne saurait cependant s'empêcher de déclarer, dès aujourd'hui, qu'il serait peu disposé à se montrer agréable à un instituteur qui donne, depuis de longues années, à la commune de Ploudaniel, l'exemple de l'intempérance la plus scandaleuse. Il se montre en spectacle d'une manière peu respectable pour un éducateur²⁴. La presse locale raconte qu'un prêtre traversait le bourg dans son tilbury quand soudain au passage du véhicule des croassements sortent d'un cabaret, l'auteur des croâ-croâ malséants n'est autre que Chossec, personnage aviné et en la circonstance peu intelligent pour un directeur d'école.

Il est certain que Jean Marie Moysan ne se laissera jamais aller à une telle inconduite. La tendance pour l'alcool, dénoncée par son prédécesseur ne l'empêchera pas, nous le verrons, de devenir un notable cantonal pratiquement jusqu'à sa mort. Le jugement de François de Roquefeuil semble donc excessif. Quoi

qu'il en soit, au cours du conseil du 13 mai 1873, malgré les manœuvres de ce dernier, Jean Marie obtient 16 suffrages sur 19 votants pour le poste de maire.

Il donne sa démission le 30 novembre 1874. On peut penser que le résultat des élections du 22 novembre, où il n'occupe que la neuvième place avec 296 voix, entraîne cet abandon. Curieusement les cinq premiers élus n'en obtiennent que 298 et le futur maire, Louis de la Monneraye, le deuxième du nom, 53.

Le comice agricole

Libéré de ses responsabilités communales, Jean Marie Moysan va se consacrer aux problèmes agricoles. Avec l'achat de la deuxième ferme qui appartenait à sa belle-sœur, Marie Jeanne Berthou, il devient propriétaire du village de Kermahellan qui recouvre une quarantaine d'hectares. Mais les héritages de la famille Moysan nous révèlent qu'elle possède encore une ferme à Kerfelgar, une autre au village de Kerdroc en Saint-Frégant.

Jean Marie appartient donc d'emblée à la classe des grands



La maison de Jean-Marie Moysan à Kermahellan à Ploudaniel

propriétaires terriens. Sa notoriété va lui permettre de prendre des responsabilités dans le monde agricole. Elles vont se réaliser dans une association en plein développement au XIX^e siècle : le comice agricole. Celui du canton de Lesneven se crée en 1836 et en 1839 le docteur Alain René Fauger-Dupesseau en devient le président. Dans le conseil d'administration, on note la présence de Louis de la Monneraye, de Lamarsant en Ploudaniel et de son compatriote Pierre Abjean, de Kermahellan. Dans la liste des présidents on relève aussi celui du marquis de Coëtlogon. Un médecin président d'un comice agricole semble bien curieux, mais il appartient à la bourgeoisie lesnevienne. Il devient maire de cette ville en 1844 et le reste jusqu'en 1853. Le marquis de Coëtlogon, propriétaire terrien de Kerno, dirige la commune de Ploudaniel à deux reprises (1843-1847, 1852-1858). Louis de la Monneraye devient lui aussi maire de Ploudaniel de 1858 à 1863. Comme souvent dans toute la France, les comices agricoles sont dirigés par des notables et pas obligatoirement par

²¹ Archives municipales de Ploudaniel, compte rendu des réunions du conseil municipal.

²² L'octroi : taxes sur les marchandises à l'entrée des communes.

²³ ADF, site de Quimper, 2 M 103.

²⁴ Archives municipales de Ploudaniel, comptes-rendus du conseil.

des agriculteurs, propriétaires terriens.

Jean Marie Moysan prend la direction du comice agricole de Lesneven en 1879. Il se montre très actif puisqu'il publie de nouveaux statuts très instructifs en 1883²⁵. Il veut donner à cette association plus de vitalité, plus de ressort. L'article 5 nous apprend que les membres fondateurs doivent payer 5 francs, les autres souscripteurs paieront moins. L'article 9 fixe le but de l'association, qui est de développer le zèle et l'intelligence des cultivateurs en leur accordant des primes, pour leur culture, leurs animaux, leurs produits agricoles, et si ses ressources le lui permettent de récompenser la bonne administration et les résultats obtenus dans les exploitations agricoles. L'article 13 nous apprend que le concours annuel pourra être suivi d'un banquet.

L'article 9 des statuts montre l'étendue des domaines d'action des comices agricoles. Ils furent certainement impliqués dans les progrès considérables de l'agriculture française au XIX^e siècle. En 1842, un concours rassemble 35 charrues qui s'affrontent sur deux hectares au village de Lescoët Refloch en Lesneven. Ces compétitions entraînent bien évidemment une amélioration du matériel, on peut citer la charrue Dombasle. L'élevage des bovins occupe une place centrale dans les concours des comices. Les primes et l'émulation provoquent une lente amélioration des races bovines. On citera, à cet égard, les progrès dans les plantes sarclées, le froment et le sarrasin.

Les comices agricoles sont aussi de véritables fêtes populaires. Le 20 octobre 1842, à neuf heures du matin, l'administration municipale (de Lesneven) précédée de la musique et accompagnée d'une grande partie du comice et d'une foule de curieux se rendit au terroir de Lescoët Refloch où se trouvaient déjà réuni un grand nombre de propriétaires et d'agriculteurs²⁶. Les banquets remportaient aussi un grand succès, ils permettaient de rassembler les responsables agricoles et politiques.

Jean Marie Moysan est réélu en 1886 et en 1893 mais il décède le 7 janvier 1895, à l'âge de 61 ans.

La famille de Jean Marie Moysan

Jean Marie perd sa mère à l'âge de huit ans. Ses trois frères cadets décèdent aussi très jeunes, il se retrouve seul avec son père.

Il épouse Magdelaine Inisan le 2 juillet 1857 à Kernouës. Ce mariage unit deux familles de notables locaux. Vincent Inisan fait partie des propriétaires terriens. Son nom apparaît dans la liste des membres du collège électoral qui participe aux élections nationales, il paie donc plus de 200 F d'impôts locaux. Le neveu de Magdelaine, Vincent Inisan, occupera le

siège de député de 1919 à 1942. Durant la même période, il dirige la commune de Kernouës. Le malheur frappe le foyer de Jean Marie, quand Magdelaine décède à Kermahellan le 3 mai 1858.

Jean Marie épouse, le 27 juin 1864, Marie Josèphe Abjean, jeune fille de dix-neuf ans. Le mariage est célébré à Trégarantec.

Le dicton breton : "*pep hini en e renk*" (chacun dans son rang) s'applique à nouveau à ce mariage. Marie Josèphe vient, en effet, de la belle exploitation de Kerdec'hoalé, achetée par son grand-père Joseph Galliou après la Révolution.

Joseph fait aussi partie du collège électoral national²⁷.

Ses deux filles s'allient à des familles de même rang.

Marie Aline, l'aînée, épouse Vincent Abjean, fils de Pierre et Marie Jacqueline Perrot du village de Keramézec.

La fille cadette, Marie Françoise, se marie avec François Lichou. Nous ne quittons pas le monde des propriétaires terriens.

Deux autres filles naissent au foyer de Vincent Abjean et de Marie Aline Galliou ; elles font aussi de beaux mariages.

Marie Françoise, l'aînée, épouse Jean Le Borgne. Le couple s'établit dans la ferme familiale de Kerdec'hoalé.



La maison natale de Marie-Josèphe Abjean à Kerdec'hoalé à Trégarantec

Marie Jeanne, la benjamine, se marie avec Jean Marie Tanguy, elle rejoint son mari au village du Parcou, en Ploudaniel.

Vincent Abjean décède à Trégarantec le 28 mai 1850, à l'âge de 32 ans.

Deux filles, Marie Aline et Anne Marie Françoise naissent au foyer de Jean Marie et Marie Josèphe Abjean.

Mais le malheur frappe. Anne Marie décède le 2 avril 1876, à deux mois, et Marie Aline le 11 avril 1897, à vingt-trois ans. Jean Marie meurt le 7 janvier 1895 à Kermahellan, à 61 ans.

²⁵ Statuts. Comice agricole du canton de Lesneven, Brest, imprimerie et lithographie, F. Halégouet, 1883.

²⁶ ADF, site de Quimper, 7 M 67.

²⁷ Impôts fonciers payés par : Joseph Galliou 254 F, Vincent Inisan 349 F, Pierre Abjean 242 F, Gabriel Abjean 230 F. 48 électeurs en 1837, 67 électeurs en 1848, du canton de Lesneven, peuvent participer aux scrutins nationaux durant la monarchie de Juillet.

Son épouse Marie Joséphe Abjean fait son testament en décembre 1912, sept mois avant son décès, le 17 juillet 1913. Elle répartit ses biens entre ses neveux et nièces Le Borgne, enfants de sa sœur Marie Françoise et Jacques Le Borgne, de Kerdec'hoalé, et ses neveux et nièces Tanguy, ceux de Marie Jeanne Abjean et Jean Marie Tanguy, du Parcou. Ces derniers reçoivent une ferme à Kerfelgar et une autre au village de Kerdroc en Saint Frégant. Les deux fermes de Kermahellan vont aux enfants Le Borgne. Auguste travaille dans l'une d'elles. Marie Jeanne, épouse de Pierre Marie Huguen²⁸, entre en possession de la ferme de Kermahellan bihan qu'elle louait.

Marie Joséphe donne par ailleurs 2 000 F (6 660 euros)²⁹ pour les filles nécessiteuses de l'école libre, 4 000 F aux enfants Le Borgne et 3 000 F au recteur de la paroisse pour faire prier Dieu pour le repos de mon âme. Les neveux et nièces de Marie Joséphe se montrent reconnaissants, ils recueillent 614 F pour dire des octaves, services et messes pour leur tante ; je n'ai pas trouvé de sommes plus élevées dans les archives paroissiales.



Une armoire à toiles de lin à Kerdec'hoalé

Ascendance de Jean-Marie MOYSAN

Génération I

1 **MOYSAN** Jean-Marie ° 28.01.1834 PLOUDANIEL + 07.01.1895 PLOUDANIEL
x 27.01.1864 PLOUDANIEL

Génération II

2 **MOYSAN** Yves ° 22.02.1813 PLOUDANIEL + 20.02.1873 PLOUDANIEL
3 **BERTHOU** Marie-Gab. ° 14.02. 1813 PLOUDANIEL x 03.07.1832 PLOUDANIEL + 04.04.1832 PLOUDANIEL

Génération III

4 **MOYSAN** Guillaume ° 04.05.1772 PLOUDANIEL + 15.07.1839 PLOUDANIEL
5 **CESSOU** Marie-Anne °14.04.1778 KERSAINT-PLAB. x 26.flo. 06 KERSAINT-PLAB. + 04.12.1848 PLOUDANIEL
6 **BERTHOU** Pierre °01.02.1785 PLOUDANIEL +29.06.1819 PLOUDANIEL
7 **GUEGUEN** Anne ° 18.12.1785 PLOUDANIEL x 23.01.1807 PLOUDANIEL + 15.08.1831 PLOUDANIEL

Génération IV

8 **MOYSAN** Jacques ° 10.02.1731 GUIPAVAS +12.12.1790 PLOUDANIEL
9 **LE GUEN** Marie ° 13.04.1738 PLOUVIEN x 23.11.1756 PLOUDANIEL + 17.02.1816 LANDERNEAU
10 **CESSOU** Joseph ° 01.09.1748 PENCRAN + 04.07.1789 KERSAINT-PLAB.
11 **PAGE** Anne ° 24.10.1750 KERSAINT-PLAB. x 28.05.1771 KERSAINT-PLAB. + 21.03.1823 KERSAINT-PLAB.
12 **BERTHOU** Jean ° 12.02.1763 PLOUDANIEL + 07.10.1836 PLOUDANIEL
13 **INIZAN** Claudine °13.08.1753 PLOUDANIEL x 13.06.1780 PLOUDANIEL + 12.07.1818 PLOUDANIEL
14 **GUEGUEN** Jean ° 26.09.1763 GOUESNOU +26.02.1811 PLOUDANIEL
15 **GOURVES** Anne ° 21.02. 1764 PLOUDANIEL x 13.01.1784 PLOUDANIEL +13.01.1790 PLOUDANIEL

Génération V

16 **MOISAN** Alain ° 02.03.1701 LA FOREST-LAND. + 26.12.1757 GUIPAVAS
17 **CASTREC** Françoise ° 20.11.1701 GUIPAVAS x 21.05.1726 GUIPAVAS + 20.10.1749 GUIPAVAS
18 **LE GUEN** guillaume ° 09.04.1701 KERSAINT-PLAB. + ?
19 **LE GUEN** Jeanne ° 19.03.1694 PLABENNEC x 23.10.1736 PLOUVIEN +23.07.1755 PLOUDANIEL
20 **CESSOU** Nicolas ° 15.08.1715 PENCRAN +18.02.1776 PENCRAN
21 **PESRON** Marguerite ° 11.03.1713 LA MARTYRE x 15.10.1736 PENCRAN +17.03.1752 PENCRAN
22 **PAGE** Goulven ° 20.05.1716 KERSAINT-PLAB. + 06.07.1751 KERSAINT-PLAB.
23 **MORVAN** Marie ° 24.07.1730 KERSAINT-PLAB. x 13.02.1748 KERSAINT-PLAB. + ca 1751
24 **BERTHOU** Yves ° 03.11.1738 GUIPAVAS + ?
25 **LAVANANT** Anne ° 14.06.1740 PLOUDANIEL x 16.02.1762 PLOUDANIEL + 22.06.1773 PLOUDANIEL
26 **INISAN** Jean ° 09.04.1719 PLOUDANIEL + 04.10.1779 PLOUDANIEL
27 **MESGUEN** Catherine °14.06.1721 LANHOUARNEAU x 19.06.1743 PLOUDANIEL + 24.01.1780 PLOUDANIEL
28 **GUEGUEN** François ° ca 1721 + 17.03.1779 GOUESNOU
29 **LESTIDEAU** Marie ° ca 1729 x 01.05.1751 GOUESNOU + 04.01.1765 GOUESNOU
30 **GOURVES** Jean ° 19.01.1735 PLOUDANIEL + 24.05.1768 PLOUDANIEL
31 **LE ROUX** Marie °20.02.1742 BODILIS x 29.05.1759 PLOUDANIEL +30. prai.08 PLOUDANIEL

²⁸ François Louis Huguen, fils de Pierre et de Marie Jeanne Le Borgne, deviendra maire de 1935 à 1954. Il succède à Pierre Abjean (1917-1927) et à Jean Louis Abiven (1927-1935).

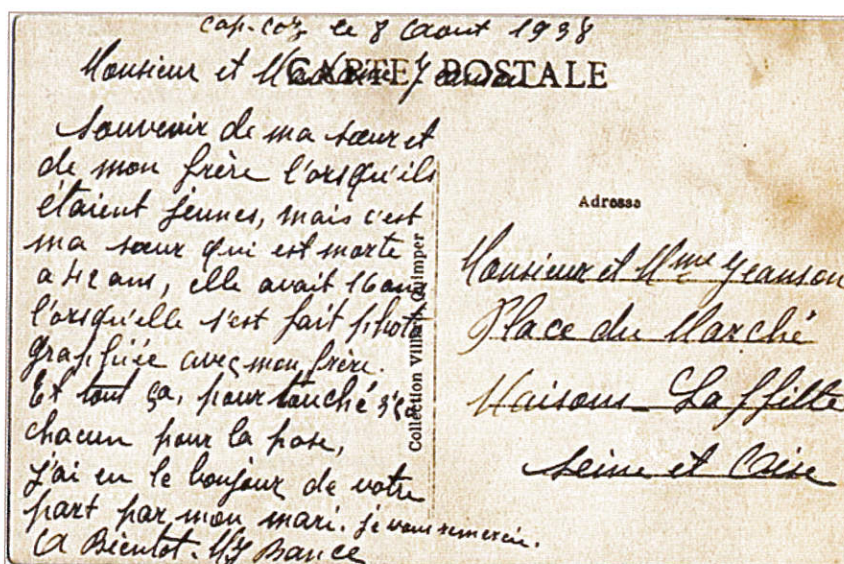
²⁹ Un franc 1912 vaut 3,33 euros d'aujourd'hui. Sachant toutefois qu'une pièce de 20 francs or vaut actuellement aux environs de 400 €, on serait près de 40 000 €.

Quand la carte postale ancienne vient au secours de la généalogie

par Jean-Claude JEANSON.



1271. Mariés de Picardé - Environs de Douarnenez - L'entrée en Gavotte



En fait de mariés, il s'agit de Marie Anne Le Meur et d'un de ses frères (sans doute Pierre)

L'expéditrice de la carte se nommait Marie Jeanne et était marchande de poissons. Au marché de Maisons-Laffitte, son étal était voisin de celui de mes grands-parents qui, eux, vendaient leurs légumes. Elle venait de la ville voisine de Sartrouville avec sa charrette tirée par un âne.

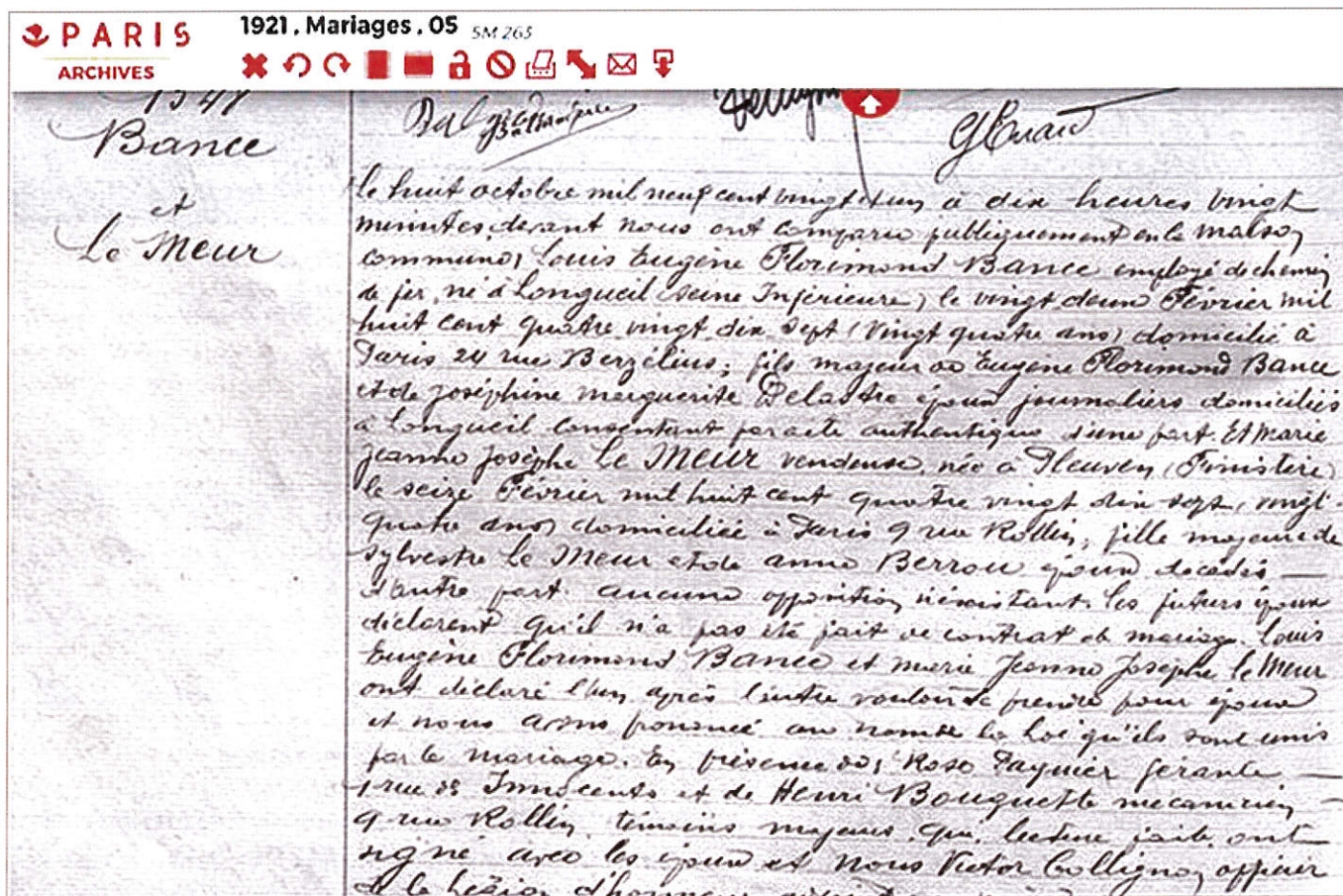
C'est en lisant la correspondance de la carte que j'ai pensé à retrouver des descendants de cette famille. Par chance, je savais où Marie Jeanne demeurait à Sartrouville. En parcourant les recensements je devais pouvoir retrouver son nom de jeune fille. En effet, mariée, elle était devenue Madame Bance. Son mari était cheminot aux Chemins de Fer de l'État.

Sur le recensement de 1931, elle est inscrite sous son nom marital, mais on apprend les lieux et année de naissance des époux. En revanche, le recensement de 1936 la nomme Le Meux.

Avant récupéré les cartes postales de mes grands-parents, j'ai découvert parmi celles-ci une carte représentant la photo d'un couple qui, après quelques recherches, m'a permis de compléter une famille de Pleuven dans le Finistère.

Sartrouville 1936											
Genevieve de Congonion		Djacouris	Angèle	1927	Evreux	Gr		fille			
		Djacouris	Helien	1924	Evreux	Gr		fille			
	63 803	7	Duchézy	Alfred	1894	Le Mans	Gr	Chef	Employé		
			Gardouret	Calice	1889	Le Mans	Gr	Epoux			
			Duchézy	Yvonne	1926	Le Mans	Gr		fille		
	60 804	8	Heunier	Auguste	1875	Le Mans	Gr	Chef	Plombier		
			Heunier	Antoinette	1879	Le Mans	Gr	Epoux			
	58 805	9	Joanee	Louis	1897	Le Mans	Gr	Chef	Commerçant		
			Le Meux	Marie	1897	Le Mans	Gr	Epoux	Marché de Poissons		
	58 806	1170	Loubert	Emile	1882	Paris	Gr	Chef	Charbonnier		
		Pastard	Tecnie	1887	Le Mans	Gr	Epoux	Charbonnier			
		Loubert	André	1911	Paris	Gr	Fils	Charbonnier			

Registre du recensement de Sartrouville, 1936



Acte de mariage de Louis Bance et Marie Jeanne Le Meur, le 8 octobre 1921 à Paris V^e.

Après consultation d'un site généalogique, c'est la déception : pas de Le Meux à Pleuven (29) son pays natal !

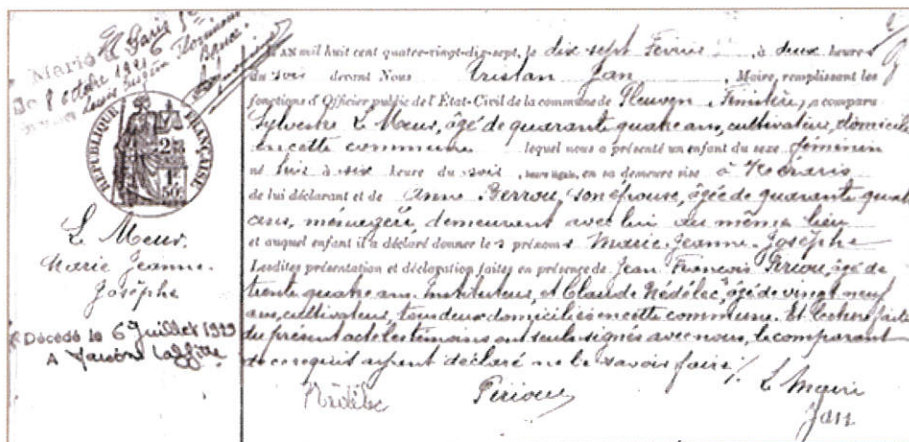
Connaissant le lieu de naissance du mari, je récupère sa date de naissance, ainsi qu'en mention marginale la date et le lieu de leur mariage et une orthographe plus exacte du nom de l'épouse : Le Meur.

Le mariage a été célébré à Paris V^e, et les parents de la mariée sont cités : Sylvestre Le Meur et Anne Corentine Berrou.

Après un balayage systématique des actes de naissances entre 1876 et 1899, on recense dix enfants nés du couple Le Meur x Berrou (voir page suivante).

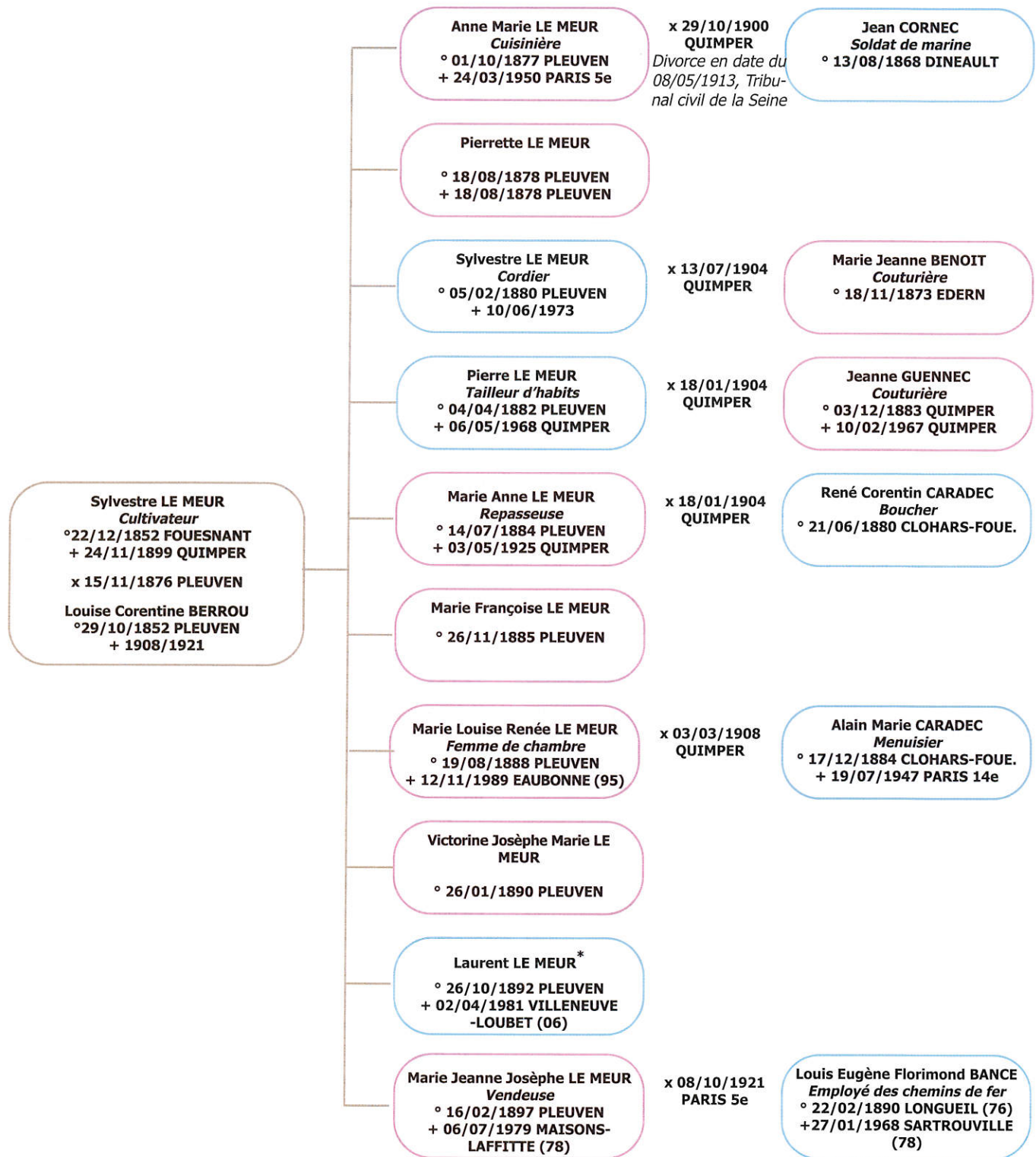
Aujourd'hui, sur les sites spécialisés d'Internet, on constate la diversité de cette carte postale offerte à la vente. Elle est proposée en noir et blanc, en fausses couleurs, ainsi qu'avec des ajouts de végétation. Les cartes ont été vendues à partir de 1904 environ jusqu'aux alentours de 1940. On peut penser que le photographe a fait une bonne affaire, sachant que la pose photo a rapporté 3,5 Francs à chacun des deux enfants Le Meur vers 1904.

Quant à l'éditeur de la carte postale, il n'est pas à une contre-vérité près. Il indique qu'il s'agit de mariés de Ploaré s'apprêtant à rentrer en gavotte. Il n'en est rien, puisque le texte au verso de la carte nous révèle qu'il s'agit du frère et de la sœur Le Meur, qui sont originaires de Pleuven. La vérité a été bien enjolivée pour mieux vendre la carte postale...



Marie Jeanne Joséphe Le Meur, épouse Bance

Enfants de Sylvestre LE MEUR et Louise (Anne) Corentine BERROU



Sources :

- * Archives municipales de Paris.
- * Archives municipales de Sartrouville.
- * Archives départementales du Finistère.
- * Base RECIF du Centre Généalogique du Finistère

* La date et le lieu de décès de Laurent LE MEUR sont indiqués en marge de son acte de naissance.

Le site "Cimetières de France" (<http://www.cimetieres-de-france.fr>) indique que Laurent Yves Le Meur, a été inhumé au cimetière de Villeneuve-Loubet. Fanny Le Meur, née Fourcy (peut-être son épouse ?), décédée le 3 septembre 1983, y a été également inhumée.

Marie Autret et les généraux Dubreton et Laboria

par Jean Pierre LE BRAS, CGF n° 05101.

Contribution à la recherche généalogique

"Nous sommes tous cousins à la mode de Bretagne... ou par Adam et Ève, etc..." Ces boutades, souvent entendues, peuvent, cependant quelquefois, porter une certaine part de vérité, et la recherche en généalogie nous réserve parfois des surprises heureuses et insoupçonnées, pour peu que l'on pénètre profondément dans les galeries du passé ; ainsi en est-il de cet exemple qui apporte des racines communes à deux familles de militaires.

Dans **Le Lien** n° 118, j'ai eu l'occasion d'aborder les origines léonardes du général d'Empire et baron Jean Louis Dubreton, né à Ploërmel le 18 janvier 1773 :

- Origines léonardes par sa mère, Marie Jeanne Le Guen, issue de familles cousines, de Ploudiry, La Martyre, Le Tréhou, Tréflévénez, petite-fille de Jean Le Roux, né en 1678 à Tromelin, dans cette dernière, trêve du Tréhou. Il a "migré" à Josselin où il a épousé Julienne Brunel le mardi 27 novembre 1703, en la paroisse Notre-Dame-du-Roncier.



La ferme de Tromelin

- Origines léonardes encore par son père, Paul Julien, petit-fils de François Sanquer, de Ploudiry, (marié à Olive Ruaud le 22 novembre 1672 à Ploërmel où François s'établit), lui-même fils de Louis et Jeanne Caroff (marié à Ploudiry le 9 février 1649).

Toutes ces familles Le Roux, Le Guen, Sanquer, etc. sont très liées entre elles.

Jean Le Roux,

né à Tromelin, est fils de Jean (mort le 3 juillet 1677 à Tréflévénez) et Marie Autret, née vers 1642, fille de Guillaume et Jeanne Guennou.

Il a pour frères :

- Olivier, né le 2 novembre 1672, marié le 23 novembre 1693 à La Martyre avec Jeanne Pencreach, dont la dernière fille Marie,

née le 21 décembre 1708 à Tréflévénez, y épouse le 22 novembre 1728 Louis Le Bras,

- et Guillaume né le 15 avril 1675.

Marie Autret

(vers 1642 - 15 avril 1691)

Lorsqu'elle épouse Jean Le Roux, frère de sa belle-sœur, le 9 mai 1671, à Tréflévénez, Marie est veuve de Jacques Abgrall, fils d'Hervé et Jeanne Meur, de Ploudiry, épousé le 3 juin 1658 à Tréflévénez.

Mais Jacques décède le 6 novembre 1669, laissant deux enfants : François, né le 10 septembre 1662, et Jeanne, née le 17 avril 1666.

Tous deux ont des descendants. Jeanne se marie, vers 1684, avec Jean Léon, de Ploudiry. Le couple a deux enfants à Tromelin : François en 1687 et Marguerite, née le 30 avril 1689. Jeanne décède cette même année, le 7 mai.

François Abgrall

(10 septembre 1662 – 28 avril 1734)

Il épouse le 10 août 1693, à La Martyre, Marie Kerdellant, veuve de Jean Sanquer et mère de six enfants. Il devient alors régisseur du manoir de Poulbroc'h.

Au décès de Marie, le 14 novembre 1705, il se retrouve avec cinq enfants en bas âge, et convole en secondes noces, le 1^{er} août 1707 à La Martyre, avec Jeanne Le Gall, de Saint-Urbain, qui lui donne dix autres enfants de 1708 à 1729.

Ce qui nous intéresse surtout, dans ce propos, c'est la descendance de Guillaume Abgrall, né le 26 mars 1702, cinquième et dernier enfant de François et Marie Kerdellant.

Guillaume Abgrall

(26 mars 1702 – 27 novembre 1733)

Guillaume épouse le 28 octobre 1726, à La Martyre, Anne Derrien, née le 30 mars 1699 dans cette trêve. Des cinq enfants du couple, nés à La Martyre, deux attirent notre attention : Joseph, né le 6 octobre 1728, qualifié de marchand, et Marie, née le 19 juillet 1734.

Joseph Abgrall

(6 octobre 1728 – 31 octobre 1814)

Joseph se marie le 21 janvier 1755, à Mahalon en Cornouaille, avec Anne Louise Le Harz, née le 25 septembre 1725 dans cette paroisse.

D'abord installé à Daoulas, où naissent six enfants, le couple s'établit à Landerneau, où six autres enfants voient le jour à partir du 16 novembre 1761. Curiosité, particularité : les registres-

font état de quatre naissances gémellaires, dont deux à Daoulas, et deux autres à Landerneau. De cette nombreuse fratrie, nous retiendrons Joséphe Louise.

Josèphe Louise ABGRALL **(11 février 1758 – 13 août 1789)**

Josèphe Louise naît à Daoulas le 11 février 1758 ; son mariage avec Jean François Priston est célébré le 26 janvier 1779 à Landerneau, Saint-Houardon.

Jean François, marchand d'estampes domicilié à Brest, né le 2 septembre 1748 à Linverville, diocèse de Coutances, est fils de Louis, marchand forain, et Renée Boulan.

Des huit enfants du couple, tous nés à Brest, nous retenons la troisième, Désirée Marie Perrine, née le 24 novembre 1781.

Désirée Marie Perrine Priston **(24 novembre 1781 – 31 janvier 1818)**

Brestoïse, rien d'étonnant qu'elle ait épousé un marin, en l'occurrence, Pierre Bertrand Gouet, lieutenant de vaisseau, né à Paimpol le 3 mai 1778.

Le mariage a lieu à Altona au Danemark, (ville aujourd'hui en Allemagne). Par cet acte, ils légitiment Isidore Barthélémy, né à Brest le 28 prairial an XII (17 juin 1804). Suivent deux autres naissances : Désirée Marie Anne, le 28 juin 1812 à Paimpol, et Joseph Ange le 12 octobre 1816 à Brest.

Désirée Marie Anne Gouet **(28 juin 1812 – 10 mai 1842)**

Désirée ne renie pas son milieu d'origine puisqu'elle prend pour époux Pierre Hippolyte Péan, commis principal de la Marine, le 19 août 1833 à Paimpol, veuf de Marie Florentine Camille Felep. Le couple a deux enfants à Brest, dont Annette Louise Alida, née le 9 novembre 1835 à Brest.

Annette Louise Alida Péan **9 novembre 1835 – 12 avril 1915)**

Annette épouse Charles Frédéric Laboria le 10 juillet 1854 à Brest. Né le 14 octobre 1824 dans cette ville, fils de Joseph Emmanuel, officier d'artillerie de Marine, Charles Frédéric devient capitaine du Corps Royal d'artillerie de Marine, et sert ensuite dans le régiment d'infanterie de la gendarmerie. Il est fait officier de la Légion d'honneur. Il décède à Rennes le 29 septembre 1875.

Parmi leurs enfants, intéressons-nous à Frédéric Désiré Auguste Joseph, né le 9 juillet 1856 à Brest.

Frédéric Désiré Auguste Joseph Laboria **(9 juillet 1856 – 8 février 1941)**

Frédéric fait une longue carrière militaire, devient général de brigade en 1914, commandeur de la Légion d'honneur en 1916, ainsi que de l'Ordre Royal de Belgique, général de division en 1917. Il décède à Paris VI^e le 8 février 1941.

Dans sa descendance avec Marie Joséphine Félicie Moirez, épousée le 25 novembre 1883 à Villers-Bretonneux (80), nous

relevons des militaires, officiers, dont un petit-fils, Jean-Claude Laboria, aussi général, né à Paris XVI^e le 28 juin 1926, dont le nom est connu dans la région de Concarneau-Trégunc.

C'est ainsi que le cours de l'Histoire offre quelques satisfactions et surprises aux généalogistes qui s'intéressent quelque peu à leurs origines.

Dans le cas présent, il attise notre curiosité et notre étonnement. En effet, l'évolution de ces deux familles montre bien l'intérêt de la généalogie : en la circonstance, outre la mise en évidence des liens entre elles corroborés par la recherche, elle nous renseigne, de plus, sur leur solide ancrage, méconnu et insoupçonné, dans les profondeurs de la campagne bretonne et léonarde.



Maurice Barrès en 1885.

C'est le cas aussi, pour la famille de Maurice Barrès, affiliée (par sa femme, Marie Paule Couché, épousée le 10 juillet 1891 à Paris V^e) à la famille Dubreton et vraisemblablement, pour de nombreuses autres.

Enfin, il convient également ici, plus modestement, de rappeler la mémoire de Joseph Pierre Marie Le Bras, né le 8 novembre 1889 à Saint-Sauveur, écrivain et "barde" breton, militent bretonnant qui signe ses écrits et poèmes sous les noms de Bruger, Dirllem ou Yann Brezal. Il descend de Marie Autret,

par un de ses fils, Olivier Le Roux, né le 2 novembre 1672, frère de Jean.

Nommé instituteur à Plouguin, il ne peut rejoindre son poste à la fin de l'été 1914, car mobilisé en août à la déclaration de la guerre. Il meurt le 8 septembre 1915 à Vienne-le-Château dans la Marne, tué à l'ennemi. Autre histoire, autre destin.

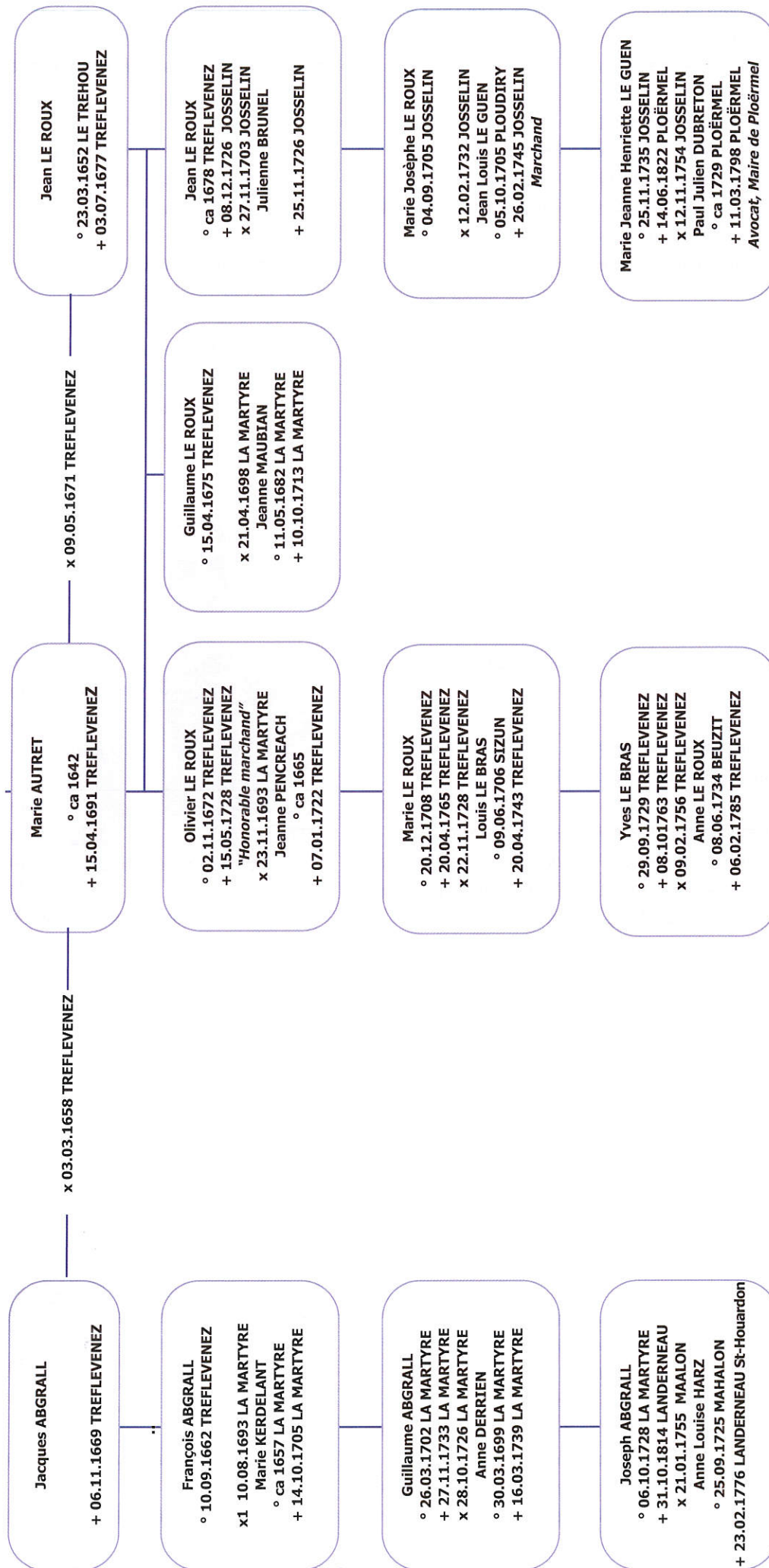


Joseph Pierre Marie Le Bras

Pour en savoir plus sur Joseph Pierre Marie Le Bras : voir le site

<https://www.retro29.fr/joseph-le-bras-dirlem>

Descendance simplifiée de Marie AUTRET



Joseph Louise ABGRALI
 ° 11.02.1758 DAULAS
 + 13.08.1789 BREST St-Louis
 x 26.01.1779 LANDERNEAU St-Houardon
 Jean François PRISTON
 ° 02.09.1748 LINGREVILLE (50)
Marchand d'estampes

Désirée Marie Perrine PRISTON
 ° 24.11.1781 BREST St-Louis
 x 26.11.1810 ALTONA (Danemark)
 Pierre Bertrand GOUET
 ° 03.05.1778 PAIMPOL
 +31.01.1818
Officier de marine

Désirée Marie Anne GOUET
 ° 08.06.1812 PAIMPOL
 + 10.05.1842 BREST
 x 19.08.1833 PAIMPOL
 Pierre Hyppolite PÉAN
 ° 06.09.1804 BREST
 + 09.04.1842 BREST
Commis principal de la marine

Annette Louise Alida PÉAN
 ° 09.11.1835 BREST
 + 12.04.1915
 x 19.08.1833 PAIMPOL
 Charles Frédéric LABORIA
 ° 14.10.1824 BREST
 +29.09.1875 RENNES
Général

Frédéric Désiré Auguste Joseph LABORIA
 ° 09.07.1856 BREST
 + 08.02.1941 PARIS
Général de division
 x 25.11.1883 VILLERS-BRETONNEUX (80)
 Marie Joséphe MOIREZ
 ° 06/09/1861 VILLERS-BRETONNEUX

Yves LE BRAS
 ° ca 1756 TREFLEVEVEZ
 + 03.10.1821 TREFLEVEVEZ
 x 25.01.1785 TREFLEVEVEZ
 Françoise PRIGENT
 ° 20.12.1761 TREFLEVEVEZ
 + 27.03.1804 TREFLEVEVEZ

Pierre LE BRAS
 ° 19.07.1800 TREFLEVEVEZ
 + 28.08.1843 TREFLEVEVEZ
 x 16.01.1826 TREFLEVEVEZ
 Marie Anne BOUROUILLEC
 ° 25.03.1805 TREFLEVEVEZ
 + 23.01.1879 TREFLEVEVEZ

Nicolas Marie LE BRAS
 ° 09.07.1835 TREFLEVEVEZ
 x 06.04.1882 ST-SAUVEUR
 Marie Jeanne LE MENN
 ° 09.09.1844 ST-SAUVEUR

Joseph LE BRAS
 ° 08.04.1889 ST-SAUVEUR
 + 08.09.1915 VIENNE-LE-CHÂTEAU (51)
*Intituteur, Barde,
 Mort pour la France*

Emmanuel DUBRETON
 ° 24.12.1756 JOSSELIN
 + av. 1841
Commis de la guerre
 x 01.02.1785 VERSAILLES
 Jeanne Mélanie RAVACHE
 ° 22.07.1765 VERSAILLES
 + 10.01.1841 RENNES

Hyppolite Marin DUBRETON
 ° 13.05.1806 RENNES
 + 19.02.1884 VERSAILLES
Chef de bataillon du génie
 x 18.02.1846 VERSAILLES
 Lambertine Marie Pauline COUCHÉ
 ° 15.06.1822 ST-OMER (62)
 + 26.09.1898 VERSAILLES

Jeanne Marie DUBRETON
 ° 12.04.1847 COMPIEGNE (80)
 + après 1891
 x 12.09.1867 VERSAILLES
 Edouard COUCHÉ
 ° 20.05.1832 ST-CYR-L'ECOLE (78)
Ingénieur de Ponts et Chaussées

Marie Paule COUCHÉ
 ° 28.06.1872 VERSAILLES
 + 27.11.1935 PARIS 5e
 x 10.07.1891 PARIS 5e
 Auguste Maurice BARRÉS
 ° 19.08.1862 CHARMES (88)
 + 04.12.1923 NEUILLY-SUR-SEINE (92)
Ecrivain, homme politique

Jean Louis DUBRETON
 ° 18.01.1773 PLOËRMEL
 + 27.05.1855 VERSAILLES
*Général de la Révolution et de l'Empire,
 Baron DUBRETON,
 Pair de France*
 (Voir LE LIEN n° 118)

Migrations maritimes des Bretons du Finistère vers le port du Havre

par Thierry NOIREL, CGF n° 4966.

Sur la demande d'Alexandre Etienne Tilly¹, négociant morlaisien, Édouard Corbière² crée la ligne maritime Le Havre-Morlaix, favorisant la migration vers le port du Havre de nombreux Finistériens qui, individuellement, décident de tenter leur chance. Ce dernier s'intéresse à ses compatriotes obligés de quitter la Bretagne pour survivre et constate leurs difficultés à rallier le port normand. En association avec Joachim Puyo³, ami d'enfance, Alexandre Étienne Tilly et son beau-père Pierre Vacher⁴, Édouard Corbière fonde la Compagnie du Finistère, le 17 avril 1839 par un acte notarié, dressé chez M^e Charles Dubois, notaire au Havre.

Le voyage inaugural, au départ de ce port, a lieu le 10 juillet avec le vapeur à aubes *Le Morlaisien*, construit par les chantiers Augustin Normand de cette ville et mis à l'eau le 14 mai. Le premier rôle d'équipage comprend dix-sept hommes, dont six de l'île de Batz⁵. C'est le véritable début de la migration bretonne.

Au Havre, les navires accostent quai de l'île, au quartier Saint-François, jusqu'en 1872, puis au quai nord du bassin de la ville. L'écrivain havrais Julien Guillemard a souvent assisté vers 1900 à l'arrivée du bateau de Morlaix [d'où] débarquaient chaque semaine des campagnards bretons venus travailler, portant encore la petite veste noire, le gilet brodé et le large chapeau à rubans, ils apportaient pelles et pioches, et la plupart ne savaient que quelques mots de français.

En attendant l'achèvement de la ligne Paris-Brest⁶, la Compagnie du Finistère achemine des travailleurs qui font étape au Havre avant de prendre le train pour Paris.

À partir de 1840, se constitue une importante colonie bretonne. Le recensement de 1891 mentionne leur lieu de naissance. Viennent :

des Côtes-du-Nord (Côtes-d'Armor), 5 763 personnes ;
du Finistère, 2 864 ;
d'Ille-et-Vilaine, 1 025 ;
du Morbihan, 563 ;
de Loire-Inférieure (Loire-Atlantique), aucun.



Le port de Morlaix avec le steamer le Morlaisien à quai.
Gravure du *Magasin Pittoresque* de 1843

Ce sont donc, à cette date, 10 215 individus nés en Bretagne, soit 8,8 % de la population havraise. Cette proportion va se maintenir jusqu'en 1939. Cependant, si on prend en compte les personnes nées au Havre de parents bretons, leur nombre est beaucoup plus important. En 1936, il est évalué à 50 000, soit plus du quart de la population.

La plupart du temps, ils arrivent sans qualification, mais avec la volonté de travailler.

D'après l'enquête menée en 1907 par la Chambre de Commerce, le creusement de nouveaux bassins dans le port, l'installation de grandes compagnies de navigation et, secondairement, le besoin en main-d'œuvre de l'industrie, sont les principales raisons de leur venue.

L'enquête précise que les métiers de la mer conduisent vers le Havre un certain nombre de migrants issus d'une zone limitée, allant de Tréguier à l'île de Batz par Perros-Guirec et Lannion.

Ceux de l'île de Batz vont sur les chalands de la Seine tandis que ceux de Perros-Guirec recherchent surtout les embarquements sur les bateaux des grandes compagnies maritimes (*Compagnie Générale Transatlantique* [CGT], *Chargeurs Réunis*). De nombreux soutiers sont recherchés, en particulier, par les grands transatlantiques fonctionnant au charbon, pour alimenter les chaudières en combustible.

¹ Né le 23 avril 1792 à Corlay (22), il est capitaine du Génie et des fortifications, maire de Morlaix (1865-1870), chevalier de la Légion d'honneur. Il épouse, le 24 mai 1820 à Brest, Catherine Joséphine, fille de Pierre Vacher.

² Jean Antoine René Édouard, né le 1er avril 1793 à Brest, père du poète Tristan Corbière, est d'abord marin puis journaliste et écrivain. Il est depuis 1828 au Havre comme rédacteur en chef du *Journal du Havre*.

³ Né le 9 avril 1792 à Vertou (44), il devient, le 9 avril 1844, le beau-père d'Édouard Corbière.

⁴ Baptisé le 6 juin 1768, paroisse Sainte-Croix à Nantes, il est négociant.

⁵ Le capitaine Yves Moal en est natif, sa généalogie suit en fin d'article.

⁶ Le 25 avril 1865, le train inaugural met dix-huit heures pour rallier les deux villes.



Carte du Havre : les quartiers où s'installaient les Bretons

Les Roscovites ouvrent de petits commerces (épiceries, charcuteries, crêperies...). Ceux venant de l'intérieur (Belle-Isle-en-Terre, Plonévez-du-Faou, Pleyben, Coray, Carhaix) sont surtout terrassiers ou manœuvres dans les usines.

Quelles que soient leurs origines, les Bretons investissent deux quartiers bien précis :

- à leur arrivée, ils cherchent un gîte à peu près tous à Saint-François, près du bateau qui les a amenés et les relie encore à leur région. D'ailleurs, ils y trouvent facilement un lieu d'accueil, les cafés et leurs enseignes servent de guide : "À la descente des Audiernistes", "À la descente du Finistère" etc... Le "Café de Saint-Pol-de-Léon", par exemple, les attend, surtout le patron ou la patronne qui va les héberger quelques jours et les mettre en contact avec "un marchand d'hommes" chargé de leur trouver du travail.

Une fois l'emploi trouvé et adaptés à leur nouvelle vie, ils font venir leur famille.

- D'autres vont dans celui de Leure, près de leur lieu de travail ; quelques-uns s'éparpillent dans le reste de la ville.



Fête de la Saint-Yves au Havre.
Photo Philippe Alès. DR.

Après 1914, les villages de Sanvic et Bléville accueillent de nombreux Bretons et Havrais qui abandonnent les vieux quartiers insalubres pour des lotissements pavillonnaires. Cependant, jusqu'en 1939, le groupe le plus représentatif est, sans contexte, celui de l'île de Saint-François. Les coiffes des femmes, les enseignes des cafés, tous les écriteaux vantant les produits de Bretagne frappent les promeneurs. Rue du Général Faidherbe, au fond d'une cour, se situe l'enseigne du "Consul Breton", où s'alignent les titres et l'énumération des services qu'il prétend rendre à ses compatriotes en sa double qualité d'interprète et d'écrivain public. A partir de 1875, un ecclésiastique breton intervient à la paroisse Saint-François pour prononcer, tous les dimanches, un sermon dans sa langue natale.

A l'ouest de la rue de Paris, vers le Perrey, vit un groupe surtout formé de marins et de pêcheurs.

Les Bretons de Leure, très nombreux, sont moins homogènes que ceux de Saint-François. Le noyau principal habite autour de l'église Saint-Nicolas ayant, elle aussi, un prêtre breton de 1887 à 1896.

L'assainissement de la plaine de Leure, la création de nouveaux bassins, le creusement du canal de Tancarville et le développement de l'industrie, vont peu à peu déplacer les Bretons vers l'est, dans le quartier des raffineries, aux Neiges, à la cité Bricard. Ce sont surtout des terrassiers et des manœuvres d'industrie.

Les douaniers bretons vivent dans une caserne, située dans le quartier Sainte-Anne.

De tous les groupes régionaux havrais, la colonie bretonne est celle qui tient le plus à conserver sa culture propre et dont l'assimilation est la plus longue, sans être jamais totale.

Après la guerre 1914-1918, l'intégration est plus rapide. La migration de masse est terminée, le dernier bateau de la Compagnie, l'Edouard Corbière, torpillé le 19 juin 1917 devant Gallipoli (Italie), dans le canal d'Otrante, n'est pas remplacé⁷.



L'Edouard Corbière à Corfou en mai 1916

Présents lors de la fondation du Havre en 1517, les Bretons l'ont été à nouveau lors du développement du port au milieu du XIX^e siècle, main-d'œuvre peu chère mais courageuse. Ils se sont peu à peu intégrés à la vie locale, complétant le caractère cosmopolite de la cité. ■

⁷ L'Edouard Corbière arrive pour la dernière fois au Havre le 22 juillet 1915. Deux jours plus tard, il est réquisitionné. Torpillé, il n'est pas remplacé, l'indemnisation de l'État étant insuffisante pour acheter un nouveau bateau. Cet événement cause la ruine de la Compagnie, qui cesse en septembre 1921.

Sources :

* *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI^e-XXI^e siècle)*, sous la direction de John BARZMAN et Eric SAUNIER, Publication des Universités de Rouen et du Havre, 2005. Première partie : Une migration maritime : les Bretons au Havre, par Jean LEGOY, historien, diplômé d'études doctorales de l'université de Rouen, pages 19 à 30.

* *La Compagnie des paquebots à vapeur du Finistère (1839-1921)*, Patrick TANNEAU, mémoire de maîtrise de l'Université de Bretagne Occidentale, 1992.

Ascendance d'Yves MOAL, premier capitaine du *Morlaisien*

Génération I

1 **MOAL (LE)** Yves ° 06/07/1802 ÎLE DE BATZ + 21/04/1873 ÎLE DE BATZ
épouse le 13/08/1834 ILE DE BATZ Marie Anne Françoise **FLOCH** (°23/04/1796 , + 21/04/1853 ILE DE BATZ

Génération II

2 **MOAL (LE)** Michel ° 10/02/1769 ÎLE DE BATZ + 07/04/1824 ÎLE DE BATZ
Capitaine de barque, puis capitaine de commerce
3 **ROBIN** Françoise Marie ° 23/03/1777 ÎLE DE BATZ x 29/06/1799 ÎLE DE BATZ + 17/04/1816 ÎLE DE BATZ

Génération III

4 **MOAL (LE)** Nicolas ° 20/06/1732 ÎLE DE BATZ + 06/01/1770 ÎLE DE BATZ
Maître de navire
5 **PHILIPPE** Anne ° 23/07/1736 ÎLE DE BATZ x 18/02/1760 ÎLE DE BATZ + 05/02/1821 ÎLE DE BATZ
6 **ROBIN** Philippe ° 21/12/1750 ÎLE DE BATZ + 1777/1795
7 **BESCOND** Marie Anne ° 24/05/1745 ÎLE DE BATZ x 20/10/1773 ÎLE DE BATZ + 22/05/1805 ÎLE DE BATZ

Génération IV

8 **MOAL (LE)** Thomas ° 31/10/1706 ÎLE DE BATZ + 09/03/1792 ÎLE DE BATZ
9 **ROBIN** Michèle ° 20/11/1705 ÎLE DE BATZ x 18/01/1730 ÎLE DE BATZ + 29/02/1788 ÎLE DE BATZ
10 **PHILIPPE** Paul ° 03/01/1712 ÎLE DE BATZ + 17/09/1748 ÎLE DE BATZ
Maître canonnière au service du roi
11 **PHILIPPE** Barbe ° 19/11/1710 ÎLE DE BATZ x 25/11/1734 ÎLE DE BATZ + 17/04/1790 ÎLE DE BATZ
12 **ROBIN** Philippe ° 08/01/1719 ÎLE DE BATZ + < 04/06/1754 Port-au-Prince (Haïti)
13 **MOAL** Anne ° 29/03/1721 ÎLE DE BATZ x 11/09/1749 ÎLE DE BATZ
14 **BESCOND (LE)** Pierre ° 21/08/1705 ÎLE DE BATZ + 12/08/1787 ÎLE DE BATZ
15 **TRULUCHER (LE)** Marie Anne ° 02/05/1708 ÎLE DE BATZ x 03/11/1729 ÎLE DE BATZ + ../04/1775 ÎLE DE BATZ

Génération V

16 **MOAL (LE)** Michel + 24/05/1747 ÎLE DE BATZ
17 **PHILIPPE** Constance ° ca .././1677 x < .././1700 + 03/10/1742 ÎLE DE BATZ
18 **ROBIN** Olivier + < 01/07/1721 En mer
19 **ROBIN** Catherine ° ca .././1664 x 19/02/1703 ÎLE DE BATZ + 02/03/1757 ÎLE DE BATZ
20 **PHILIPPE** Nicolas
21 **PHILIPPE** Anne ° ca .././1683 x 26/05/1707 ÎLE DE BATZ + 06/04/1733 ÎLE DE BATZ
22 **PHILIPPE** Jean + < 26/10/1731 Sur le navire *La Flore*
23 **GOASDOUÉ** Constance ° ca .././1691 x 12/01/1705 ÎLE DE BATZ + 12/04/1741 ÎLE DE BATZ
24 **ROBIN** Philippe ° ca .././1691 + 22/02/1726 ÎLE DE BATZ
25 **TANGUY** Anne ° ca .././1689 x 06/11/1713 ÎLE DE BATZ + 22/05/1724 ÎLE DE BATZ
26 **MOAL** Nicolas + ../09/1731 Sur le bateau *Saint Jan*
27 **GOASDOUÉ** Françoise ° ca .././1683 x 09/02/1713 ÎLE DE BATZ + 08/04/1758 ÎLE DE BATZ
28 **BESCOND (LE)** Nicolas ° ca .././1673 + 05/05/1743 ÎLE DE BATZ
29 **MOAL** Marie ° ca .././1669 x < .././1700 + 26/11/1749 ÎLE DE BATZ
30 **TURLUCHER (LE)** Jean + .././1721 En mer
31 **DENEZ** Marie Anne ° ca .././1681 x 12/05/1707 + 28/10/1721 ÎLE DE BATZ

Génération I

32 **MOAL (LE)** Thomas
36 **ROBIN** Yves
37 **GOASDOUÉ** Philippine ° .././1650 + 11/06/1715 ÎLE DE BATZ
38 **ROBIN** Yves
50 **TANGUY** Yves
51 **PRIGENT** Françoise ° ca .././1650 + 20/04/1730 ÎLE DE BATZ
52 **MOAL** Nicolas + < 09/05/1699
53 **PHILIPPE** Jeanne + 20/05/1727 ÎLE DE BATZ
54 **GOASDOUÉ** Michel
55 **MOAL** Marguerite ° .././1651 + 25/02/1731
58 **MOAL** Michel

Génération VII

64 **MOAL (LE)** Michel
76 **ROBIN** François
106 **PHILIPPE** Paul
116 **MOAL** Jacob

Génération VIII

128 **MOAL (LE)** Jacob

Saint-Mahouarn

par Yves QUEFFELEC, CGF n° 3016.

1) Introduction :

Mahouarn a des chapelles, fontaines et croix qui lui sont dédiées sur le pourtour du Porzay. Au nord au Loc'h en Cast, au plus près de Châteaulin, à l'ouest à Lesvren en Plonevez-Porzay et au sud-ouest à Landanet au Juch. Il est saint patron de Plomodiern et probablement saint éponyme de Plouvorn en Léon. De nos jours seule l'église paroissiale de Plomodiern lui est encore dédiée et son pardon fêté.

Les autres lieux de vénération sont soit tombés en désuétude, soit renommés en Saint-Magloire ou en Saint-Hervé, car Saint-Mahouarn s'avérait trop "obscur" ou "local" pour une église catholique et romaine à vocation universelle. Ce processus d'inculturation est connu pour avoir effacé le culte de nombre de nos vieux saints par un zèle de mise en conformité "idéologique".

Les traces sont fugaces car, presque partout, les vestiges ont été abandonnés, non entretenus, puis détruits. Les pierres furent ré-employées ou dispersées.

Pourtant le prénom de Mahouarn fut porté au moins pendant deux cents ans dans le Porzay surtout à Plomodiern jusqu'au milieu du 19^e siècle.

Les registres de baptême et naissance, mariages, sépultures et décès en sont les témoins formels.

De nos jours et même à Plomodiern, Saint-Mahouarn est pour tous assimilé à Saint-Hervé, bien que les fêtes ne coïncident nullement, le 17 juin pour Hervé alors que le pardon de Plomodiern se fête le 21 septembre.

Mahouarn est un nom de guerrier "*Marc'h-Houarn*" ou cheval de fer, cheval caparaonné de bardes d'acier. D'ailleurs le mot Plomodiern vient de "*magu-tigernos*", paroisse du "grand chef ou roi".

Mahouarn fut donc un grand chef, protecteur de son peuple ou clan, respecté puis vénéré. En effet en 1844, le Loc'h en Cast était encore cité comme ermitage de Saint Mahouarn. Mahouarn fait donc partie de ces hommes qui dédaignèrent le pouvoir régalien pour une vie érémitique*.

Son peuple éleva chapelles, fontaines et croix monumentales pour en perpétuer le culte.

* érémitique: propre aux ermites.

**placître : terrain, souvent herbeux, délimité par une clôture, fréquemment un mur, entourant les églises, les chapelles ou fontaines bretonnes. Le placître est typiquement l'un des éléments de l'enclos paroissial, désignant l'espace non bâti qui entoure celui-ci. Ce terme, qui ne figure pas dans les dictionnaires modernes, était utilisé pour les actes officiels.

Les notes de référence se trouvent à la fin de l'article.

2) Loc-Mahouarn au Loc'h en Cast

Mahouarn a progressivement été supplanté par Magloire à partir du XVIII^e siècle. Loc-Mahouarn a progressivement disparu au profit du toponyme Le Loc'h.

On peut cependant signaler que le lieu était encore appelé Loc'h-ihouarn dans les années 60, selon le témoignage en août 2018, de M. Henri Jouan de Kervennoël, alors propriétaire des lieux.

A l'arrière du manoir du Loc'h, dans les bois, le minerai de fer est partout affleurant et donne une couleur rouge aux pierres des murets étagés des anciennes zones d'extraction.

Cette chapelle, que le rôle des décimes, en 1787, appelle Saint-Magloire, n'était anciennement connue que sous le vocable de Saint-Mahouarn ; nous en trouvons mention sur une fondation datant de 1657. Ce ne fut qu'au XVIII^e siècle que l'on commença à l'appeler indifféremment, dans les comptes Saint-Mahouarn ou Saint-Magloire. Saint-Mahouarn est le patron de la paroisse de Plomodiern. Il est représenté en costume épiscopal, mais on ne sait rien de sa vie¹.

En 1831, M. Guizouarn, recteur de Cast, écrivait à l'Evêché : "*la fabrique possède, sur le placître** du Loc'h, une vieille chapelle ruinée qui ne sera pas rebâtie pour trois raisons : elle est trop petite, elle est à une lieue du bourg, et elle est à un quart de lieue de Châteaulin, dont la jeunesse libertine s'y rend, le jour du pardon, et non pour édifier les bons paysans. C'est ce qui avait déterminé M. Quevarec, recteur (1805-1812), à la faire démolir : on a transporté à Cast, la charpente, les statues, les autels, une tour, il ne reste plus que les murs qu'on pourrait accorder à M. de Kervennoel, sur le terrain duquel la chapelle est bâtie*"¹.

Nous avons relevé, sur les registres, les deux actes suivants, qui concernent cette chapelle :

Ce jour, 15^e de Mai 1650, en l'église paroissiale de Cast a été une cloche faite et dédiée pour la chapelle de Monsieur de Saint-Mahouarn, en la paroisse du dit Cast, baptisée par vénérable personne Missire Grégoire Blaise, prêtre de la dite paroisse, et nommée soulz et au nom de Monsieur Saint-Louis par vénérable et discret Missire Guillaume Le Glinec, recteur du dit Cast, et dame Louise de Moellien, dame douairière de Kerstrat, propriétaire de Chef du Bois et autres lieux, présents les

sooussignants, à l'issue de la grand'messe, selon les formalités de notre mère Ste Eglise :

"Louise de Moelien ; Quoetsquiriou ; T. Le Louarn ; Blaise, prêtre : G. Glivec ; Jouan ; H. Le Queffellec ; Guillaume"¹.

Ce jour, 29^e Octobre 1673, ont été faites les cérémonies requises et nécessaires par vénérable et discrete personne Missire René Cariou, curé de la paroisse de Cast, pour la bénédiction d'une cloche pour servir dans la chapelle de Monsieur St-Mahouarn du Loc, située en la dite paroisse.

Laquelle cloche a été bénite en l'église paroissiale de Cast et nommée Françoise-Corentine par discrete personne Missire Pierre Jule, recteur de la dite paroisse, et demoiselle Françoise Jouan, ses parrain et marraine, qui signent : P. Jule ; G. Mauguen, prêtre ; G. Crauzon, prêtre ; Françoise Jouan ; Marguerite Le Bihan ; R. Cariou, prêtre"¹.

Voici ce qu'écrivit Pol Potier de Courcy (1815-1891) membre de la société française pour la conservation des monuments historiques, à Saint-Pol de Leon le 15 juin 1844 :

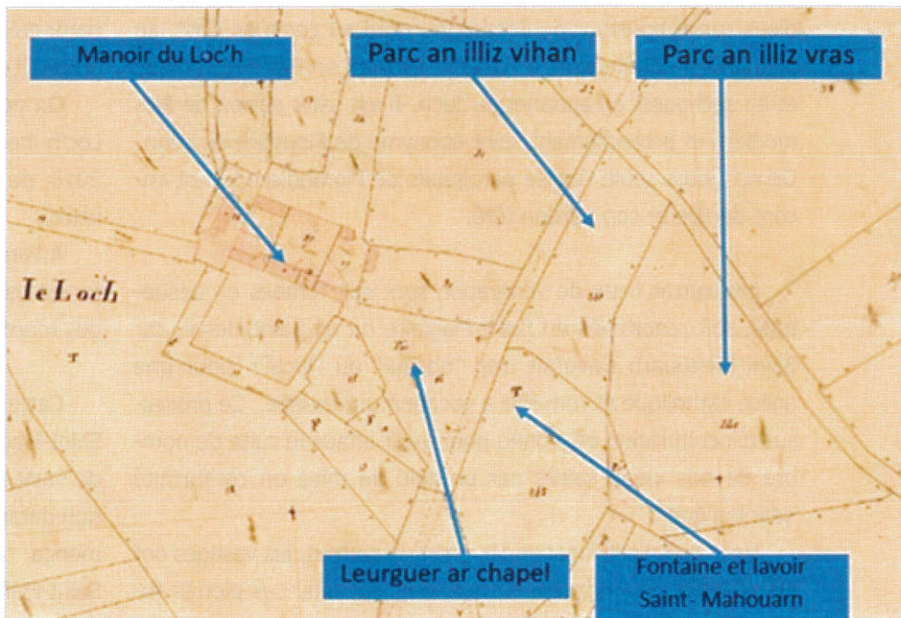
"En quittant Châteaulin, dans la direction de Quimper, on gravissait avant l'ouverture de la nouvelle route, une montagne très élevée, prolongement des montagnes noires. C'est le chemin que je pris pour me rendre au bourg de Cast. A une demi-lieue de Châteaulin, je laissai sur la gauche le manoir de Loc-Mahouarn, sur l'emplacement duquel se trouvait autrefois l'ermitage et la chapelle de Saint-Mahouarn, saint inconnu aux hagiographes, et aujourd'hui patron de Ploumodiern. Prenant sur ma droite, je traversai un plateau inculte, terminé au nord-ouest par les trois cimes du Menehom. La montagne du Menehom, élevée de plus de mille pieds au-dessus du niveau de la mer, était un lieu célèbre du temps des Druides, et les nombreux monuments celtiques dont elle est encore couverte annoncent son importance religieuse passée. La tradition veut que le nom de Menehom ou Menec'hom (montagne de l'auge) lui vienne d'une auge qu'on appelle en breton Com, en construction C'hom, et qui servait aux cérémonies druidiques"².

L'historien Eugène Halleguen (né le 4 octobre 1813 à Châteaulin, thèse de doctorat soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 6 août 1836, décédé vers 1879) rapporte encore en 1872 :

Dès en partant, voici le fretum³ au fond de la rade, et Lanvéoc plus près : Kerromen est sur le plateau qui sépare la baie de Douarnenez à la tradition gradlonienne d'Is, de la rade de Brest, et nous passons entre Landévennec et Thopopège (NDLA : Tibidy) Nous montons par l'Aulne à Castellin, château du pays de Nin. Là se voit au-dessous du coude de la grand'route de Quimper, l'ermitage d'Idunet, frère de Guénolé, grotte celtique naturelle ; la rivière qui coule sur la gauche descend de Locthey, ermitage d'un des pre-

miers disciples chéris, saint They.

En face de nous, dans le bosquet du Loc, était Loc-Mahouarn, autre ermitage voyant le dolmen naturel de saint Idu-net, auprès de l'If celtique. Après l'étang du Duc, en montant la rampe de saint Venec, voyez la tour décapitée de Loc-Ronan au grand Minihiy (lieu d'asile) au grand Pardon de sept en sept ans, ayant sa Troménie (procession autour du mont) au-delà du clocher de Kémenet-Even aux ruines romaines et à l'église gothique³.



Le cadastre de Cast pour l'année 1849, section D1 du Parc au Duc :

Les parcelles 16, 240 et 241 portent les noms de Leurguer ar chapel, parc an illiz vras et vihan. Parc an illiz vihan et parc an illiz vras sont des parcelles labourables jouxtant les lieux de dévotion.

Une parcelle est dénommée "Leuguer ar chapel", ce qui signifie placître ou parvis de la chapelle. C'est donc l'espace qu'occupait la chapelle Saint-Mahouarn et la partie aplanie et entretenue qui la circonvenait.

Cette parcelle est devenue en 1849 une "pâturage plantée", les pierres ont donc toutes été ré-employées localement ou revendues.

La fontaine et le lavoir Saint-Mahouarn :

La fontaine faisait l'objet de processions de dévotion jusque dans les années 1950. Une statuette représentant Saint-Mahouarn était scellée dans une niche (témoignage rapporté en 2019 par l'épouse de Jean-Pierre Portier, habitée du Loc'h)⁴.

Les pierres de la chapelle :

Le bulletin de la commission diocésaine d'architecture et d'archéologie (année 1905) nous apprend que, lors de la démolition de la chapelle, on a transporté à Cast, la charpente, les statues, les autels, une tour¹.

Ce qu'il en reste de nos jours se trouve dans l'enclos presbytéral du bourg de Cast.

* Fretum : mot latin signifiant bras de mer, passage maritime entre deux terres.



Par exemple, une statue décapitée en costume épiscopal, de face et de profil (hauteur 90 cm), et le grand pinacle du clocher, surmonté d'un christ de calvaire.

3) Chapelle et fontaine Saint-Mahouarn à Landanet au Juch

Témoignage d'André Cloarec de Landanet⁷:

L'Abbé François Philippe, voisin de Landanet, et Marie Anne Kervarec née sur les terres de la ferme de Landanet, disaient avoir joué enfant vers 1900 dans les ruines de la chapelle Saint Mahouarn. C'était dans leurs souvenirs une excavation ceinturée de murets.

La pierre d'autel de cette chapelle est devenue pierre d'angle de la maison familiale élevée en 1904. Les pierres de cette maison sont de belles pierres de taille en beau granit de Locronan. Elles viendraient de la chapelle, car toutes les autres pierres de construction sur la ferme étaient extraites in situ et n'ont pas la même qualité.

Bien des anciens attestent de l'existence jusqu'à la fin du 19^e siècle de la procession depuis la chapelle vers la Fontaine Saint Mahouarn. Marie-Jeanne Le Bihan, épouse Cloarec (1871-1940), se rendait encore à la Fontaine Saint-Mahouarn pour y prier.

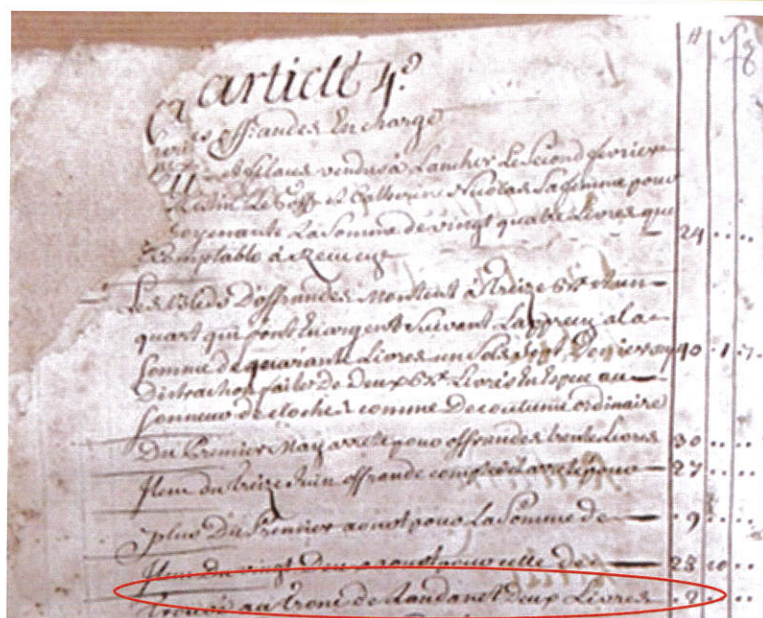
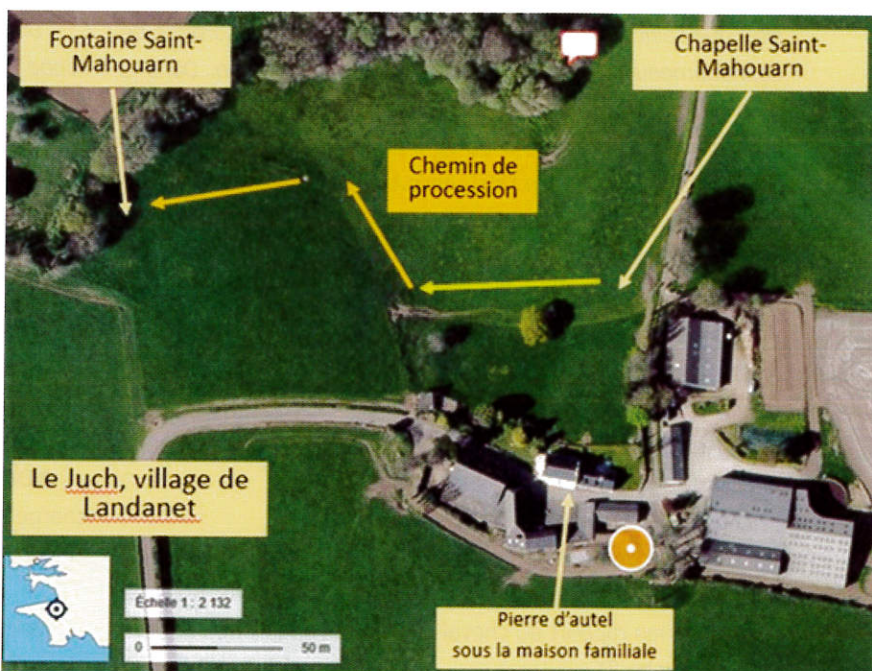
La structure de pierres à disparu. Cette source se jette dans le "stang de Kergouenec" qui à son tour rejoint le cours d'eau Le Nevet ou Ris qui finit sa course dans la Baie de Douarnenez à la plage du Ris.

Les comptes de fabrique du Juch :

Pour l'année 1761, l'article 4 atteste du versement d'une obole dans le tronc de la chapelle Saint-Mahouarn⁸. La chapelle était donc encore en état à cette date.

4) Eglise et fontaine Saint-Mahouarn à Plomodiern

Selon Bernard Tanguy⁵, Plomodiern a pour saint éponyme *Mo-diern* du brittonique "*Magu-tigernos*" ou "grand roi ou seigneur".



Article 4 des comptes de fabrique de 1761

L'assimilation de Mahouarn à Hervé est sans doute abusive, car le pardon de Saint-Mahouarn à Plomodiern a lieu le 21 septembre alors que la Saint-Hervé est fixée au 17 juin.

Il rappelle également que Mahouarn est attesté pour désigner un nom d'homme, en vieux Breton *Marchoiarn*, ainsi que des noms de lieux : Knech Mahouarn et Menez Marchouarn attestés en 1432 et 1520 en Treouergat (Pays du Léon).

Selon l'abbé Jacques Thomas⁶, Mahouarn est Hervé, car pour lui le préfixe "Ma" n'a guère d'importance et "houarn" ressemble à Houarné. La démonstration, il faut le dire, n'est pas convaincante : *"Il y a de quoi étonner ceux qui ne connaissent pas les formes anciennes des noms : Mahouarn c'est Hervé ! On admet cependant sans hésiter que saint Hervé est le patron authentique de la paroisse de Lanhouarneau (en breton "Lanhouarne") dans le Léon. Dans le nom de notre saint Mahouarn, le préfixe n'a guère d'importance ; il semble d'ailleurs provenir de ce "Mor" (=grand) que nous vu pour Mordiern, évolué en "Ma". Mais le terme essentiel, "houarn" ressemble bien à Houarne, qui est aussi Hervé... tout simplement parce que la même forme très ancienne du nom (Hoearnviv au XI^e siècle, Houarnve au XIII^e) a suivi des évolutions différentes...*

On ne peut donc pas échapper à la conclusion : sous la forme traditionnelle de "Mahouarn" , qu'il faut se garder de mépriser et qui a, au contraire, une saveur de terroir, c'est bien saint Hervé qui est le patron de Plomodiern".

Fontaine Saint-Mahouarn :

La statue de droite est celle de Saint-Marc, l'évangéliste. La présence de cette statue révèle donc une fois de plus, que Mahouarn a bien rapport au cheval (Voir les évangélistes bretons au paragraphe 8).

Selon le témoignage de Jean-François Bideau, adjoint au maire de Plomodiern , les anciens de Plomodiern prononcent encore de nos jours le "r" de Mar-houarn (2019).

Eglise Saint-Mahouarn :

La date du pardon est fixée au 21 septembre et se déroule le 3^e dimanche de ce mois. Dans l'église paroissiale se trouve la bannière dévolue à Saint-Mahouarn. Un cantique à Saint Mahouarn composé dans les années 80 par Charles Bouin, originaire de Crozon, curé de Locronan, y est chanté.

5) Chapelle, fontaine et calvaire Saint-Mahouarn à Lesvren en Plonevez-Porzay

Au village de Lesvren, Mahouarn fut progressivement supplanté par Hervé, mais la chapelle était encore communément appelée saint Mahouarn au XVI^e siècle⁹ :



Fontaine de Saint-Mahouarn. La statue de droite est celle de saint Marc, l'évangéliste

"Dans ses recherches sur la paroisse de Plonevez-Porzay, M. l'abbé Pouchous, en parcourant les papiers de famille de Marie-Anne Avan, a trouvé une copie de délibération en latin.

L'écriture est ancienne, le papier bien mûr. On porte en bas de la pièce les noms des signataires et les noms de ceux qui ont fait une croix, en guise de signature, ne sachant signer. Au bas de la pièce, se trouvent, en écriture un peu moins ancienne, des notes qui expliquent en français les noms des lieux où résidaient les conseillers et les fabriques nommés. Voici cette pièce :

"Année 1518 .../... Corentinum Bosec, excubiâ silvestri, curatorem capellae sanctii Herveii vulgô dicte sancti Machouarn cum eâdem facultate ..." .

NDLA : "Corentin Bozec, garde-forestier, commissaire en charge de la chapelle saint Hervé appelée indistinctement saint Machouarn avec la même signification" .

Voici l'extrait de la monographie de l'abbé Pouchous pour la chapelle saint Machouarn¹⁰ :

"Cette chapelle a disparu depuis plusieurs siècles ; elle était à Lesvren, dans le placître qui est contigüe au pignon ouest de la maison manale, et qu'a fait construire en 1826, Guillaume Le Gac. A cette époque on a trouvé en ce lieu une pierre d'autel dans le grand placître au bas de Lesvren-Isellaff, on voit une pierre avec une croix, sans date et sans inscription ; c'est la croix de saint Machouarn. Non loin de cette croix N-N-E est aussi la Fontaine de saint Machouarn.

Quel est ce saint Machouarn ? Il est probable que ce soit Hervé, nommé aussi saint Houarnec, dont les Léonnais ont fait saint Houarné ; Saint Hervé est mort au lieu dit Lanhouarné. M. de Kergariou m'a assuré que sa paroisse (celle de Bringolo, en Saint-Brieuc) est dédiée à Saint Hervé, sous le nom de saint Machouarn. Plomodiern a une foire de saint Hervé qui en est la patron, sous le vocable de saint Machouarn.

Une statue en pierre, représentant saint Hervé conduisant un loup, a été autrefois dans la chapelle de saint Machouarn de Lesvren, ce qui rend évident la supposition que je fais : saint

Machouarn et saint Hervé sont quid idem. A quelle époque a-t-on détruit la chapelle de saint Machouarn de Lesvren ? Pourquoi la statue de saint Hervé a-t-elle été mise à Kerlaz et non au bourg de Plounevez-Porzay ? Pourquoi a-t-on démoli cette chapelle ?

Ce sont des questions qu'il m'est impossible de résoudre, vu que ni documents, ni titres, ni même aucune traditions, telle quelle, ne viennent à mon secours".

NDLA : Maison manale : manoir, maison d'habitation.

Pour ce qui concerne la paroisse de Bringolo, il n'a pas été possible de confirmer le culte de saint Machouarn¹².

Roger Garrec mentionne à Lesvren, une chapelle dédiée à Saint-Mahouarn, une fontaine sacrée et une croix¹¹ :

La chapelle Saint-Hervé, à Lesvren, a disparu très tôt. En 1691 on ne la mentionne plus. Le peuple, au début du XVI^e siècle, l'appelait "sant Mahouarn", un saint qui est aussi le patron ancien de la paroisse de Plomodiern et dont on ne sait rien. Il fut identifié, on ne sait quand, à saint Hervé, le barde aveugle dit "sant Houarne" à Lanhouarneau en Léon. Subsiste aujourd'hui à Lesvren-Izella une croix de granite, dont le long fût porte un humble Christ sculpté dans la masse, tout comme au revers la Vierge à l'Enfant. Sa présence insolite au milieu d'un plateau que longe un ancien chemin négligé par le remembrement a de quoi surprendre le promeneur. Le mur d'enclos de la chapelle de la Palud porte depuis 1958 la statue de saint Hervé, conduit par Guic'haran et un loup domestiqué. Cette statue était autrefois adossée à l'un des piliers de l'église de Kerlaz. Un recteur la reléqua dans le cimetière. Elle fut acquise par l'abbé Millour, un aumônier de la marine en retraite rue de la Clarté (Ty an aotrou Moan). Ses héritiers, les Richard, devaient la céder à la paroisse de Plonévez, et c'est le curé Jacques Thomas qui l'installa à Sainte-Anne.

Les fontaines sacrées

Alain Pouchous a recensé les fontaines de sa paroisse, en particulier celles dédiées aux saints. Il a noté les pratiques superstitieuses attachées à plusieurs d'entre elles. .../... Par contre, il ne note aucune pratique superstitieuse à propos des autres fontaines, que ce soit Saint-Mahouarn à Lesvren .../...

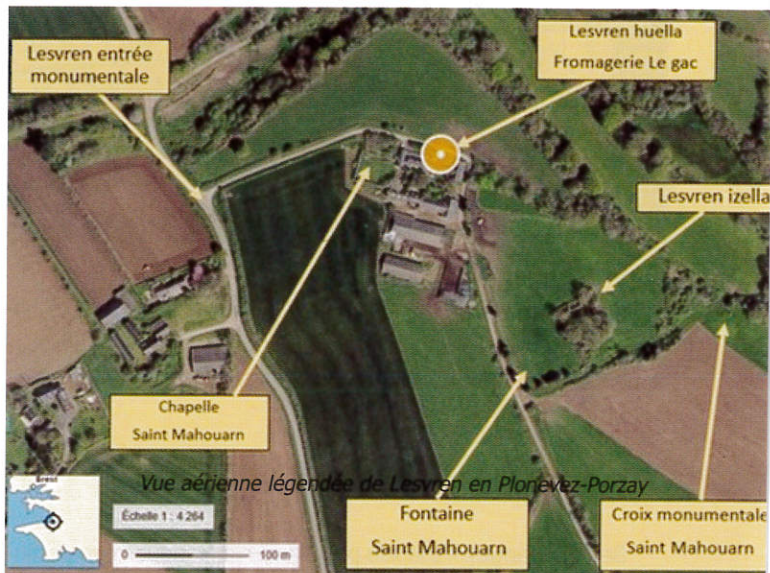
Les croix et calvaires de Plonévez

Alain Pouchous comptait vingt-trois croix et calvaires sur sa paroisse. .../... 10.- Croix de Lesvren...

Lesvren Izella :

Croix monumentale de Saint-Mahouarn du XVII^e siècle, située dans une pâture de Lesvren izella, près du cours d'eau le Lapic. Sur le fût se trouvent un christ et une vierge à l'enfant.

— A la croisée des chemins se trouvait la fontaine sacrée de Saint-Mahouarn. La fontaine a disparu suite à la captation de la source.



Placître de la chapelle Saint-Mahouarn :

De nos jours, ce placître est ceinturé de murs, on y voit encore quelques pierres de belle facture.

6) Saint-Mahouarn à Sainte-Anne La Palud en Plonevez-Porzay

Le groupe de Saint-Hervé provient de la chapelle Saint-Mahouarn de Lesvren.

Ce groupe est encore appelé "paotr saout Lesvren", ou garçon vacher de Lesvren (témoignage d'André Queffelec de Sainte-Anne La-Palud, 2019).



Croix de Saint Mahouarn



Vitrail Saint-Mahouarn :

Il est écrit *Mahouarn "dit Hervé"*, et non pas *Hervé "dit Mahouarn"*, ce qui atteste la substitution d'un saint vénéré localement par un saint reconnu par l'église catholique et romaine.

7) Mahouarn, saint éponyme de Plouvorn :

Bernard Tanguy n'associe pas Mahorn à Mahouarn, mais plutôt à Maorn, connu pour être associé aux préfixes usuels Coat, Ker, Stang ou Bot⁵.

"L'éponyme de Plouvorn serait un saint breton du nom de Maorn. Cet anthroponyme est attesté par ailleurs : il est associé, d'une part, au breton koat "bois", dans Coat-Morn, villages de Guissény et de Rosporden, ce dernier noté Coetmaorn en 1426, d'autre part, au vieux-breton bot "demeure, résidence", dans Bot Maorn, nom d'un bois à Pleyber-Christ, en 1458, enfin au breton ker "village", dans Kermorn, village de Bannalec".

Dans sa topologie des paroisses du Léon, M. Jourdan de la Passardière associe, quant à lui, Mahorn au Mahouarn de Cornouailles¹³.

"St Mahorn n'a pas d'actes connus. En Cornouaille on le nomme St Mahouarn, et il est honoré à Plounevez-Portzay, à Plomodiern et à Cast. Dans cette dernière localité on le confond avec St Magloire (Maglorius), évêque de Dol, que les Gallois nomment Maelor, d'après ce que rapporte Kerdanet (Albert le Grand, p. 252) ; ce nom n'est pas sans quelque affinité avec notre St Melore, cité par Mabillon, Meloir, Melar, Melor (Baring Gould). On pourrait supposer que le suffixe Vorn provient du nom propre Born (le Borgne) assez répandu dans le Léon : on ferait fausse route, car la paroisse actuelle de Plouvorn figure très souvent dans les anciens actes sous les formes Plouemaorn, Plouemorn ; Dom Morice (Pr I. 1064) cite en 1282 terra scoa apud Ploevaorne, Mescouez près Plouvorn. La forme contractée morn se trouve en composition dans Coatmorn en Guissény, Coatmorn et Satng morn en Rosporden, Kermorn en Bannalec".

Il est tout de même surprenant, pour un saint éponyme, que ni Maorn, ni Mahorn, ni Morn n'ait été un prénom porté à Plouvorn ou même dans le Finistère sur les quatre derniers siècles¹⁴.

8) Marc'h et Marc dans les évangélistes bretons

Le "Groupe de Landévennec" désigne un ensemble de manuscrits enluminés des évangiles datés des IX^e et X^e siècles

et provenant du scriptorium de l'abbaye de Landévennec.

La principale caractéristique de ces évangélistes est la représentation des quatre évangélistes sous une forme anthropozoomorphique, plus précisément zoocéphale : tête de cheval pour Saint-Marc.

Le cheval se disant "Marc'h" en Breton.

9) Mahouarn, prénom porté dans le Porzay :

Le prénom Mahouarn fut donné en Porzay. Les registres de baptêmes, mariages et sépultures, jusqu'au milieu du 19^e siècle l'attestent.

Sa zone géographique d'attribution est cependant limitée au Porzay, ce prénom ne s'est pas répandu ailleurs dans le Finistère¹⁴. Il est peu à peu tombé en désuétude, peut-être est-ce là



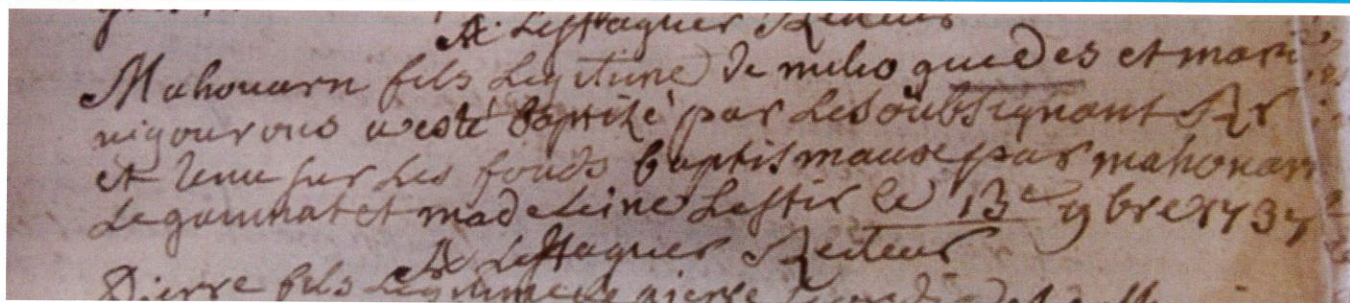
A gauche : Evangélaire d'Oxford Bodleian Library, manuscrit Auct. D. 2. 16 daté du début du X^e siècle.

A droite : Evangélaire de la New-York public library MA115, f. 13 v. daté des années 890-910.



A gauche : Evangélaire de Boulogne-sur-Mer, Bibliothèque Municipale, ms. 8.

A droite : Evangélaire de Berne Burgerbibliothek ms. 85.



une conséquence du processus d'inculturation, les familles n'osant plus dénommer leur enfant du nom d'un saint renié.

Dans la base RECIF, des personnes sont dénommées Mahouarn dans pas moins de 18 baptêmes, 12 mariages et 14 sépultures, entre 1677 à 1849¹⁴.

10) Mahouarn, nom d'homme chez les Celtes

10-1) Le cheval dans la langue gauloise

Le Gaulois possède au moins trois mots pour désigner le cheval : *Epos, Marcos, Caballos*.

Voici un texte du linguiste Adolphe Pictet relatif au gaulois Marcos, qui donnera pour ce qui nous intéresse le patronyme Marchoiarn¹⁸.

"Un second nom gaulois du cheval, à côté de *epos, epo*, nous est également bien connu par les témoignages anciens. Par celui de Pausanias d'abord (X, c. 29), quand, en parlant de la Trimarcisia des Galates, composée de trois cavaliers; il ajoute que c'est là un terme indigène, attendu que les Celtes appellent le cheval (à l'accusatif). Cela suppose un nominatif masculin *marca*, qui se rencontre, en effet, comme nom propre; mais d'autres données indiquent aussi un thème *marcos*. Pour le suffixe de dérivation *isia*, cf. Zeuss, p. 748. Un témoignage plus récent est celui de Maccellus de Bordeaux (chap. xvi), qui indique, comme un bon remède contre la toux, une plante nommée *calliomarcus*, c'est-à-dire, selon lui, *equi ungula*, sabot de cheval. Ce composé semble irrégulier, car le nom du cheval devrait précéder celui du sabot mais on trouve en cymrique et en irlandais des exemples de ces composés impropres, où le premier substantif régit le second. (Cf. Zeuss, 859 et 820). Aucun terme néo-celtique connu ne rend compte du sens de *callio*, mais ce mot se rattache bien probablement à la même racine que le cymrique *caled*, armor. *kaled*, *kalet*, dur irl. *caladh*, id, *caillte*, dureté, etc. Cf. lat. *callus*, *callosus*, etc. Quoi qu'il en soit, la signification de cheval pour *marcus* est bien certaine.

Ce nom, également celtique et germanique (cf. ancien allem. *marah*, *marach*, ang.-sax. *meaz*, scand. *marr*, etc.) se retrouve dans l'irlandais *marc*, comme dans le cymr.-corn. armoricain *march*. Ces derniers dialectes l'ont conservé à l'exclusion presque complète de l'ancien *epo*, et il y figure très-fréquemment dans les noms d'hommes, simples et composés. Ainsi, en cymrique, *March* (Lib. Land., 225), *Marchi* (212), *Marchan* (188), *Marcguein*, valet de chevaux (263), *Marchuid*, connaisseur en chevaux (213 cf. plus haut *Echwidd*), *Marchluid*, cheval gris (236), *Gurmarch*, cheval mâle, étalon (176), *Catvarch*=*Catmarch*, cheval de bataille (Arch. of Wales, II, 33), *Conmarch*, cheval en chef (*ib.*, 31), etc., etc.; en anc. armoricain, *Marchus* (Cart. de Réd., 392), *Marcherins* (234), *Marcoc* (i84)=cymr. *Marchawg*, cavalier, *Marchoiarn*, cheval de fer (210), *Cunmarch*,

Conmarch, cheval en chef (6, 7, etc.), et d'autres encore. Plusieurs de ces noms doivent être pris naturellement comme des possessifs.

En irlandais, c'est *each* qui domine dans les noms propres, comme *epo*, en gaulois, et je ne trouve à citer que *Marcan*, petit cheval (Ann. Tighern., -199; Ann. ult., 299), et le composé *Eachmarchach* (Tighern., 293), littér. cavalier de cheval.

Chez les Gaulois; l'emploi de ce mot pour les noms d'hommes est assez rare, et parfois douteux, à cause de son identité de forme avec le prénom latin *Marcus*, d'origine toute autre, s'il provient, comme on le croit, de *Mamercus*, ou s'il signifie simplement marteau. La famille romaine des *Marcius* n'avait sûrement rien de commun avec le nom celtique du cheval. On peut cependant considérer comme Gaulois un *Marcus Jovincilli fil.* (Murat. 1553, 6), insc. de Brescia, et un *Marcinus Breucus Surconis fil. pannonien* (Steiner, 1829), à cause des noms celtiques qui les accompagnent. Il en est de même d'un potier *Marca*, masculin en *a*, comme *Mosa* (Sil. Itai., v. 7, 31), soldat gaulois, *Jusa* (Stein., 1624), *Masa* (1842), *Manna* (R. Smilh. Catal., 44), etc., et qui concorde avec le de Pausanias, mentionné plus haut. J'ajouterai encore le *Marco-onis* d'une inscription de la Styrie (Stein, 2938), en comparant le cymrique *Marchan* et l'irlandais *Marcan*. Aucun nom d'homme gaulois, à moi connu, n'est composé avec *marcus*; mais celui des matrones *ambiomarcoe* (Bonn. Jahrb., xxv, 33), celles qui sont près ou autour des chevaux, a pu désigner une classe de divinités chevalines, comme *Epona*. Ce sont les noms de lieux qui offrent plusieurs composés de ce genre. Ainsi *Marcodurum* (Tacite, Hist., iv, 28) *arx equorum*, *Marcomagus* (Itin. ant., p. 177) *campus equorum*; *Jlarcomanium* (Reichhard. Carte d. 1. Gaule F, m) *locus equorum*; du cymr. *man*, lieu, endroit. Dans le pays de Galles, on trouve de même, comme localités, *Marcliros* (Arch. Of Wales, II, 622), prairie des chevaux; y *Marchwiall* (*id.*; 617), les gaules de cheval; *Penmarch* (626), tête du cheval; *Dinmeirchion* (617), forteresse des chevaux, comme *Marcodurum*, ou son synonyme *Marcodunum*.

.../...

L'abondance et la nature des noms d'hommes gaulois empruntés au cheval et dont nous ne connaissons, sans aucun doute, qu'une partie, sont à coup sûr dignes de remarque. De ces noms seuls, nous pourrions inférer déjà que les Gaulois tenaient le cheval en haute estime, et qu'ils étaient aussi bons cavaliers qu'écuyers habiles. La même observation s'appliquerait aux Celtes insulaires, chez lesquels l'emploi des chars de guerre, qui suppose des chevaux bien dressés, remonte à une haute antiquité. Parmi les peuples de la même race primitive, les Grecs seuls nous offrent une richesse comparable de noms propres composés avec *eppos* mais le grec même ne possède rien de semblable aux triples formations du gaulois. Le sanscrit *açva* et le zend *açpa* jouent aussi, comme on le sait, un rôle analogue

considérable chez les Indiens et les Iraniens. Il est singulier, par contre, de voir le nom du cheval si rarement employé de cette manière par les Romains et les Germains.

Il y a là certainement des indices caractéristiques pour l'histoire de ces divers peuples".

10-2) Le cheval dans les langues brittoniques, par Koulich Kedez¹⁵.

"A l'instar de la langue gauloise, dans les langues brittoniques on retrouve ces mêmes trois mots (cf supra) : Ebeul, Marc'h, Kefel.

Il faut y rajouter une quatrième dénomination : kassikâ, qui donnera en breton : ar gazeg (la jument), kezeg (les chevaux).

Egalement ajouter une cinquième dénomination : le gaulois latinisé "ueredus" à rapprocher de l'un des noms gallois du cheval : gor^wydd DGVB 30021. Dénomination adjectivale spécifique = coursier. CEFEL glose précisément le lat. UEREDUS DGVB 9921 folio 11b du manuscrit BN lat. 10290.

Il faut aussi rappeler que la bécassine en breton se dit "gioc'h" d'après son cri, la métonymie gavrig-an-hañv d'après son allure, littéralement "la petite chèvre de l'été".

Le linguiste Joseph Loth rapporte que l'irlandais "gabhar" (la chèvre) est employé dans le sens de cheval.

En ce qui concerne Marc'h, il convient de citer Fleuriot : Marc'h "cheval" est souvent écrit mar en second élément de composé. Uuiu-ho-march :: Guihomarch :: Guyomar, brave bon cheval, VBEG16 p. 145. (Exemple contradictoire. Evolution tardive. Cf. Guivarc'h.). p. 146 : /X/ omis aussi en position interne, surtout après r - Glemarec.

Anthroponymes avec marc'h dans le cartulaire de Redon : Marcheol Cartulaire de Redon Charte 121 DGVB17 p. 154, Marccoual (cheval rapide) 124, Marcocuet(h)en 251 (cavalier de combat) qui est synonyme de Breselmarcoc, de Catmarchoc, et Gleumaroc, Hedrmarchuc, Damaroc, Kenmarcoc ... Pictet a Marchoiarn (Redon 210) auprès de Conmarch.

Communément "le cheval" est désigné par un singulatif : "al loen-kezeg" (litt. "la bête-chevaux").

Cependant, en composition, nous trouvons "marc'h" avec ou sans valeur métaphorique : ur marc'h-samm, marc'h-blein, marc'h-

ambilh, marc'h-kleur, marc'h-dor, marc'h-koad, marc'h-avel, marc'h-kaneler (chevalet de tisserand, blagueur, cousin tournoyant autour des lampes à l'automne, chevalet pour débiter des laïsennoù, main courante d'escalier à l'ancienne), ur marc'h-labour (un travailleur acharné), ar marc'h-orgouilh (le vaniteux), etc.

Il en est de même dans les expressions usuelles du type "mont war varc'h" (aller à cheval) ... où l'on fait fi du sexe. Sinon "ar marc'h" est "l'étalon".

Noter l'usage de "marc'h" en préfixe pour nommer des animaux mâles : ar marvran (le corbeau mâle).

Reste à prendre en compte - et à étudier - les particularités dialectales.

Mais c'est le tableau général".

10-3) Noms d'hommes dans quelques cartulaires bretons

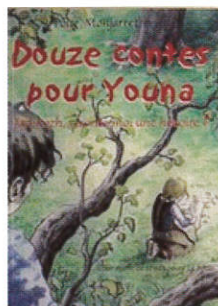
Dans le cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé²⁰, l'index de Bernard Tanguy livre les noms d'hommes : Marchell, Marcher, Marchguethen, Kenmarchuc, Guihomarch, Glemarchuc.

Dans le cartulaire de Saint-Melaine de Rennes²¹ l'index livre Guihomarch, Marcherius.

Dans le cartulaire de Saint-Guérolé de Landévennec²³ l'index de Pierre-Yves Lambert livre : Chent-marchoc (le cavalier du front), Guihomarc.

Dans le cartulaire de Redon²² l'index livre : Marchoiarn, Marchuili, Marchuallon, Marchuuocon...

C'est dans dernier cartulaire que l'on trouve un acte daté du 8 janvier de l'an 876 (folio 126 verso) qui donne "Marchoiarn, presbyter, testis" soit "Marchoiarn, prêtre, témoin".



11) Mahouarn dans la littérature moderne

Une œuvre de Polig Montjarret (1920-2003) Douze contes pour Youna¹⁹ révèle le personnage Mahouarn Kojan.

C'est, dans l'état actuel de nos connaissances, le seul ouvrage contemporain qui utilise ce prénom.

NOTES

- ¹ Bulletin de la commission diocésaine d'architecture et d'archéologie, 1905.
- ² Revue Bretonne de botanique pure et appliquée, volume 3. Pol Potier de Courcy, Brest 1844
- ³ Bretagne origines armorico-bretonnes, de E. Halleguen, Tome II. Paris 1872
- ⁴ Trésors du patrimoine dans le pays de Châteaulin et du Porzay. Jean-Pierre Portier, Le Faou 2012
- ⁵ Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère, de Bernard Tanguy, Chasse-Marée Ar Men. Tours 1990
- ⁶ Monographie de Plomodiern en Porzay, écrite par l'abbé Jacques Thomas. Quimper 1966
- ⁷ Diplôme Universitaire à l'UBO, Centre de Recherche Bretonne et Celtique. Brest, "Le Juch en son terroir" . Brest 2009
- ⁸ Archives départementales du Finistère, cote 88G4. Quimper 2018
- ⁹ Bulletin de la société archéologique du Finistère, 1894, tome XXI, page 209. Quimper 1894
- ¹⁰ Bulletin de la société archéologique du Finistère, 1894, tome XXI, pages 60 & 61. Quimper 1894
- ¹¹ Plonevez-Porzay, un terroir du pays Glazik, par Roger Garrec. Bannalec 2001.
- ¹² Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes d'Armor, de Bernard Tanguy, Chasse-Marée Ar Men. Tours 1992
- ¹³ Topologie des paroisses du Léon, par Jourdan de la Passardière in Revue de Bretagne. Vannes janv-fév 1911.
- ¹⁴ Base Récif du Cercle Généalogique du Finistère. Brest 2018
- ¹⁵ Koulich Kedez écrivain et poète de langue bretonne. Morlaix 2018
- ¹⁶ VBEG, le vieux breton. Eléments d'une grammaire. Léon Fleuriot. Klincksieck. Paris 1964.
- ¹⁷ DGVB, dictionnaire des gloses en vieux Breton, Léon Fleuriot. Toronto 1985
- ¹⁸ Etudes sur les noms d'hommes gaulois empruntés aux animaux, par Adolphe Pictet, Revue archéologique, vol 11, pp 109 à 123. Paris 1865.
- ¹⁹ Douze contes pour Youna, de Polig Montjarret, éditée par Coop-Breizh. Spézet 1999
- ²⁰ Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé, sources médiévales de Bretagne.S.H.A.B. & P.U.R. Rennes 2014
- ²¹ Cartulaire de Saint-Melaine, sources médiévales de Bretagne, S.H.A.B. & P.U.R. . Rennes 2015
- ²² Cartulaire de l'abbaye de Redon, par M. Aurélien de Courson. Paris 1863
- ²³ Cartulaire de Saint-Guérolé de Landévennec, sources médiévales de Bretagne S.H.A.B. & P.U.R. . Rennes 2015

Une expédition peu glorieuse au départ de Brest : L'Étourdie, 1768

par Charly NEUDER, CGF n° 09518.

Première partie : l'expédition

Brest n'est pas Nantes... Et c'est pourtant d'une expédition négrière au départ de Brest qu'il sera question ci-dessous.

Pour tout le XVIII^e siècle, Jean Mettas, en 1984, dans son imposant travail de comptabilisation des expéditions négrières, ne relève que sept bateaux au départ de Brest¹. Le cas de la frégate *L'Étourdie* en 1768 est connu, et Annick Le Douget, en 2000, nous a fait état du bilan calamiteux de cette aventure. En 2007, Pierrick Pourchasse en parle également dans un article pour les *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*².

Il nous a paru intéressant de porter un regard plus en profondeur sur cet épisode de la vie maritime brestoïse et surtout d'en apprendre davantage sur tous les acteurs de cette expédition. Le travail de recherche s'avérera passionnant et les trouvailles fort intéressantes.

Le bateau

L'Étourdie est une frégate de 320 tonneaux, portant vingt canons, construite en 1761 à Nantes pour la guerre de course. Longue de 35 m pour un maître-bau (sa plus grande largeur) de 8,40 m, elle est bien plus petite que la frégate *Hermione* (26 canons ; 44 m/11m) dont nous connaissons désormais bien la réplique. Elle fera toutes ses missions en Atlantique entre la France et les Antilles et finira sa vie dans un naufrage à l'île de Sein en 1781³. Il est très probable qu'elle reçut comme aménagement pour la traite un faux-pont entre l'entrepont et le pont supérieur afin d'augmenter la surface de "stockage" des captifs, la position debout devenant alors impossible.

L'organisation

On peut s'étonner de voir un tel bateau armé pour un autre but qu'une mission de guerre.

*La traite est le fait de la marine de commerce et d'armateurs privés, pas un acte de commande royale. Pourtant, après avoir hésité au XVII^e, le roi favorise la traite au XVIII^e, par des mesures fiscales, le prêt de navires, la protection navale avec des escortes et la participation des ingénieurs du roi à la conception de navires pour la traite*⁴. C'est ainsi que *L'Étourdie* est prêtée au Chevalier de Fayard pour aller à la côte d'Afrique.

De plus, au terme de l'expédition, il ne sera réclamé à l'armateur que *la moitié du montant de l'état de dépérissement* [ancien mot pour désigner l'amortissement] *pour la frégate L'Étourdie armée pour le compte de particuliers*⁵.

Ces deux mesures, très favorables à l'armateur, montrent comment le roi soutient en sous-main la traite négrière.

Les instructions de l'armateur

En 2015, un ami bibliophile qui connaît notre intérêt pour l'histoire brestoïse nous communique le catalogue de la maison Chamonal de Paris, spécialisée en livres et documents anciens et plus précisément une publicité pour la vente d'un "manuscrit exceptionnel".

L'annonce commerciale précise qu'il s'agit des ordres de Jean Guilhem au chevalier de Fayard et propose la photo de la première page du document (voir page suivante).

Ordres pour M.rs Le Ch.er de Fayard capitaine et Mouchel subrecargue de la frégate du Roy L'Étourdie Pour le voyage de la Côte d'or en Guinée. Fait et dressé Ce jour 11 May 1768

Sçavoir

article p^{er}...

Vous M. fayard êtes porteur de vos Expéditions consistant dans les pièces suivantes.

Congé de l'amiral

Commission en Guerre⁶

Role d'Equipage

Brieu de la Prevoté⁷

facture de la Cargaison... M.Mouchel

2^{ème} Mr^s Fayard
et Mr Mouchel

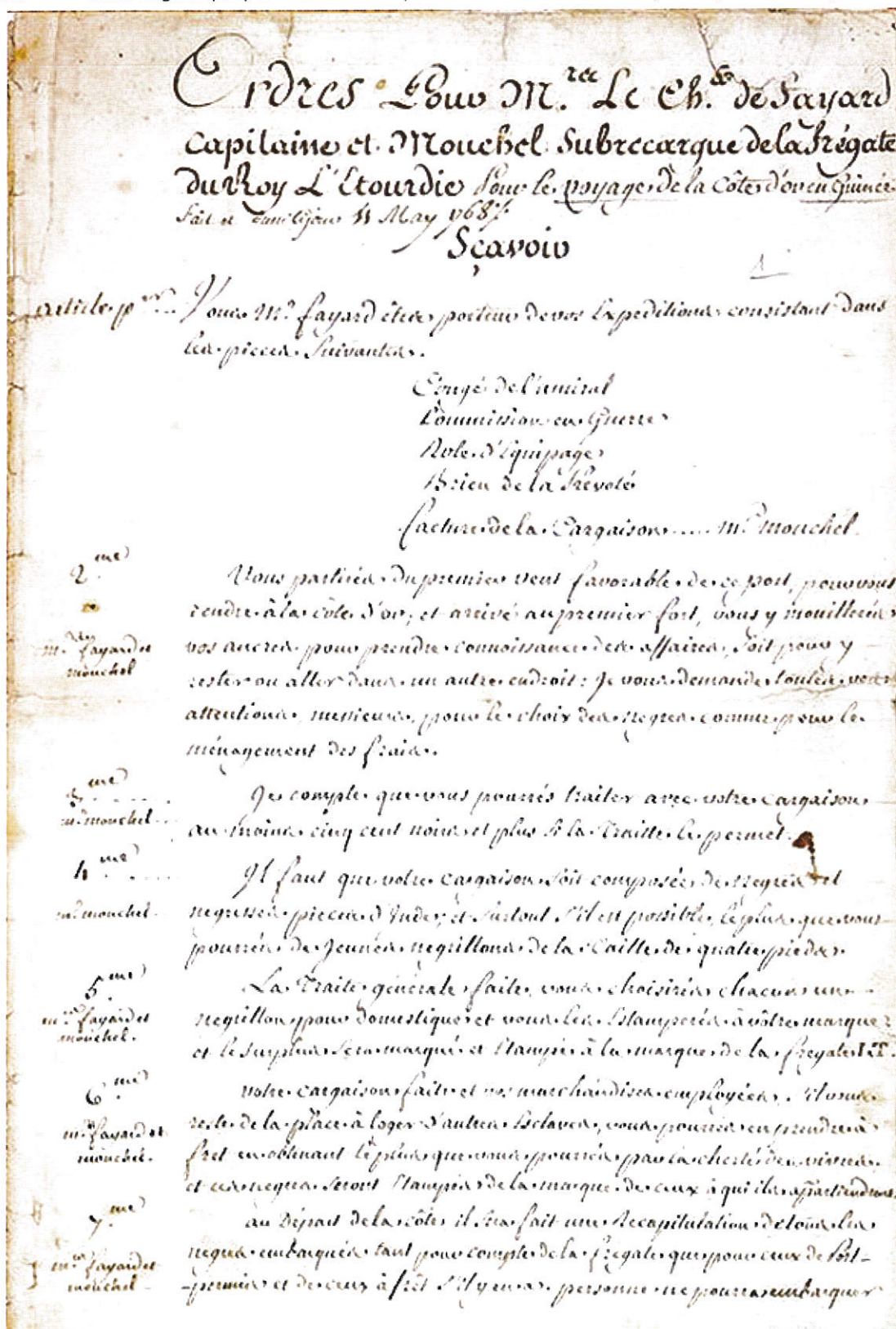
Vous partirés du premier vent favorable de ce port, pour vous rendre à la côte d'or et arrivé au premier fort vous y mouillerez vos ancrs pour prendre connoissance des affaires, Soit pour y rester ou pour aller dans un autre endroit : Je vous demande toutes vos attentions messieurs pour le choix des negres comme pour le ménagement des frais.

3^{ème} M Mouchel

Je compte que vous pourrés traiter avec votre cargaison au moins cinq cent noirs et plus Si la Traitte le permet.

Les notes sont en fin d'article.

- 4^{me} M^r Mouchel Il faut que votre cargaison Soit composée de negres et negresses pieces d'Inde⁸ ; et Surtout S'il est possible le plus que vous pourrés de jeunes negrillons de la Taille de quatre pieds.
- 5^{me} M^{rs} Fayard et Mouchel La Traite générale faite, vous choisirés chacun un negrillon pour domestique et vous les Estamperés à vôtre marque et le Surplus Sera marqué et Etampé à la marque de la frégate LT
- 6^{me} M^{rs} Fayard et Mouchel Votre cargaison faite et vos marchandises employées S'il vous reste de la place à loger d'autres Esclaves, vous pourrés en prendre à fret en obtenant le plus que vous pourrés par la cherté des vivres et ces negres seront Etampés de la marque de ceux à qui ils ap(p)artiendront.
- 7^{me} M^{rs} Fayard et Mouchel au Départ de la côte il Sera fait une Recapitulation de tous les negres embarqués tant pour le compte de la frégate que pour ceux de Port-permis⁹ et de ceux à frêt s'il y en a. personne ne pourra embarquer.



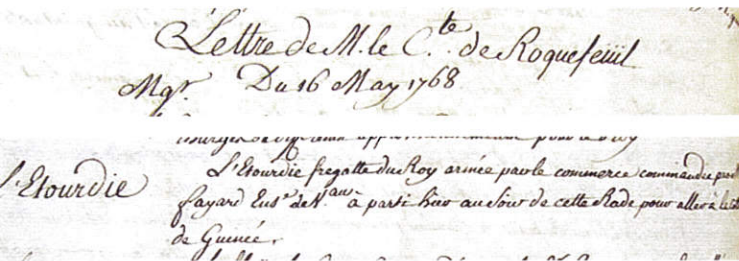
Au moins cinq cents noirs et plus si la traite le permet ! Rappelons les dimensions maximales du navire : 35 m sur 8,40 m. Le pont principal fait donc bien moins de 300 m² et le pont inférieur est bien plus petit. Même si on compte un faux-pont aménagé entre l'entrepont et le pont supérieur, chaque esclave disposera de moins d'un mètre carré pour vivre, et ce pendant deux mois.

On est saisi d'horreur en lisant les détails de ces instructions. Il faut savoir qu'*estamper un esclave* signifie le marquer au fer rouge. Cette pratique barbare concerne également les enfants comme on peut le lire.

Au manuscrit sont joints trois autres documents "comptables" concernant cette opération. L'ensemble est proposé pour 22 500 €. D'après nos informations, le manuscrit a trouvé preneur en mars 2019.

La navigation

L'Étourdie appareille de Brest le 15 mai 1768.



L'Étourdie frégate du Roy armée par le commerce commandée par de fayard En^{se} de Veu à parti hier au Soir de cette Rade pour aller à la côte de Guinée.¹⁰

A son retour à Nantes, au terme de l'expédition, le chevalier de Fayard est entendu par les autorités le 7 septembre 1769 pour sa déposition sous serment comme le veut l'usage¹¹. Cette déposition nous permet de retracer son périple :

La frégate touche la côte africaine au Cap de Mount¹², puis fait escale à Mesurade (au Liberia actuel) du 21 juin au 9 juillet où elle prend à son bord six hommes d'un senau¹³ du Havre qui avait fait naufrage à la côte. Puis Mine (Elmina au Ghana) du 27 juillet au 9 août, et arrivée à Juda (Ouidah au Bénin) le 27 août pour la plus longue escale.

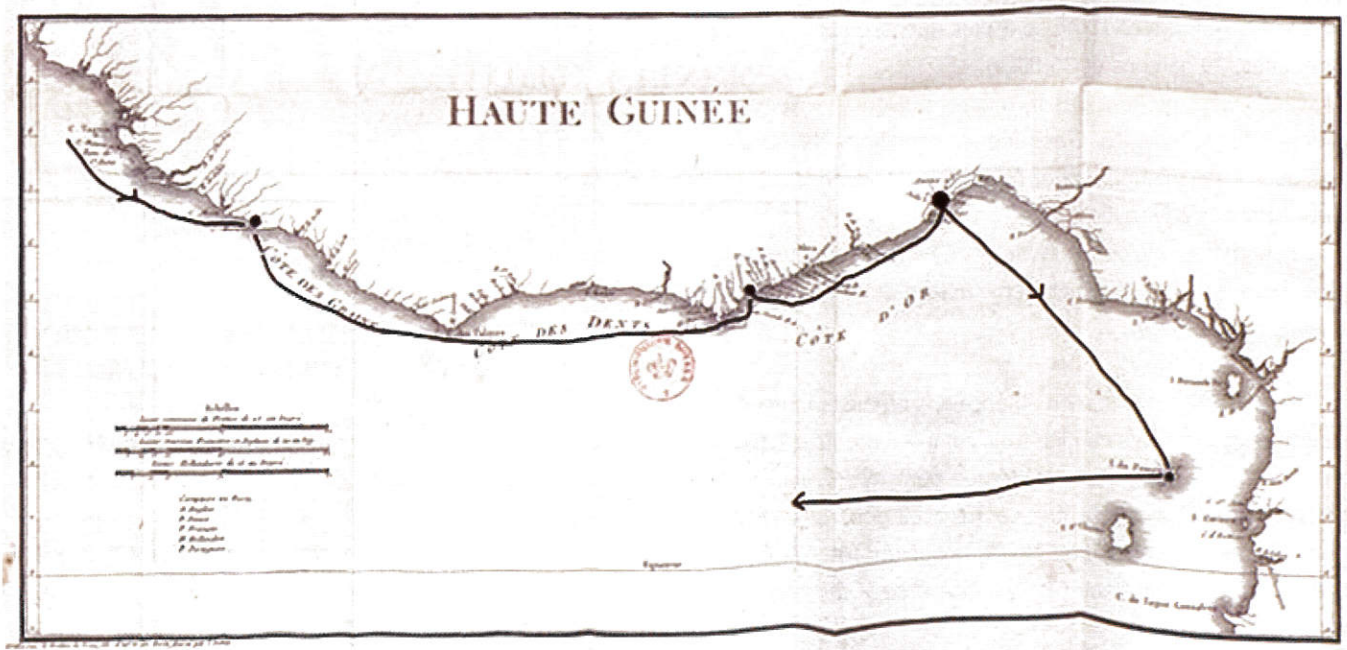
Le navire reprend la mer le 7 janvier 1769 et fait escale à l'Île du Prince (aujourd'hui Principe) au nord de São-Tomé (São-Tomé et Principe, ancienne colonie portugaise du golfe de Guinée, indépendante depuis 1975) du 18 janvier au 21 février.

Puis c'est la grande traversée et l'arrivée au Cap Français, souvent appelé Le Cap, le 23 avril 1769. Le Cap Français est la capitale de la colonie de Saint-Domingue avant la révolution haïtienne. Cap Haïtien est aujourd'hui la deuxième ville d'Haïti.

Le bateau est de retour à Nantes le 5 septembre 1769. L'expédition aura donc duré quinze mois et trois semaines.

De la déposition du capitaine, on apprend également les conditions de navigation difficiles aux abords des côtes africaines : "Étant au cap de Monte un orage des plus considérables pendant lequel le tonnerre tomba sur son navire et lui écrasa et emporta son grand mât de perroquet grand mât de hune et déjumella tout son grand mât dont tous les cercles et liens furent coupés".

Aux soucis météo s'ajoutent toute une série d'avaries lors des manœuvres aux mouillages comme à "l'Île du Prince" (Principe) le 22 janvier 1769. "...en sortant dudit endroit pour aller à sa destination il a encore perdu une ancre en appareillant le greslin¹⁴ ayant cassé lequel était de la longueur d'environ 120 brasses de 7 pouces tout neuf, ajoute de plus le comparant qu'il perdit sa chaloupe en fuyant au vent l'amarre ayant cassé et coulé bas aussitôt avec 500 brasses de greslin et ses guinderesses¹⁵"



Sur la route du retour en plein été, la météo s'acharne à nouveau sur la frégate. "Le 8 août dernier étant par la latitude de 34 degrés 34 minutes de latitude nord et 63 degrés 24 minutes de longitude ouest il reçut un si fort coup de vent de la partie du vent ouest la mer monstrueuse il avait fait beaucoup d'eau que pendant ce mauvais temps il a eu deux chaînes de hautbans de misene cassées les quatre haubans du grand hunier avec un grand hauban à basbord et les deux suspentes de ses basses vergues cassées que le ton¹⁶ de son grand mâât aurait été si offensé qu'il était hors d'état de supporter le poids du grand mâât de hune le ton qui était emboîté dans le fouquet et tout mangé dans la mortaise provenant des grands rouly que son navire avait souffert qu'il aurait fait emmener le grand mâât de hune et couper 7 pouces du ton qui fait la profondeur que le fouquet avait pour le rendre plus solide et se mettre en état de suivre sa destination".

Le rapport nous renseigne aussi sur la nature des denrées embarquées aux Antilles "...il a chargé en retour le nombre de 200 futailles de sucre, café, une balle de coton, indigo et autres marchandises permises que son chargement fini il en a parti le 21 juillet dernier pour venir à Nantes lieu de sa destination. Malheureusement "lesquels mauvais temps, coups de vent et de mer et fort temps reçu lui font craindre qu'il ait beaucoup de marchandises de son chargement endommagées, mouillées et avariées"

Enfin, la déposition du capitaine nous apprend de graves problèmes de commandement, puisqu'il est amené à déclarer aux autorités du Cap (St Domingue) l'insubordination de son second.

La traite

La comptabilité de la traite est assez floue. On ne sait pas combien de captifs ont embarqué aux escales de Mesurade et Mine. Par contre on sait qu'à Juda, 390 Noirs sont rassemblés et on sait qu'à l'arrivée ils ne sont plus que 276 (116 hommes, 95 femmes, 29 garçons et 36 filles).

Et les pertes ne sont pas terminées puisque 24 Noirs vont mourir pendant la vente. C'est dire les conditions de vie qu'on a infligées à ces malheureux et l'état lamentable dans lequel ils se sont trouvés à l'arrivée.

Des hommes ont perdu la vie en Afrique pendant la traite en mer pendant le voyage, et même à Saint-Domingue pendant la vente des esclaves.

Marcus Rediker¹⁷, historien américain, a étudié la traite atlantique. Il relève chez les captifs trois comportements extrêmes : refuser de manger, sauter par dessus bord et se révolter. On peut penser que les captifs morts après avoir débarqué s'étaient laissés aller à une dégradation physique qui leur fut fatale. Pour l'auteur, la traite atlantique fut "une grève de la faim de quatre cents ans".

On apprend dans le rapport qu'on distingue les "Noirs de cargaison" des "Noirs de pacotille"

La pacotille, en droit maritime de l'époque, désigne les marchandises qu'un capitaine, un membre de l'équipage ou un passager peut embarquer pour vendre pour son propre compte sans payer de droits. Sur les 276 Noirs débarqués au Cap, 29 étaient des "Noirs de pacotille". Il semble que ces malheureux étaient sans doute mieux traités car ayant plus de valeur pour l'équipage.

Le bilan

Le bilan final de l'expédition est effrayant ; 160 Noirs selon Fayard ont trouvé la mort pendant l'opération mais aussi 24 hommes d'équipage. Les morts dans l'équipage ne sont pas rares lors des expéditions négrières, ce serait plutôt le contraire, mais perdre la moitié de l'équipage nous semble assez exceptionnel.

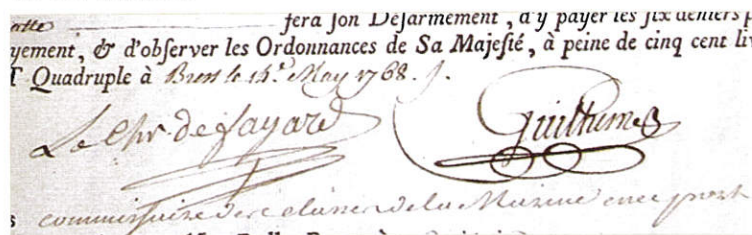
Avec de telles pertes, le bilan financier ne peut pas être à la hauteur des attentes de l'armateur.

D'ailleurs, Jean Mettras ne nous signale pas la participation de Jean Guilhem dans une autre expédition dans un autre port, pas plus qu'il ne signale le chevalier de Fayard au commandement d'un autre navire négrier.

Le rôle de l'équipage¹⁸

Le rôle d'équipage est un document très important et très intéressant. Il est établi avant le départ du navire.

Une première surprise ! En ce qui concerne l'armateur, le registre mentionne, non pas Jean Guilhem, mais Jean Guillerme. Pourtant à y regarder de plus près, la signature qui parachève le rôle en dernière page ne laisse planer aucun doute sur l'identité de l'armateur.



C'est bien Jean Guilhem qui a signé le rôle!

Le rédacteur a fait une erreur dans la graphie du nom de l'armateur, et cette confusion se retrouve dans l'ouvrage de Jean Mettras comme dans celui d'Annick le Douget.

Jean Guilhem est bien connu sur la place brestoise comme négociant et armateur.

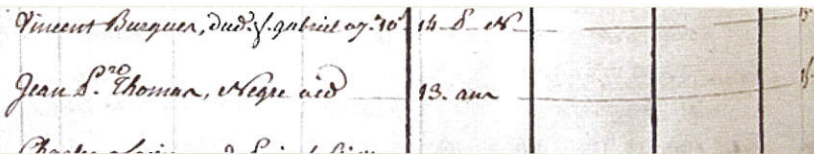
Nous découvrons juste au-dessous du capitaine, le chevalier de Fayard, la présence à bord d'un subrécargue¹⁹ en la personne de Pierre Noël Mouchel, du Havre.

Une deuxième surprise avec l'identité du second : Jean Guilherme, qu'il faut lire Jean Guilhem et nous verrons plus loin qu'il s'agit du frère de l'armateur ! (les deux frères portent le même prénom)

Une troisième avec Jean Armand de Fayard, du Périgord, fils d'Alexis, second enseigne. Ici encore on a fait appel à la famille !

Antoine Halot, de Noirmoutier, Nicolas Bazille, sergent, de Brest, Nicolas Testard, de Plougastel, Jean Baptiste Dutailly, de Brest (chirurgien-major) et Vincent Dassibat, de Bigorre (chirurgien) complètent le tableau des officiers.

Une dernière surprise nous attend, avec le plus jeune membre de l'équipage :



Jean Pierre Thomas, nègre, âgé de 13 ans

Ce document est intéressant à plusieurs titres : il nous indique que les membres de l'équipage sont surclassés et mieux payés qu'au service du roi. Ainsi le Jean Guilhem, capitaine en second, qui pouvait prétendre à 40 livres dans la "royale" émarge à 100 livres. Tous ne sont pas aussi bien traités mais tous ne sont pas frères de l'armateur ! Antoine Hallot a 70 livres au lieu de 60, Nicolas Sergent 55 au lieu de 50, Jean Baptiste du Tailly, qui n'est que chirurgien ordinaire, devient chirurgien major... Cette règle s'applique également aux officiers mariniers comme aux matelots

Le rôle de désarmement²⁰

Le rôle d'équipage recopié, annoté des décès et augmenté des embarquements et débarquements au cours du voyage constitue le rôle de désarmement du bateau, autre pièce administrative très importante.

Les décès sont notés en marge des noms des marins.

Y sont notés les noms des six marins du Havre embarqués à la Mesurade après le naufrage de leur navire le *Prince Thom*, commandé par M. Auvray. À part deux morts à la *coste*, ces marins débarquent au Cap en juin 1769.

On y trouve également le recrutement de vingt-quatre marins au Cap en avril /mai 1769, en raison des pertes et en prévision du retour. Tous ces marins débarquent à Nantes le 15/16 septembre 1769.

Le rôle de désarmement fait également état de cinq passagers (dont un garçonnet de huit ans) embarqués à Saint-Domingue et débarqués à Nantes.

(voir photo page suivante)

Une hécatombe qui pose question

La lecture attentive de ce document, et des décès des marins en particulier, nous interpelle. En effet si le nombre est important (24 sur un effectif total de 51), ce sont les dates qui posent un réel problème : 18 marins sont morts entre le 7 juillet et le 13 août 1768.

Quelles sont les raisons de cette hécatombe ? Une épidémie ? (Fayard n'en parle pas dans sa déposition) Une mutinerie matée dans le sang ? (Fayard a évoqué une insubordination de son second) Une révolte des captifs ?

Entre le 9 juillet et le 27 août, la frégate est selon la déposition de son commandant, entre Mesurade et Juda.

Pourquoi de Fayard ne parle-t-il pas explicitement de ces morts dans sa déposition à Nantes ?

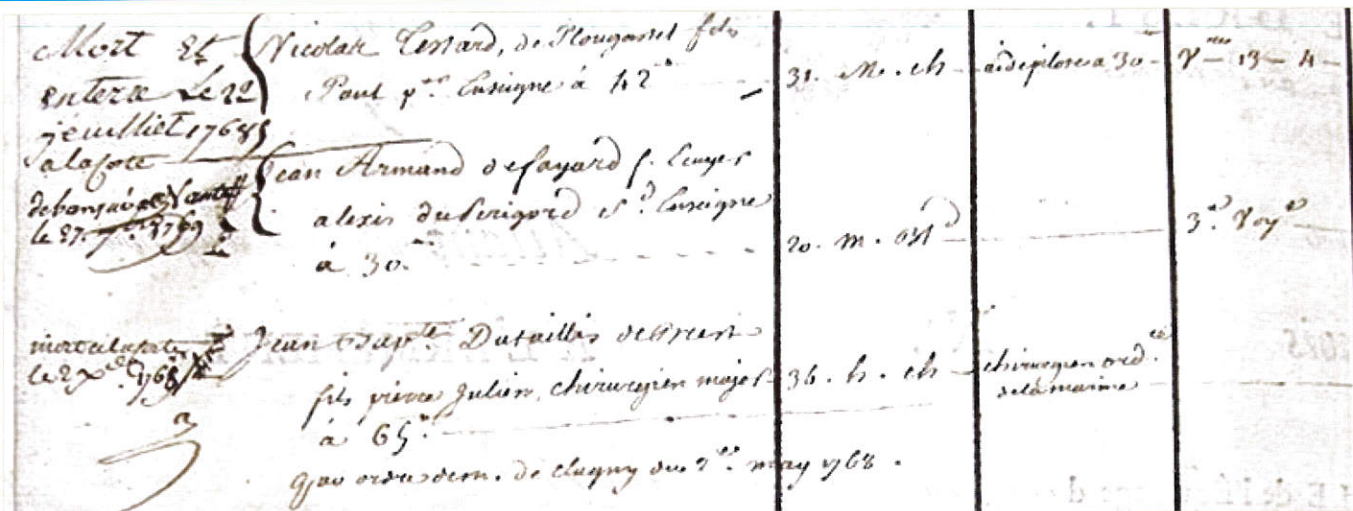
Ce document nous sera précieux dans notre travail de recherche sur chacun des membres de l'équipage.

NOMS, SURNOMS, DEMEURES ET QUALITÉS.	Age,	Taille & Poil.	Qualités & Solde au service du Roi.
<i>Officiers.</i>			
Jean Guilhem, de Libourne f. Secré. d. Capitaine à 100 ^l par provision du 26. Mars 1768.	32	b. ch.	S. p. à 40 ^l
Antoine Halot, de Noirmoutier f. sergent S. Lieutenant à 70 ^l par provision du 5. Février 1768.	28	b. B ⁿ	S. S. à 60 ^l
Nicolas Bazille sergent, de Brest f. Bazille S. Lieut. à 55 ^l	29	M. B ⁿ	off. de 1 ^{er} à 50 ^l
Nicolas Testard, de Plougastel f. Saut S. unique à 42 ^l	34	M. ch.	aide S. à 30 ^l

L'équipage au départ de Brest

La base **Récif** du Centre Généalogique du Finistère, les registres BMS des archives de Brest, les rôles d'équipage et les registres (2P3- 018 et 2P3 -019) du SHD de Brest nous permettent d'apporter pour chaque marin embarqué quelques éléments généalogiques.

Nous avons ajouté les mentions marginales (généralement les décès) sur le rôle de désarmement.



Rôle de désarmement, avec les décès des marins en marge



Coffre de mer de capitaine.
Musée du château de Nantes.
Photo : Jean François Pellan

Officiers :

Guy Maurice de Fayard,
capitaine.

Jean Guilhem,

de Libourne, est le second du capitaine. Dans sa déposition à Nantes, le chevalier Fayard fait état de l'insubordination de son second. Nous en reparlerons plus loin.

Noël Pierre Mouchel,

38 ans, est le subrécargue. Il est né le 30 août 1729 au Havre (paroisse Saint-François), fils de Michel et Marie Françoise Catherine Fouache. Les Fouache sont armateurs négriers au Havre. Le 21 novembre 1763 il épouse au Havre, paroisse Notre-Dame, Emmanuelle Marguerite Morel. Il décède en mer le 2 octobre 1775 (information recueillie lors du mariage de sa fille Marie Emmanuelle, le 2 prairial an III, Le Havre). En fait il aurait été tué lors d'une révolte de captifs sur *Le Joseph*²¹.

Les Mouchel sont capitaines de navires

négriers, armateurs au Havre, notamment par "Mouchel et Beauvils", qui arme 23 navires négriers entre 1763 et 1774 (Jean Mettas).

Accusé de désertion dans un premier temps, Mouchel serait en fait "resté au Cap après le départ de la frégate".

Jean Armand de Fayard, du Périgord, est enseigne en second. Il a 20 ans en 1768. Il est dit *originaire du Périgord et fils d'écuier Alexis*. Nous n'avons pas établi sa parenté avec Guy Maurice. D'après sa microfiche au SHD de Brest, il est lieutenant de frégate en 1771, lieutenant de vaisseau en 1779. On lui compte sept embarquements entre 1773 et 1783."

"Débarqué à Nantes le 27 septembre 1769".

Nicolas Testard,

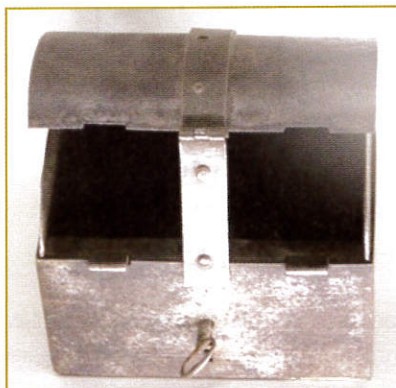
Enseigne en second, 31 ans, de Plougastel. Souvent nommé Testard du Cosquer, Nicolas Michel Paul Testard est né le 22 mai 1738 au château de Kehanhoat à Loperhet. Il est le fils de Paul Étienne Jean, capitaine, garde côte à Plougastel et négociant, et de Rosalie Ségalen. Le grand père de Nicolas, Estienne Testard, originaire de Beaune la Rolande (Loiret) fut avocat au parlement de Paris puis avocat au présidial de Quimper.

Son frère Mathurin Marie Testard du Cosquer est notaire royal puis impérial, procureur, député en 1778, maire de Lesneven (1770-1778). Il aura dix-neuf enfants entre 1767 et 1788, dont Benjamin Martial, notaire Royal à Plouguerneau, maire de Lesneven en 1838, et père de Martial Guillaume Marie Testard du Cosquer, archevêque d'Haïti de 1850 à 1869.

"Mort et enterré le 22 juillet (sic) 1769 à la Coste"

Antoine Halot (Hallot),

Lieutenant en second, 28 ans, de Noirmoutier. Antoine Hallot est né le 13 décembre 1740 à la Chaize le Vicomte (Vendée) où son père, Maître Antoine Hallot, est "contrôleur des actes." Sa mère est Jeanne Françoise Massé, fille de Claude, Seigneur de la Touche.



Coffre de marine du XVIII^e siècle pour conserver les papiers à l'abri de l'humidité.
Musée du château de Nantes.
Photo : Jean François Pellan

Il épouse le 24 avril 1775 à Noirmoutier Suzanne Pélagie Viaud. Il est alors capitaine de navire. Il est *Noble Homme* à la naissance, le 3 décembre 1776, de sa fille Marie Suzanne Antoinette, qui épousera Pierre Pradel, un médecin chirurgien originaire du Lot et Garonne.) Il aura une autre fille, Antoinette Adélaïde, et un fils, Antoine Aimé, qui tous deux décéderont avant leurs deux ans.

Pierre Pradel déclarera le 14 fructidor de l'an II (31 août 1794) à Noirmoutier le décès de son beau-père Antoine Hallot, "*capitaine de navire âgé de cinquante cinq ans... domicilié en cette isle depuis longtemps...*"

Il apparaît dans certains écrits, notamment ceux relatifs à sa succession, sous le nom d'Antoine Hallot de la Touche.

"Débarqué à Nantes le 6 septembre 1769"

Nicolas Basile Sergent,

sous-lieutenant, est dit de Brest ; mais il est né en fait à Etampes le 19 août 1737 (St Gilles), où son père Thomas Basile est qualifié de *Bourgeois*. Sa mère est Henriette Laumonier.

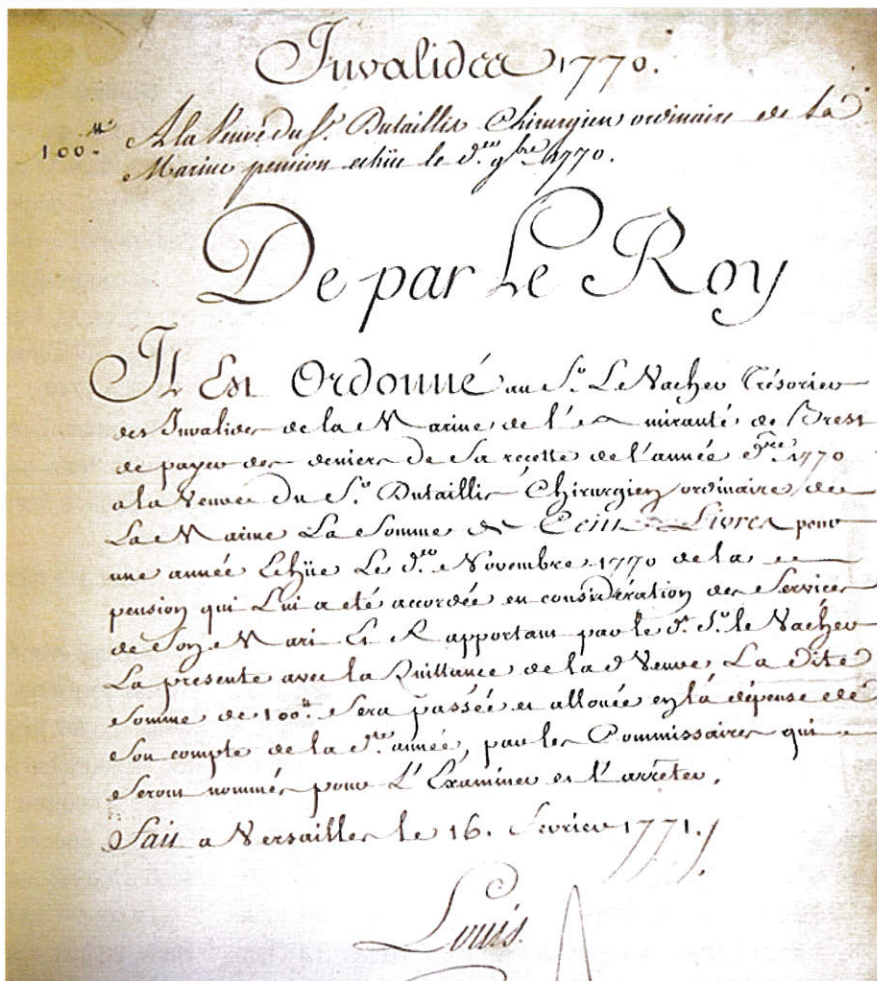
La famille s'est installée à Brest comme le montre l'acte de décès de son jeune frère Laurent François (° 9 octobre 1738 Etampes), aide-commissaire à la marine le 21 avril 1775 (Saint Louis). Contrôleur des domaines du roi à Étampes, Thomas Basile Sergent est devenu directeur des vivres de l'hôpital de la marine de Brest.

Mort à la Coste le 7 janvier 1769.

Jean Baptiste du Taily,

Jean Baptiste Marie Ruynet du Taily, de Brest, chirurgien major, a été baptisé le 26 novembre 1729 au Faou. Son père, Pierre Julien, avocat au parlement d'une "famille de robe" fixée depuis de longues années au Faou, a épousé le 31 janvier 1724 au Faou Jeanne Quenechquivilic (il existe de nombreuses graphies de ce patronyme), elle-même descendante d'un président du parlement de Bretagne. Le 4 mai 1767, Jean Baptiste épouse à l'église Saint Louis de Brest Demoiselle Marie Perrine Simon du Closneuf, "*fille majeure de feu le sieur Yves Noël Simon du Closneuf lieutenant des chirurgiens de Brest et conseiller de la communauté et de Dame Claude Julienne Le Chapelain*". Nous ne lui avons pas trouvé de descendance.

Une microfiche du SHD de Brest nous signale qu'un Dutailly, sans prénom, chirurgien de Brest est "*+ aux Iles le 3 II 1769*". Le 3 février 1769 correspond à l'escale à l'Île du Prince (Principe). La fiche précise que sa veuve a obtenu une pension de 100 livres. Marie Perrine Simon du Closneuf, veuve de Jean Baptiste Ruynet, chirurgien ordinaire de la marine, épouse le 12 novembre 1771 à Brest Saint-Louis Jean Baptiste Honoré Mestier, lui aussi chirurgien ordinaire de la marine.



SHD Brest 2F66

Invalides 1770

100 L A la Veuve du Sr Dutailly Chirurgien ordinaire de La Marine pension echüe le der 9bre 1770

De par le Roy,

Il Est ordonné au Sr. Le Vacher Trésorier des Invalides de la Marine de l'Amirauté de Brest de payer des deniers de Sa recette de l'année dre 1770 à la veuve du Sr. Dutailly Chirurgien ordinaire de La Marine La Somme de Cent Livres pour une année Echue le der Novembre 1770 de la pension qui Lui a été accordée en considération des Services de Son Mari Et Rapportant par le dt Sr. Le Vacher La présente avec la Quittance de la d veuve Ladite Somme de 100 # Sera passée et allouée en la dépense de Son compte de la dte année par les commissaires qui Seront nommés pour L'Examiner et l'arrêter.

Fait a Versailles le 16 février 1771

Louis

Vincent Dassibat,

chirurgien, est originaire de Bagnères-de-Bigorre, fils de Jean et Marie Fillastre. Le 7 janvier 1761, il épouse à Saint-Louis de Brest Catherine Rigal, fille d'Arnaud et Françoise Roland, décédée.

Lors de la cérémonie, les époux reconnaissent pour leur fils légitime Arnaud Marie, né le 20 décembre 1760.

Officiers mariners :

Dominique Guiot,

premier maître, est né le 18 février 1737 à Recouvrance. Il est le fils d'Étienne et de Perrine Pochat (Pochet). Le 29 janvier 1765, il épouse à l'église de Saint Sauveur à Recouvrance Marie Hyacinthe Sivinian, jeune fille mineure décrétée de justice. Le couple aura une petite Perrine le 15 juillet 1767 à Recouvrance. L'enfant ne vivra pas et décédera le 24 décembre de la même année à Plougastel-Daoulas.

"Mort le 19 juillet (sic) à la Coste"

Gabriel Trotel,

second maître, est né le 16 janvier 1735 à Recouvrance. Il est le fils de Jean, originaire de Plouzané, et de Catherine Pincemin, de Recouvrance.

Le 18 avril 1757, Gabriel, décrété de justice, épouse Marguerite Carreur, de Morlaix paroisse Saint Martin. Le couple aura six enfants à Recouvrance : Catherine, née le 3 janvier 1758, décédée le 8, Marie Jeanne Josèphe, le 17 mars 1759, Marie Guillemette le 10 février 1762, Dominique Nicolas le 6 décembre 1764, mort le 15 avril 1766, Gabriel Marie le 2 mai 1768, quelques jours avant le départ et Dominique Marie le 12 décembre 1771, décédé le 26 septembre 1773

NDLR : Marie Guillemette Trotel épousera le 24 juillet 1781 à Recouvrance, Jacques Daris, né à Quimper (La Chandeleur) le 13 décembre 1757, qui sera premier maître sur *La Boussole* de l'expédition Lapérouse. Ils auront deux fils, nés à Recouvrance et y décédés en bas âge : Claude Louis (né le 4 octobre 1782 et décédé le 25 décembre 1783) et Guillaume Marie (né le 18 juin 1784 et décédé le 30 juillet 1784). Marie Guillemette Trotel, veuve de Jacques Daris, se remariera le 19 pluviôse an V à Brest Recouvrance avec Nicolas Thérin, maître canonier.

Jean Nicolas Duchêne,

maître canonier, est né à Brest, baptisé à St Louis le 7 novembre 1735. Il est le fils aîné (sur 3) de Jean Duchêne, originaire de Plouvien, et Catherine Le Gall, de Plougastel-Daoulas.

"Mort le 31 juillet (sic) à la Coste"

Louis Venot,

est charpentier sur l'*Etourdie*. Il a 27 ans. Il est le fils de Jean Venot, matelot, (ou Verrot sur le relevé de son mariage en 1728 à Brest) et de Jeanne Paillard. Louis, septième de la fratrie, voit le jour le 14 juin 1741 à Recouvrance.

"Mort le 25 juillet (sic) à la Coste"

Pierre Le Goascoz,

maître voilier, est né le 1^{er} octobre 1740 à Roscanvel. Il est le fils de Guillaume Le Goascoz et de Levenez (Herveline, Levine) Poder. Il se marie le 26 septembre 1763 à Roscanvel avec Marie Anne Le Bras. Le couple aura 6 enfants à Roscanvel entre 1764 et 1779.

Officiers non mariners :

Guillaume Dolas (ou Daoulas),

20 ans, est tonnelier. Il est né le 28 mars 1747 à Lambézellec, dans le quartier du Moulin à Poudre. Guillaume est le fils d'Yves, originaire de Crozon, et de Geneviève Le Gal (Le Gall) mariés le 14 août 1743 à Landévennec.

Le couple aura une fille, Marie Thérèse, le 9 mai 1744 à Recouvrance, et 3 garçons à Lambézellec : Louis (né le 25 février 1746), Guillaume (né le 28 mars 1747), Jacques Marie (né le 25 juillet 1749).

Il semble bien que Dolas puisse se décliner en Daulas ou Daoulas. Nous avons trouvé d'autres Dolas, originaires de Crozon, établis à Recouvrance, dont un autre Yves, également tonnelier.

"Mort à la mer le 17 ? 1769"

Joseph Aimé,

est boulanger à bord de l'*Etourdie*. Il est dit natif de Provence. En fait il est né le 7 juillet 1718 à Mné, diocèse de Sisteron (aujourd'hui Alpes de Haute Provence).

Le 5 octobre 1761, Joseph Aimé, fils de Jean et d'Anne Lieutaud, épouse à Brest Recouvrance Marie Julienne Barat. Joseph est alors soldat de la marine.

Le couple aura deux filles et un garçon nés à Recouvrance : Marie Yvonne, née le 6 décembre 1762 et décédée chez ses parents nourriciers à Saint Ségal le 14 février 1763, Marie Jeanne Françoise, née le 24 juin 1764, morte le 1^{er} octobre 1769, et un garçon, Joseph Marie, le 3 novembre 1767 à Recouvrance. Joseph s'est reconverti dans la boulangerie.

Joseph Bagou,

fils d'Antoine, du Quercy, est le domestique du capitaine.

"Mort à la mer le ? mars 1769"

Guillaume Dumont

Il est né le 6 décembre 1733 à Etrépagny, diocèse de Rouen (aujourd'hui dans l'Eure). Il est le fils de François Nicolas et de Françoise Neuveu. Le 7 janvier 1761 il épouse à Saint Louis de Brest Perrine Jacqueline Bodour, originaire de Locmariaquer (56). Le couple aura sept enfants entre 1761 et 1773 et les actes de baptêmes confirmeront la profession de cuisinier de Guillaume.

Jean Marie Lesquin (Lesquen),

armurier, est originaire de la paroisse St Melaine de Morlaix. Né le 22 février 1746, il est le fils de François Le Squin et de Jeanne André.

Le 27 octobre 1772, Jean Marie épouse à St Louis de Brest Jeanne Augustine Launay, décrétée de justice, de Brest. Les naissances de Guillaume Bonaventure, le 10 septembre 1773, et de Louise Françoise, le 1^{er} juin 1779, précisent son statut de maître armurier.

Matelots :

Nicolas Louis Orhant (Horhan sur le rôle),

a 38 ans en 1768. Il est né le 16 juillet 1727 à Brest. Ses parents sont Louis et Marie Villeneuve. Le couple a eu 6 enfants à Brest entre 1726 et 1736. Et c'est à la suite du dernier accouchement que décède Marie Villeneuve le 4 juillet 1736 à Brest.

"Mort le 8 juillet (sic) à la Coste".

Yves Henry (Herry)

est né le 14 août 1736 à Brest Recouvrance. Il est le fils de Jacques et de Catherine Siou (mariés le 15 janvier 1725 à Brest). Il a 6 frères et une sœur nés entre 1725 et 1740.

"Mort le 2 aoust 1768 à la Coste"

Mathurin Courcou

est dit de Recouvrance, fils de Julien et de Michelle Bara. En fait, Mathurin est né le 10 février 1743 à L'Hermitage Lorge, aujourd'hui Ploëuc-l'Hermitage (22).

"Mort à bord le 2 aoust 1769 suivant déclaration du Cap"

Allain Le Moine,

est le fils de Pierre et de Marie Huguët (mariés le 25 octobre 1736 à St Louis, Brest). Allain est né le 1^{er} avril 1745 à Recouvrance. Il a trois frères : Jacques Louis, né le 25 août 1737 à Brest Saint Louis, Noël, né le 4 août 1746 à Recouvrance et décédé le 18 octobre de la même année à Argol, Tanguy Paul, né le 11 mars 1748 à Recouvrance, et deux sœurs : Anne Louise, née le 13 mars 1740, et Marie Laurence le 5 février 1743.

François Piriou

est dit de Recouvrance. En fait il est né le 14 décembre 1745 à Plougastel-Daoulas (Rossimon). Ses parents sont Jacques Piriou et Françoise Deincuff. Le couple s'est marié le 14 janvier 1743 à Plougastel. Huit enfants naîtront de cette union (François est le deuxième) entre 1743 et 1755.

René Tanguy Mietton,

né Tanguy René le 16 décembre 1746 dans la paroisse Notre Dame du Havre, est le fils de Pierre Jean Mietton, soldat de la marine, et de Marie Louise Vandon. Ce couple a sept enfants entre 1744 et 1758. Pierre Jean Mietton *"sergent de la marine de la compagnie du chevalier de Kermadec"* est décédé le 3 avril 1758.

"Mort le 3 aoust à la Coste"

Jean Marie Quemeneur,

de Recouvrance, est fils de Jean et de Catherine Dalidec. Ses parents se sont mariés le 28 septembre 1739 à Plougonvelin. Les premiers enfants du couple naîtront à Plouarzel (Moulin de Kermados) : Yves le 27 août 1740 et Olivier Marie le 19 avril 1743. Jean est né le 5 juin 1746 à Recouvrance.

Le 8 février 1768, il épouse à Recouvrance Marie Jeanne Le Coz, originaire de Plougonvelin mais *"en cette paroisse depuis*

son enfance". Jean Marie est décrété de justice puisque ses deux parents sont décédés. Il est alors domicilié rue de Saint Malo.

François Bala(n)ch,

30 ans, de Recouvrance est le fils de Mathias et de Marie Prigent. François Balanch est né le 23 octobre 1739 à Ploumoguier, où son père est meunier au moulin de Pont ar Floch. Nous lui avons trouvé un frère aîné, Yves Balanch, né le 15 novembre 1737, ainsi qu'une sœur et un frère plus jeunes, Guillemette Françoise, née le 21 mai 1742 à Plouarzel, et Mathieu Pierre, né le 7 septembre 1744 à Ploumoguier.

Mathias Balanch décède le 30 mai 1744 à Lamber.

La graphie de son patronyme varie et l'on trouve Balanch, Balonch, Balach.

"Mort le 26 juillet (sic) à la Coste"

François Stéphan

est né le 18 janvier 1745 à Brest (St Louis). Il est le fils de Gabriel, journalier, et de Marie Coat.

"Mort le 28 juillet (sic) à la Coste"

Yves Paranton (Parenton),

24 ans, de Brest, né de père inconnu. Il est le fils de Marie Parenton, de Tréguier.

Nous avons trouvé sur Brest un autre Yves Paranton, originaire de Pleubian (22), où son père s'appelait Paranthoen, du même âge que notre marin. Cet Yves s'est marié et a eu une descendance sur Brest.

"Mort à la mer le 8 mars 1769"

Alain Choquer

est le fils de François et de Claudine Laminot. Il est né le 31 octobre 1741 à Saint Pol de Léon au village de Trépondern, à l'embouchure de la Penzé.

Il a une sœur, Catherine, née le 6 septembre 1745. Son père, François Choquer, décède jeune à Trépondern le 11 février 1746.

Yves Lizeard

Yves LIZEARD est né le 29 octobre 1747 à Brest (St Louis). Son père, charpentier, signe Hugue Lisiar, sa mère est Marie Jeanne Paul. Le couple s'est marié l'année précédente à St Louis de Brest (7 février 1746)

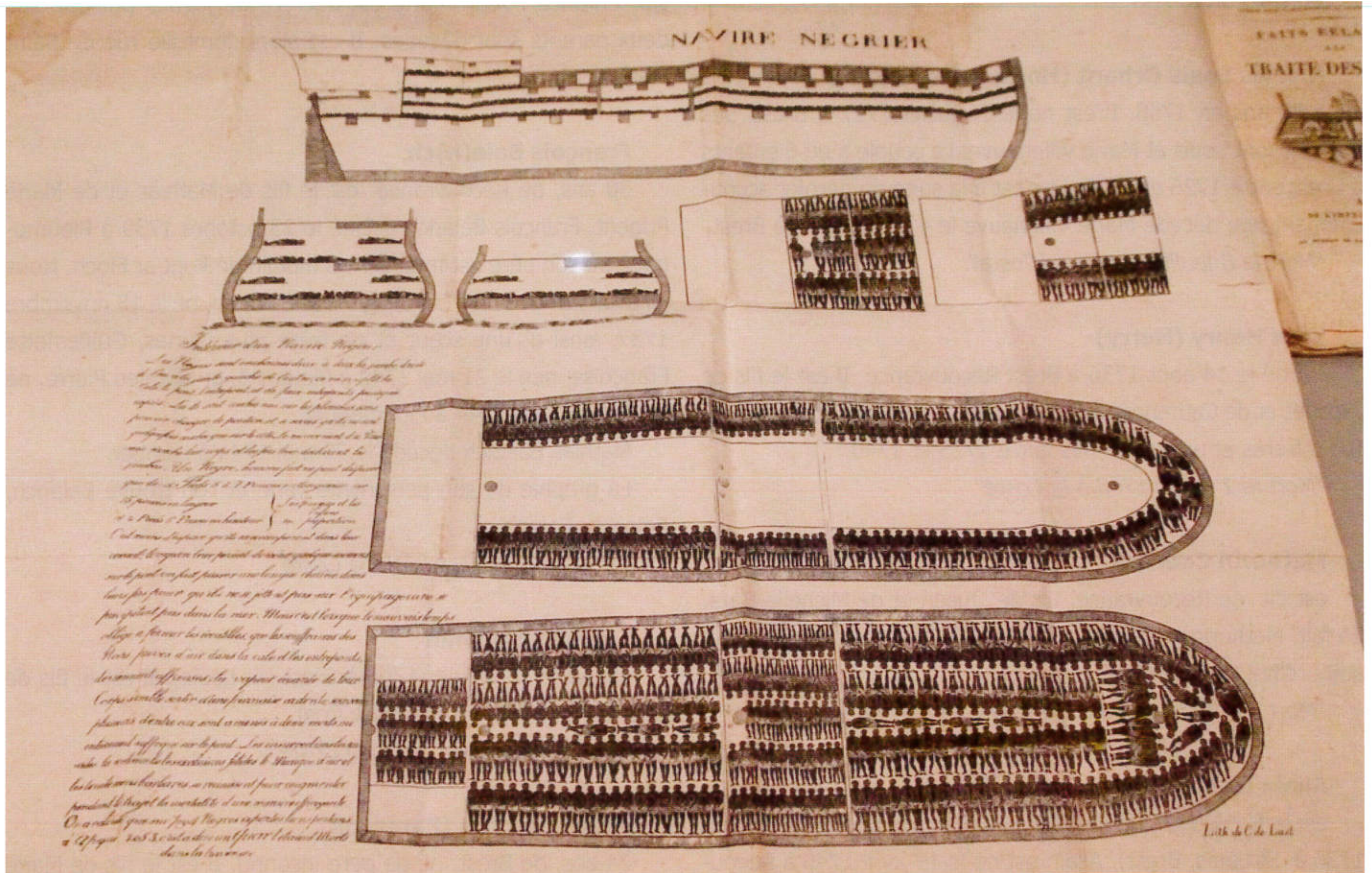
Jean Pierre Le Bourre

Il s'agit de Jean Pierre Le Bourg, né le 5 septembre 1744 à Brest (St Louis). Son père, Pierre le Bourg, est *"maître pêcheur"*, sa mère est Anne (Anne Perrine) Loy. Ses parents se sont mariés le 29 avril 1736 à St Louis de Brest.

"Mort à la Coste le 7 septembre 1768"

Charles Marie Le Saux,

né au bourg de Plougastel-Daoulas le 7 décembre 1743, est le cinquième et dernier enfant *d'honorable homme Pierre Le*



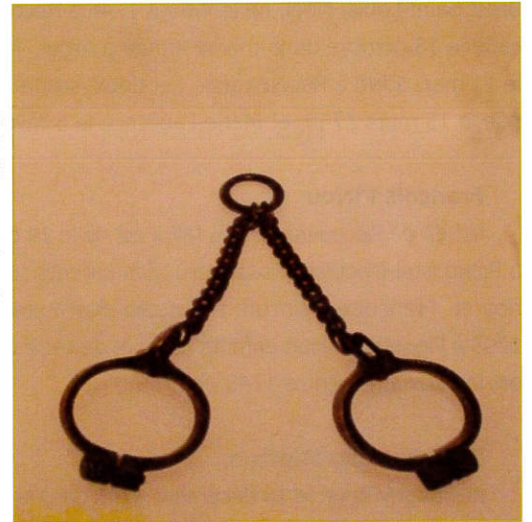
Comment entasser le plus possible d'esclaves à bord d'un navire négrier...



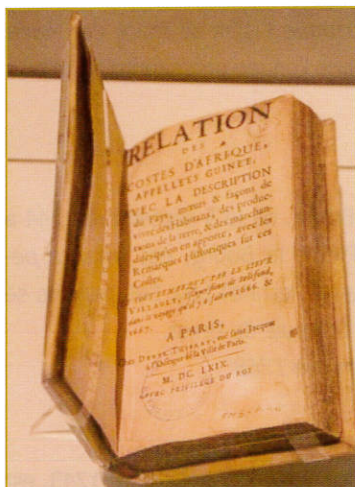
1

- 1 Entrave de cou.
- 2 Entrave utilisé pour la traite des Noirs, signée da Costa, fondateur à St Sébastien près de Nantes, fin du XVIII^e siècle.
- 3 Livre sur les côtes de Guinée.
- 4 Mascaron représentant un Noir.
- 5 Panneau explicatif sur l'estampage des Noirs.

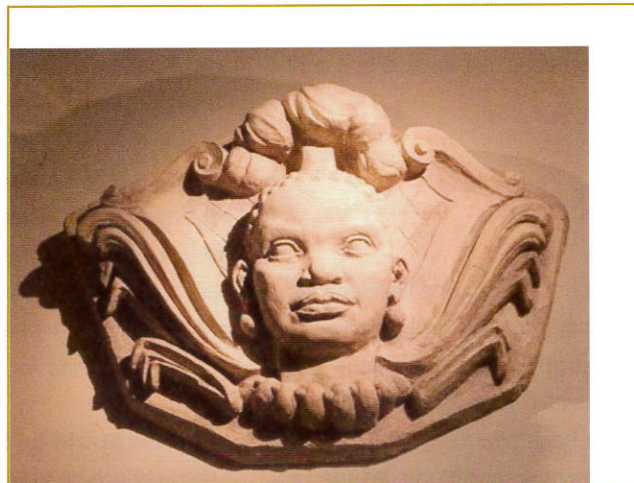
Musée du château de Nantes.
Photos Jean François Pellan



2



3



4



5

Saux, notaire de la juridiction de Daoulas, et de Demoiselle Marie Charlotte Le Gall.

Charles Marie décède jeune à Plougastel Daoulas, le 8 juillet 1775.

François Buzaré,

né le 18 février 1733 à Ploudaniel, est le fils de Tanguy et d'Anne le Roux. La famille s'installe à Recouvrance après 1739.

"Mort le 25 juillet (sic) à la Coste"

Gabriel Kérézéon

est né le 24 novembre 1739 à Locmaria Plouzané. Il est le fils (unique semble-t-il) de Goulven, originaire de Plouarze, et de Claude (Claudine) Le Saux, de Saint Renan.

Claudine Le Saux décède jeune (30 ans) le 5 mars 1743. Goulven épousera l'année suivante, le 4 février 1744, Catherine Le Hir à Plouzané.

Hervé Bozeloc

est né le 16 novembre 1740 à Lampaul-Ploudalmézeau. Il est le troisième enfant sur les six que compte le couple Prigent Bozeloc - Madeleine Omnès à Lampaul-Ploudalmézeau, entre 1737 et 1748.

"Mort à la Coste le 15 septembre 1768"

Claude Allegot

est né le 17 février 1748 au bourg de Ploumoguier. Il est le cinquième enfant du couple Charles Alégot (Halegot, L'Halegot), originaire de Plouzané, et Marie Françoise Burel. Sept enfants naissent entre 1742 et 1752. Les trois garçons survivants seront forgerons.

"Mort à la coste le 9 octobre 1768"

François Le Nuce (Le Nus),

est né le 21 août 1744 à Guilers. Il est le fils de Claude et de Françoise Le Goueliou. Il est le quatrième et seul survivant d'une fratrie de cinq. Ses aînés sont nés et morts au manoir de Keroual à Guilers, la dernière à Recouvrance. Ses parents, tous deux originaires de Lannilis, se sont mariés à Brest (St Louis) le 4 juillet 1741.

Mort le "? avril 1769"

Novices (ceux qui commencent la navigation après l'âge d'être mousses) :

Jean François Tartu,

de Recouvrance, novice de 16 ans. Né le 11 octobre 1751 à Recouvrance, il est le fils d'Hervé et de Marie Jacqueline Quilly. Le 7 juillet 1778 il épouse à Recouvrance Marie Suzanne Puchot. Le couple aura cinq enfants entre 1779 et 1786. À la naissance du quatrième, Jean François a beaucoup gagné en respectabilité puisque, maître canonnier entretenu de la marine, il est désormais *Sieur* et Marie Suzanne est *Demoiselle*.

Etienne Le Goff,

de Brest, est fils d'Yves, 18 ans. Nous n'avons pas trouvé d'autres renseignements familiaux sur ce jeune novice.

Jean Bernard Piriou,

novice de 17 ans, est né le 22 mai 1750 à Morlaix, paroisse Saint Martin, dans le quartier de la Villeneuve. Son père, Jean, est tonnelier. Sa mère est Françoise Colombier (ou Colomier). Il est le dernier d'une fratrie de sept enfants.

"Mort à la Coste le ? Novembre 1768"

Jean Louis Thomas

est né le 2 janvier 1750 à Recouvrance, fils de Jean Gabriel, gardien, et Marie Thérèse Paillard. Sur différents actes le père est appelé Jean, Jean Gabriel ou Gabriel. Son frère Michel Marie naît le 27 juin 1752 à Recouvrance, dernier d'une fratrie de onze.

Mort le 11 juillet à 2 heures après midi à la Coste.

Joseph Joubert

(Joubert sur tous les actes) naît le 11 décembre 1746 à Brest (St Louis). Son père est "*Sieur Marin Joubert capitaine d'armes major de la marine*", sa mère Marie Corvès.

Les parents se sont mariés à Brest St Louis le 19 novembre 1737 et ont alors légitimé Jean (né le 28 août 1734, décédé le 6 avril 1755) et Eugène (né le 6 mars 1737 et décédé le 10 avril 1741). Le 18 février 1741, à la naissance d'Yves, son père est caporal de la marine.

Anselme François (né le 6 février 1739), Marie Jeanne (née le 7 juin 1745, décédée le 18 avril 1754), Joseph (né le 11 décembre 1746), Gilles René (né le 19 mars 1748, décédé le 5 juillet 1750), Estiennette (née le 31 mars 1749, décédée le 26 septembre 1752), Marin Jean (né le 29 septembre 1751), Pierre (né le 11 février 1753, décédé le 3 avril 1756, le père étant alors lieutenant de frégate) complètent la fratrie.

Toussaint Laurent Dupuis,

de Chambord, 25 ans, fils de Laurent. Il s'agit très probablement du fils de Laurent et Catherine Françoise Mautant, né le 14 avril 1735, non pas à Chambord mais à Chambors, actuellement dans l'Oise. Il serait alors le dernier d'une fratrie de sept.

"Mort à la Coste le ? Septembre 1768"

Jean Antoine,

du Périgord. Fils de Jean, 18 ans.

Mort en mer le 18 janvier 1769.

Mousses :

Yves Herpé,

de Tréguier. Il est le fils d'Yves Herpé, marchand de drap, et de Marie Amice (Amys). Ce couple a eu dix enfants à Tréguier entre 1744 et 1758, l'aîné Claude Marie étant né et décédé à Runan (petite localité au sud de Tréguier) en 1742.

Jean Marie Manach

est né à Morlaix dans la paroisse Saint-Melaine, le 14 mai 1751. Fils de Jean et Marie Chauvet, il a un frère jumeau, Yves.

Jean François Gamat,

15 ans, fils d'Honoré, de Brest. Ce patronyme est très probablement déformé (Goasmat ?).

Vincent Burgues

a 14 ans. Il est fils de Gabriel, de Brest. Ici encore nous avons échoué dans la recherche de renseignements complémentaires.

Jean Pierre Thomas

a 13 ans. Selon le rôle il est "Nègre". Inscription énigmatique que celle-ci. La mention "nègre" évoque la condition d'esclave de ce jeune mousse. Contrairement à tous les autres membres de l'équipage, aucun renseignement sur sa filiation n'est mentionné, ni aucun renseignement sur un éventuel "propriétaire".

Cependant il a un nom, Thomas, ce qui est peu courant.
"Mort à la mer le 29 avril"

Charles Lavigne,

15 ans, est fils de Philibert, de Paris.

Conclusion provisoire

Les pertes humaines sont sans conteste ce que nous retenons de cette expédition.

Les conditions carcérales (entassement, durée du voyage) et les rebellions des Noirs jusqu'au suicide expliquent la surmortalité des captifs. *"Toutes les enquêtes ont souligné les très grandes différences en ce qui concerne le taux de mortalité parmi les captifs. Certains navires touchent au but sans aucune perte pendant que d'autres subissent de véritables hécatombes faisant disparaître plus du tiers de leur cargaison humaine"*²²

C'est le cas de l'*Étourdie* avec ses 140 morts sur 396.

En ce qui concerne la mortalité dans l'équipage, nous disposons de peu d'informations. La grande majorité a eu lieu "à la Coste", donc pendant la navigation aux abords des côtes africaines. Nous ne relevons que quatre morts "à la mer".

*Selon les estimations effectuées, la moyenne des taux de mortalité affectant les équipages négriers s'établit entre 17 et 18% pour le XVIII^e siècle.*²³ Avec 24 morts dans un équipage de 51 marins, on approche les 50% !!! ■

A suivre...

Remerciements

Pour leur aide efficace, leurs contributions, leur avis éclairé, leur soutien et leurs encouragements, nous adressons nos plus vifs remerciements à Hervé Baudy et Jean-Yves Guengant,

Un très grand merci également à l'équipe de rédaction de la revue "Le Lien" pour ses corrections et ses apports généalogiques importants sur les membres de l'équipage de la frégate.

NOTES

¹ "Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle" Jean Mettas, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer avec le concours du CNRS.

Le tome I (1978-795pages) de cette véritable banque de données est consacré au port de Nantes, le tome II (1984, 972pages) aux "Ports autres que Nantes"

Au départ de Brest on a selon Jean Mettas :

* En 1710, *La Françoise*, qui n'a pas transporté de Noirs mais des marchandises pour la traite. Brest-Cap Vert-Martinique - Brest-Nantes.

* En 1713, *L'Africain*. Quitte les côtes africaines avec 708 Noirs et arrive en Martinique avec 597. Le nombre de morts au total - traite plus traversée - atteindrait 208. L'équipage a aussi payé son tribut avec 31 morts sur 60 hommes au départ. Brest- Gorée-Gabingue- La Martinique -Nantes.

* En 1713 *La Dauphine*. 180 Noirs au départ de Juda et 160 à l'arrivée en Martinique. 13 morts dans l'équipage sur 37.

* En 1714 *La Sainte Geneviève* arrive au Cap (Saint-Domingue) avec 278 Noirs.

* En 1768, *L'Étourdy*.

* En 1770, *L'Écluse*. 188 Noirs débarquent à Port au Prince. 5 morts dans l'équipage. Brest- Gorée -Le Cap -Port au Prince - Nantes

* En 1783, *L'Épervier*: Brest -Île de France (Maurice) -Ibo (Nigeria) -Île de France.

² "Juges, esclaves et négriers en Basse Bretagne, 1750-1850 : L'émergence de la conscience abolitionniste", Annick Le Douget, préface de Kofi Yamgnane. Édité chez l'auteur (épuisé). *"Brest et la traite négrière"*, Pourchasse (Pierrick) & Hrodej (Philippe) dans les Cahiers de Anneaux de la Mémoire, N°11- Nantes 2007.

³ *"Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française de Colbert à nos jours"*, J.M ROCHE Édition, Décembre 2005.

⁴ Alain Morgat, conservateur du SHD de Rochefort, dans le journal Sud-Ouest du 15 juin 2010.

⁵ SHD Brest : Copie de la lettre de M. le Duc de Praslin, ministre de la marine à Monsieur de Cluny, intendant, en date du 30 mai 1770.

⁶ La Commission en guerre permet à la frégate, le cas échéant, de faire des prises comme tout vaisseau du roi de l'époque.

⁷ Brieux : *"terme de commerce usité en Bretagne pour signifier les congés que les maîtres, patrons ou capitaines de vaisseaux sont obligés de prendre de l'amiral, de l'amirauté ou des commis des fermes du roi."* (Source : *L'Encyclopédie*, 1^{ère} édit. 1751). Il semble que dans notre cas le brieux de la prévôté s'ajoute au congé de l'amiral.

⁸ Pièce d'Inde: Il s'agit d'un morceau de cotonnade imprimée longue d'environ 4 m. Il est d'usage, aux XVII^e et XVIII^e siècles, de donner une de ces pièces d'étoffe en échange d'un esclave, à condition que celui-ci soit un article de premier choix, c'est à dire un mâle entre 25 et 30 ans, de belle taille, robuste et sans défauts physiques. On finit par parler d'un "Nègre pièce d'Inde" pour désigner un tel sujet. Pour les autres, on faisait des "paquets" pour une pièce d'étoffe, par exemple une femme et son bébé, deux hommes plus faibles ou plus âgés, un vieillard et un adolescent, etc...

⁹ Port-permis : terme de marine qui désigne ce qu'un officier peut prendre à bord pour son propre compte. On parle aussi de pacotille.

¹⁰ Service Historique de la Défense, Brest.

¹¹ Archives départementales de Loire Atlantique. B 4594* année 1769 pages 135 et 136.

¹² Le cap Mount au Liberia actuel (325m) est, avec le cap Mesurade, l'un des repères les plus visibles pour les marins. C'est aussi un haut lieu de la traite.

¹³ Un senau est un bâtiment à deux mâts aux formes élégantes. Rapide et peu armé, il peut emporter une forte cargaison. Il est fréquemment utilisé pour la traite négrière. La frégate *l'Étourdie*, qui pouvait avoir 20 canons, n'en avait que 12. Un canon prend la place de plusieurs esclaves. Le *Prince Thom*, commandé par Robert Augustin Auvray, avait quitté Le Havre le 22 novembre 1767. (*Cet armement est également cité dans "Histoire et mémoire de la traite Atlantique, de l'esclavage des noirs, et de leurs abolitions en Normandie"*).

¹⁴ Greslin: (grelin) cordage qui sert à amarrer un navire dans un endroit où il n'a ni vent ni grosse mer.

¹⁵ Guinderesse: gros cordage.

¹⁶ Ton et chouquet (*fouquet* dans la déposition). Chaque mât d'une frégate est composé de 3 parties : le bas-mât, le mât de hune et le mât de perroquet. C'est au niveau de la jonction bas-mât / mât de hune du grand mât (mât central) que *l'Étourdie* a souffert lors de la tempête sur la route du retour. Le risque de perdre les deux éléments supérieurs du mât était important. Le ton est la partie supérieure taillée en carré d'un mât et le chouquet, le billot de bois servant à joindre la partie inférieure à la partie supérieure d'un mât. Ton et chouquet s'assemblent par tenon et mortaise.



A gauche :
Chouquet à la française. Le ton du mât inférieur vient se loger dans la mortaise (en bas de la photo).

A droite :
Le chouquet de l'Hermione (sur la droite de la photo) est transpercé de part en part par le mât supérieur, le ton du mât inférieur, lui, vient s'emboîter par tenon et mortaise.

¹⁷ Marcus Rediker, *"Les hors-la-loi de l'Atlantique"* (Seuil 2014). Marcus Rediker est professeur d'histoire à l'université de Pittsburg. On lui doit entre autres *"A bord du Négrier: Une histoire atlantique de la traite"* (Seuil, 2013), et *"Les révoltés de l'Amistad. Une odyssée atlantique"* (Seuil, 2015).

¹⁸ Rôle de l'équipage de *l'Étourdie*. SHD Brest. 2P7-14

L'équipage est composé de 51 personnes :

9 officiers

5 officiers mariniers (un premier-maître, un second-maître, un maître canonier, un charpentier et un maître voilier.)

5 officiers non-mariniers dont un tonnelier, un boulanger et un cuisinier

19 matelots

7 novices

6 mouses

Très curieusement, le Chevalier de Fayard, dans son audition à son retour indique un effectif de 39 hommes d'équipage... Pourtant, il a signé le rôle avec les 51 noms.

¹⁹ Le subrécargue est un agent qui représente les intérêts de l'armateur à bord d'un navire. Les Mouchel du Havre sont bien connus dans le monde de la traite négrière.

²⁰ Rôle de désarmement SHD Brest 2P7-147.

²¹ Noël Pierre Mouchel, capitaine massacré sur *"le Joseph"* par une révolte de captifs. Source : Archives Départementales de la Seine Maritime, cote 2 E 70/404. Source signalée dans l'ouvrage *"Ces messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830"*, Edouard Delobette, page 1850.

²² *"La violence sur les navires négriers dans la phase de décollage de la traite nantaise (1697-1742)"*, par Guy Saupin aux Presses Universitaires de Rennes.

²³ Idem.

Faits divers, faits d'hier

Relevés dans *La Dépêche de Brest*

Concession de bourses

Par télégramme de notre correspondant à Paris, hier :

Dans la répartition des bourses pour les écoles nationales professionnelles, à la suite du concours du 11 mai 1891 figure le Jeune Guère : le père 1^{er} maître de manœuvre de la marine de l'État à Brest ; trois enfants. Bourse entière d'internat à Armentières.

— Voici la liste, pour le Finistère, des boursiers et boursières de l'enseignement primaire supérieur, nommés à la suite du concours des 25 et 28 mai :

François Bargain. de Pont-l'Abbé ; le père menuisier à Pont-l'Abbé ; deux enfants. Bourse entière d'internat à Concarneau.

Le Pars ; le père menuisier à Pont-Croix ; six enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

Le Barre ; le père garde maritime à Plogoff ; six enfants. Demi-bourse d'internat à Douarnenez.

Beullier ; le père instituteur à l'île Tudy ; neuf enfants. Bourse entière d'internat à Douarnenez.

Blaise ; le père ouvrier peintre à Ploaré ; deux enfants. Demi-bourse d'entretien à Douarnenez.

Mlle Bourgot ; le père militaire pensionné à Morlaix ; cinq enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

Canne ; le père ouvrier menuisier à Landerneau ; six enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

Charlot ; la mère veuve d'un ancien militaire à Loctudy ; six enfants. Bourse entière d'internat à Concarneau.

Coader ; le père journalier à Douarnenez ; trois enfants. Demi-bourse d'entretien à Douarnenez.

Lecor ; le père ancien marin retraité à Rosporden ; deux enfants. Bourse entière d'internat à Concarneau.

Le Cossec ; le père instituteur à Saint-Jean-Trolimon ; cinq enfants. Demi-bourse d'internat à Concarneau.

Le Gallou (François-M.) ; le père maréchal-ferrant à Briec ; deux enfants. Bourse entière d'internat à Douarnenez.

Gourmelen ; le père sous-brigadier de douanes à Tréboul. Demi-bourse d'entretien à Douarnenez.

Le Griguer ; le père guetteur de sémaphore à Camaret ; sept enfants. Bourse entière d'internat à Douarnenez.

Guirriec ; le père instituteur à Saint-Eutrope, en Plougonven ; six enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

Mlle Le Jean, de Ploujean ; le père tailleur de pierres à Ploujean ; sept enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

Kersulec ; le père charretier à Scaër ; huit enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

Kervelan ; le père tailleur de pierres à Ploaré ; quatre enfants. Bourse entière d'internat à Douarnenez.

Lozachmeur ; le père journalier à Moëlan ; trois enfants. Demi-bourse d'internat à Quimperlé.

Quéméner ; la mère veuve, ménagère à Quimper ; quatre enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

Puintin (*Quintin ?*) ; le père militaire en retraite à Concarneau ; quatre enfants. Bourse entière d'internat à Douarnenez.

Stéphan ; le père gérant d'usine à Penmarch ; sept enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

Stervivou ; le père journalier à Kernével ; trois enfants. Bourse entière d'internat à Concarneau.

Thébault ; la mère veuve d'un capitaine au long cours à Crozon ; quatre enfants. Bourse entière d'internat à Concarneau.

Trocmé ; le père marin-pêcheur à Douarnenez ; sept enfants. Demi-bourse d'entretien à Douarnenez.

Tromeur ; la mère veuve d'un instituteur à Plobannaec ; six enfants. Bourse entière d'internat à Douarnenez.

Mlle Vigoureux ; le père mécanicien à Port-Launay ; quatre enfants. Bourse entière d'internat à Quimperlé.

La Dépêche, 16 février 1892

Fillette perdue.

— Hier matin, vers onze heures et demie, le sous-brigadier de police Schmitt, passant sur la place de la Liberté, aperçut une fillette de trois ans à trois ans et demi qui, mouillée jusqu'aux os, pleurait abondamment. Le sous-brigadier s'étant approché d'elle, la pauvre petite, transie de froid, ne put répondre aux questions qui lui furent posées. Elle se borna à murmurer en grelottant : maman ! maman ! Conduite chez Mme Lesquin, propriétaire du restaurant qui a pour enseigne : "Le bouillon Duval" la petite fut placée près d'un fourneau, où elle put réchauffer ses membres engourdis et sécher ses vêtements. Interrogée à nouveau, quelques instants après, la pauvrette ne put faire connaître que ses prénoms de "Françoise-Marie". Quant à son nom, elle ne se le rappelait pas, a-t-elle dit, pas plus que l'adresse de ses parents. Mme Lesquin a bien voulu la garder chez elle en attendant que ses parents soient retrouvés, ce qui ne saurait tarder.

L'enfant est vêtue d'un sarreau bleu à carreaux et d'un châle en laine noire. Elle est coiffée d'un petit bonnet et chaussée de petits sabots.

La Dépêche, 17 février 1892

Portsall. — Découverte d'un cadavre.

— On nous écrit le 16 : Le cadavre du nommé Oulhen (Yves) âgé de 39 ans, marin pêcheur à bord de l'*Eclair*, dont la Dépêche a annoncé la disparition en mer, le 16 janvier dernier, a été retrouvé avant-hier sur la grève de Tremazan, en face de Portsall, entre deux rochers. Le malheureux pêcheur avait la face contre terre. Il était vêtu d'un pantalon et d'une chemise recouvrant la tête. Le corps a été remis à la famille.

La Dépêche, 18 février 1892

Fillette retrouvée.

— La petite fille égarée rencontrée mardi matin, par le sous-brigadier de police Schmitt, a été réclamée avant-hier soir. On sait

que la fillette avait été recueillie par Mme Lesquin, propriétaire du Bouillon Duval, qui lui avait donné les soins les plus affectueux. La mère qui, folle de douleur, avait cherché sa fille dans diverses maisons où elle aurait pu se réfugier, a remercié chaleureusement Mme Lesquin, qui a refusé toute rémunération, pour les soins donnés à l'enfant.

La Dépêche, 19 février 1892

Le lapin d'Ambroisine.

— La jeune Nicolas, qui répond au suave prénom d'Ambroisine, n'a que 17 ans, mais elle promet. Rencontrant avant-hier soir, dans la rue des Sept-Saints, un boulanger au port nommé B..., elle l'entraîna dans un buen-retiro aussi discret que voisin, et on devine ce qui s'y passa.

Mais la vierge à la chaise... percée n'a pas l'habitude d'accorder ses faveurs pour les beaux yeux de ses clients d'occasion, et quand elle réclama son offrande, une cruelle déception l'attendait. Moins riche que le Juif Errant, qui en avait cinq, le boulanger n'avait que trois sous !

C'était évidemment maigre. Ambroisine qui, comme la plupart de ses compagnes, ne digère pas le lapin, voulut se rattraper. Tirant des ciseaux de sa poche, elle coupa le cordon qui retenait la montre de sa victime et se sauva avec l'oignon.

Le bon boulanger n'en revenait pas. La première surprise passée, il se rendit cependant au poste des Carmes, où il conta sa mésaventure. On lui donna un agent, qui ne tarda pas à mettre la main sur la voleuse.

Ambroisine, qui rêvassait sur le cours d'Ajot à l'emploi qu'elle ferait de la montre si dextrement enlevée, retomba dans la triste réalité en se voyant conduire au poste. Elle n'a fait que passer hier en correctionnelle pour entendre confirmer son mandat de dépôt, mais elle y reviendra.

La Dépêche, 23 février 1892

Ile Molène.

On nous écrit le 21 : L'influenza à l'île Trielen.

— L'influenza sévit sur les habitants de Trielen. Seize personnes sur dix-sept sont gravement atteintes. Un domestique est mort. On tremble à Molène.

La Dépêche, 23 février 1892

Ergué-Gabéric. — On nous écrit : Mort accidentelle.

— Le 17 courant, dans l'après-midi, le sieur Talédec, âgé de 61 ans, journalier, se rendait à Ergué-Gabéric, en compagnie de sa femme, en conduisant un porc. Ils quittèrent Ergué pour revenir à Quimper vers sept heures du soir, absolument ivres ; à peu de distance du bourg, ils se trompèrent de route et, arrivés au moulin de Pennarun, ils tombèrent dans l'étang dudit moulin, profond d'environ 1 m. 20. La femme cria si bien qu'elle réveilla le meunier, qui les recueillit chez lui, les réchauffa et offrit un lit au mari. Celui-ci se coucha, resta au lit jusqu'à onze heures, puis s'habilla et, suivi de sa femme, reprit la route de Quimper. Il n'alla pas bien loin. Il tomba sur la route et, sans que sa femme pût lui porter secours, succomba à une congestion causée par l'alcool et le froid. Le lendemain matin, le fils du meunier, Troalen (Joseph), trouvait un porte-monnaie contenant 60 francs et le remettait à ton père, qui le remit, à son tour, en présence des gendarmes, à la femme Talédec. La mort étant survenue par suite de congestion, le maire d'Ergué a ordonné la remise du corps à la famille.

La Dépêche, 23 février 1892

Ceux qui lèvent le coude.

— La fille Toupon déambulait hier matin, rue Colbert, dans un état d'ivresse qui méritait largement la qualification de scandaleuse. La police mit fin à ses gestes exubérants en la conduisant au poste.

À neuf heures et demie, un maçon, nommé Le Roux, et un portefaix, nommé Monsé, parcouraient la rue Monge bras dessus bras dessous, en chantant à tue-tête. Leur promenade fut interrompue par des agents, qui mirent le violon à leur disposition pour faire de la musique de chambre.

Toujours dans la même matinée d'hier, le nommé Le Gall cuvait sa boisson sur un banc de la place de La Tour d'Auvergne. Pour lui éviter un lumbago, le lit de camp du poste de la mairie lui fut offert le plus gracieusement du monde.

La Dépêche, 24 février 1892

L'Aber-Wrach. — On nous écrit le 21 : La Marie-Estelle

— Ce matin, vers dix heures, le sémaphore de l'Aber-Wrach prévenait M le commissaire de l'Inscription maritime de notre quartier qu'un sloop français, à cinq milles au NE, avait un pavillon en berne et paraissait avoir des avaries.

M. le commissaire fit mettre le canot de sauvetage à la mer. Il ventait une bonne brise de la partie sud ; mer assez grosse. À midi 20, le canot de sauvetage a pu accoster le sloop. Le patron Kermaïdic a fait embarquer deux canotiers à bord du navire, afin de donner un coup de main à l'équipage. Le canot de sauvetage a escorté le sloop jusque dans notre port, où il est arrivé à 4 h 30.

Ce navire est la *Marie-Estelle*, capitaine Douguet, venant de Port-Launay, allant à Paluden, avec un chargement d'ardoises. Dans un grain, il avait fait des avaries dans sa voilure, et une forte voie d'eau s'étant déclarée, le capitaine s'était vu dans l'obligation de demander du secours.

La Dépêche, 24 février 1892

Morlaix : On nous écrit le 23 :

Arrestation du faux monnayeur.

— Depuis quelques semaines, des pièces fausses de cinq francs, deux francs et un franc étaient mises en circulation à Morlaix, et les recherches de la police n'avaient donné aucun résultat sérieux, bien qu'elle eût des soupçons sur un nommé Le Corre, ouvrier tailleur, né dans le canton de Taulé, demeurant à Morlaix, rue Longue de Bouret, n° 24. Certaines indications fournies par une veuve Guyomard, demeurant également rue Longues, n° 24, confirmèrent les soupçons de la police, qui mena son enquête avec une grande discrétion. Le Corre avait quitté Morlaix, vers la fin de janvier, pour se rendre à Jersey avec sa fille ; puis il rentra en France et fut arrêté à Guingamp pour vagabondage. Au moment où le parquet de Morlaix télégraphiait au parquet de Guingamp d'interroger Le Corre sous l'accusation de fabrication de fausse monnaie, ce dernier venait d'être mis en liberté. Pensant que Le Corre, qui était à bout de ressources, reviendrait à Morlaix, le commissaire de police organisa une active surveillance, et hier il procédait à son arrestation. Il y avait à peine deux heures que Le Corre était de retour et, un instant auparavant il avait consommé dans un débit de la rue de Brest, en présence d'agents qui ne le connaissaient pas.

Une perquisition faite au domicile de Le Corre a amené à la découverte de boîtes en bois, de moules en bois, remplis de plâtre, qui lui servaient pour la fabrication de la fausse monnaie et qui étaient l'œuvre d'un ouvrier menuisier de la rue de Bouret, son voisin, dont la bonne foi avait été certainement surprise par Le Corre.

Cette arrestation, dont on doit féliciter notre commissaire de police, sera bien accueillie à Morlaix, car Le Corre a émis une certaine quantité de fausses pièces et il paraît avoir fait de nombreuses dupes. C'est un dangereux repris de justice, qui a un casier judiciaire très chargé.

La Dépêche, 24 février 1892

A la simple police.

— La veuve C..., bouchère, grève du Gaz, contre laquelle procès-verbal avait été dressé, le 5 courant, pour avoir mis en vente de la viande n'ayant pas été préalablement visitée à l'abattoir municipal, a été condamnée, hier, à un franc d'amende et aux frais.

On se rappelle qu'une surveillance des plus actives avait été exercée par la police au débarquement des bateaux de la rade, pour empêcher l'introduction en ville de viande de bestiaux abattus sans avoir préalablement passé par l'abattoir. Plusieurs autres affaires de ce genre ont été renvoyées à huitaine.

La Dépêche, 25 février 1892

Tribunal de Brest,

Audience en correctionnelle du 26 février

— Un pêcheur d'Ouessant, C... (Michel), 47 ans, est inculpé de

vol d'épaves. Le 12 décembre, vers trois heures du matin, il a recueilli sur la grève de Pornonan une caisse en fer blanc peinte en rouge, contenant environ quatre litres de trois-six avarié par le contact de l'eau de mer. Il aurait aussi sauveté des bouteilles en grès. Après une plaidoirie de M^e Dubois, étant donné ses bons antécédents, C. n'a été condamné qu'à cinq francs d'amende, avec application de la loi Bérenger.

— Les époux Roudaut, cultivateur à Kernoués, sont poursuivis pour falsification de denrées alimentaires. Ils ont vendu à une commerçante de Lannilis une motte de beurre dont l'intérieur n'était que de la terre glaise. Après une plaidoirie de M^e Dubois, les époux Roudaut sont condamnés, le mari à un mois et la femme à quinze jours de prison.

La Dépêche, 27 février 1892

Ploëven. — On nous écrit : Vol

— Dans la nuit du 1^{er} au 2 courant, un malfaiteur inconnu est entré dans l'écurie du sieur Biloa, cultivateur au village de Kerhan et a coupé, au ras de la chair, la queue d'un cheval dont le crin avait au moins 40 centimètres de longueur. Il estime le dommage qui lui est causé par ce fait à la somme de 50 francs.

La Dépêche, 28 février 1892

Courrier des lecteurs

L'article d'Olivier Raillard paru dans *Le Lien* n° 152 de décembre 2019 a retenu mon attention par le texte et par la reproduction de l'ordre du Roi qui titularise son ancêtre en qualité de maître-pilote dans la Marine en 1787.

Je ferai deux observations ici, parce que le terme d'engagement pour les marins prête à confusion avant le XIX^e siècle, et qu'il convient de bien distinguer les personnels entretenus dans la Marine de ceux qui ne le sont pas. Je prépare un article sur les Classes ou Inscription maritime, dans lequel je montrerai que l'extension aux matelots de l'engagement dans les troupes de la Marine, envisagée avec faveur par Colbert, a été empêchée jusqu'à ce que le bon sens, les moyens financiers et surtout la machine à vapeur la rendent nécessaire pour une partie des équipages. La technique nécessite un entretien permanent des navires à flot, qu'on ne peut plus démonter entièrement afin d'emmagasiner leur équipement en pièces détachées.

Les marins sont soumis sous l'Ancien Régime à une forme de conscription qui les oblige à servir le Roi par intermittences : ils sont levés pour des campagnes et rémunérés à ce titre ; elles leur ouvrent l'avancement dans l'état de matelot puis d'officier-marinier dans leur spécialité. Lorsqu'ils ne sont pas retenus pour ce service, ils doivent gagner leur vie dans la marine marchande ou dans d'autres activités. On les désigne donc sous l'appellation générique de *gens de mer classés*, le terme d'*engagement* étant réservé aux troupes de terre comme de mer, et celui d'engagé aux pauvres gens qui s'engagent à passer gratis ou non aux colonies sur les bâtiments du Roi afin de s'y établir.

Les personnels entretenus de la Marine, qui correspondent exactement aux fonctionnaires civils et militaires actuels et en ont déjà certains traits distinctifs, ne sont pas liés à l'État par un contrat. On les appelle officiers civils et militaires dans la Marine (les officiers-mariniers entretenus sont des officiers sous ce rapport ; ils sont choisis dans les Classes) ; ils sont nommés et promus par le Roi sur la proposition de leurs chefs. Tous ont un statut particulier réglé dans des ordonnances royales, et il n'est pas bien difficile, pourvu qu'on le veuille, d'établir leur statut général en examinant ce que les statuts particuliers ont en commun et les règles appliquées quand ils n'en disent rien. Et ces statuts, écrits ou implicites, existent sans les autres administrations de l'État...

Les personnels non entretenus comprennent les marins et ouvriers des Classes, les soldats et bas-officiers engagés dans les troupes et les ouvriers des arsenaux non classés, qu'ils soient domiciliés dans les ports ou bien réellement occasionnels. Ces agents temporaires (l'engagement étant lui-même limité dans le temps) souscrivent une sorte de contrat. Certes, la Marine a souvent eu recours à des rafles en cas de besoin absolu : ce n'est pas une marque du gouvernement arbitraire, puisque la marine britannique utilisait ce moyen de recrutement de manière institutionnelle. Il s'est même trouvé des officiers de marine comme Kersaint l'aîné pour le défendre sous le nom de *presse*, moyen remplacé en France par les Classes à partir de 1665. Il le jugeait moins arbitraire que l'autre dans les faits, et des campagnes longues donnaient un meilleur entraînement aux équipages anglais que les campagnes décousues pratiquées pendant si longtemps en France.

Bernard Lutun, CGF n° 11173

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



sommaire

Nos joies, nos peines / Mise à jour Gèneabank	p. I	Questions des adhérents / Entraide	p. XVI à XVII
Compte rendu de l'Assemblée Générale du CGF	p. II à III	Avis de Recherche	
Rapport moral	p. IV à VIII	Mise à jour RECIF (décembre 2019)	p. XVIII à XIX
Rapport financier	p. IX	Accès aux vues des A.D. / Wanted	p. XIX
Nouvelles des antennes	p. X à XI	Accès aux anciens numéros du Lien	
Cousinage / Appel à articles	p. XI	Mise à jour RECIF (février 2020)	p. XX à XXII
Nouveaux adhérents	p. XII à XV	Agenda	p. XXIII
		Assemblée Générale du CGF (reportage photos)	p. XXIII à XXIV

nos joies, nos peines

Décès :

Madame Marie-Louise Galode CGF 6425 Q est décédée le 12 mai 2019.

Madame Anne Herry, mère de Bernard Herry CGF 16176 B, est décédée le 24 novembre 2019 à Landerneau.

Madame Bernadette Brenaut CGF 6208 M est décédée le 8 décembre 2019 à Landivisiau.

Madame Danièle Marhic, épouse de Robert Marhic, CGF 3038 Q est décédée le 2 janvier 2020 à Versailles.

Madame Marie-Thérèse Jacob, née Dorchy, épouse de Marcel Jacob CGF 4825 M, chargé des comptes de l'antenne de Morlaix et vice-trésorier du CGF est décédée le 20 février 2020 à l'âge de 74 ans..

*A leurs familles dans la peine,
nous présentons nos bien sincères condoléances.*

MISE À JOUR DES COMPTES GENEABANK POUR 2020

Les mises à jours des comptes Gèneabank seront effectuées le :

Jeudi 9 janvier 2020 (pour le premier trimestre)

Jeudi 2 avril 2020 (pour le second trimestre)

Jeudi 2 juillet 2020 (pour le troisième trimestre)

Jeudi 1^{er} octobre 2020 (pour le quatrième trimestre)

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN vos demandes
d'insertion dans le n° 154 : 9 MAI 2020**

compte rendu de l'assemblée générale

La XXXX^e Assemblée générale de l'association, organisée par l'antenne de Quimper s'est tenue au Juvénat Notre-Dame à Châteaulin le samedi 8 février 2020 en présence de 274 adhérents présents ou représentés.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, M. Christian Bolzer, président de l'antenne quimpéroise, rappelle à l'assistance qu'il faut renouveler le tiers sortant du Conseil d'administration. Pour se faire, il propose de procéder à un vote à main levée. A l'unanimité de l'assistance, la proposition est retenue. Après avoir présenté les différents candidats, M. Bolzer appelle au vote. Tous les candidats sont élus à l'unanimité de personnes présentes.

Après l'élection, Christian Bolzer invite le secrétaire général, M. Thierry Martin, a présenté le rapport moral de l'année 2019. Sa teneur est rapportée aux pages IV à VIII du présent numéro.

M. Alain Gaudé, trésorier de l'association, présente ensuite le rapport financier de l'année 2019 (voir page IX).

A l'issue de cette présentation, Alain Gaudé rend compte du rapport du contrôleur des comptes, M. Bernard Le Gouil qui certifie l'exactitude et la sincérité des comptes présentés.

Soumis à l'approbation de l'assistance les deux rapports ainsi présentés sont acceptés à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée aux trois présidents d'antenne, Michel Durose pour Brest, Thierry Noirel pour Morlaix et Christian Bolzer pour Quimper. Chacun d'eux fait le bilan des activités et des actions qui ont été menées durant l'année écoulée dans leurs antennes respectives et présente celles envisagées pour 2020.

Le Président du CGF, Jean-François Pellan prend ensuite la parole :

Je tiens tout d'abord à remercier tous les bénévoles qui font vivre notre association, depuis les membres des conseils d'administration, de gestion des antennes, du comité de lecture de la revue, nos informaticiens, nos saisisseurs, nos photographes, les permanenciers, les responsables du forum et nos deux employés, bref tous ceux qui ont par leurs actions nous font progresser chaque jour un peu plus.

J'ai une pensée toute particulière pour les adhérents qui nous ont hélas quittés pour rejoindre leurs ancêtres et également une pensée pour ceux qui ont des soucis de santé.

Je tiens également à remercier chaleureusement André Le Goff et Jean Toulhoat, qui ont été respectivement, pendant de nombreuses années, président des antennes de Brest et Quimper. Ils ont fait un travail remarquable. Ils ont décidé de ne plus participer au conseil d'administration, mais restent membres des conseils de gestion de leurs antennes. Merci à eux.

Notre secrétaire général vient, avec brio, de vous dresser le tableau de l'année écoulée. Je n'y reviendrai pas. Inutile de faire des redites.

L'an dernier, j'ai évoqué la concurrence qui sévissait entre les sociétés commerciales Filae et Geneanet mais aussi les incidences qui en résultaient pour bon nombre d'associations.

Parfois je me demande si certains généalogistes font la différence entre les mots « adhérent » et « client » et s'ils ne se considèrent pas comme étant des adhérents quand ils vont sur le site de Geneanet. Le système de cette société est ambigu et permet un pillage organisé, particulièrement insidieux des travaux des associations. En effet, que constate-t-on ? Il vous est proposé fort gentiment et gratuitement, bien sûr, de mettre votre arbre généalogique sur leur site. Que c'est beau d'être ainsi désintéressé ! Oui, mais ces données, quand elles concernent par exemple le Finistère ont, dans la quasi totalité des cas, étaient obtenues à partir des travaux et dépouillements de notre association. Un exemple parmi d'autres que je viens de découvrir : un adhérent du CGF met son arbre en ligne et a toutefois la délicatesse de mettre comme source : RECIF et en sus donne même l'IDAC de notre relevé et même le numéro de la photo faite par le CGF. Cela va être amusant dans quelque temps de voir le n° de cet IDAC et de la vue CGF être reportés dans d'autres arbres ! Je propose donc aux aficionados de cette société de mettre ceci à l'avenir ceci : « Source : l'extraordinaire et indispensable base RECIF du CGF ». Cette alimentation de Geneanet fait que des généalogistes ne voient pas trop l'intérêt d'adhérer à des associations. Le pire, c'est quand même de constater que ces personnes ne réalisent pas qu'elles sont attirées par une tartine de miel, mais qu'au bout c'est pour mieux les faire tomber dans le tiroir caisse de la société, avec son premium. Il vaut bien vivre, n'est-ce pas ! Et puis, tant qu'à y être, dans ce miroir aux alouettes, on sait vous exploiter en vous proposant d'indexer des documents pour faire avancer la généalogie. Qu'ils sont heureux ces clients d'être des taillables et corvéables pour le plus grand bien d'une société commerciale afin de lui assurer développement et prospérité. Si on demandait aux gens de donner de leur temps pour une société ou une collectivité publique ce serait pourtant – j'en suis sûr- la levée de boucliers assurée !

Autre agacement et de taille, le fait que Geneanet ait décidé de copier toutes les images des Archives du Finistère pour les mettre en ligne avec pour but d'en demander l'indexation aux généalogistes, bref de refaire tout le travail que nous avons déjà réalisé, puisque ce qui est en ligne aux AD29 a été indexé par nous. Alors, une fois de plus, est-ce que des indéliçats vont en profiter pour recopier nos travaux pour les distribuer chez ce commerçant ? Honte à ceux qui joueraient à cela !

Je redis et j'affirme que le modèle de cette société est insidieux. Si je le compare à celui de Filae, qui, elle, au moins, est plus claire. On a affaire à une société qui n'essaye pas de jouer sur plusieurs tableaux. Elle est pour l'instant dans le modèle commercial pur. Reste à savoir, si un jour elle ne va pas copier le modèle de la société rivale. Un début existe déjà avec les mises en ligne d'arbres généalogiques de ses clients, mais qui ne sont accessibles que par les clients. Nos adhérents donnent donc à ces sociétés, en toute innocence, à partir de ce que nous avons collecté depuis des années. Que nous donnent ces sociétés en retour : Rien.

Je suis en droit de me poser la question suivante, au vu de ce que je viens de vous exposer : est-ce que Geneanet a décidé de faire la guerre au CGF et de le mettre en péril ?

Je ne conteste pas que ces sociétés apportent une certaine Plus Value aux généalogistes, mais leur intérêt bien compris ne doit pas être de les concurrencer outrageusement et de les mettre en péril. Le maillage territorial des associations, ce qu'elles apportent ne peut qu'être favorable à

tous les acteurs.

Ces sociétés ne devraient-elles pas plutôt rechercher la complémentarité avec les associations ?

Alors vous, qui n'êtes pas des clients mais des adhérents, merci pour ce que vous faites pour notre association. Plutôt que de déposer vos arbres généalogiques chez les commerçants, je me permets de vous rappeler que vous avez la possibilité de transférer les vôtres dans notre base BAGAD, qui est infiniment supérieure à celle de ces sociétés. Vous pouvez, en effet :

- naviguer dans l'arbre
- consulter toute la généalogie déposée en un clic et même la limiter à sa partie uniquement cognatique ou agnatique
- trouver tous les cousinages possibles avec les adhérents déposants
- faire des cousinages avec des célébrités ou avec des personnes dont les généalogies accompagnent des articles parus dans la revue.

Notre offre est supérieure à tout ce qui existe. Qu'est-ce qui vous retient donc pour ne pas nous transmettre votre généalogie ?

Comme vous avez pu le constater au cours de l'année 2019, des mises à jour de RECIF sont faites régulièrement tous les débuts de mois, soit en moyenne huit par an. La dernière en date, toute récente est celle du début février qui a amélioré encore le compteur, puisque nous en sommes à 9 957 610 relevés. Le chiffre rond symbolique des 10 millions sera donc atteint d'ici deux mois, vraisemblablement.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour atteindre ce résultat.

Notre façon de procéder a évolué considérablement depuis la création de notre association. Il a fallu s'adapter à l'arrivée de l'informatique, puis d'Internet, puis de la photo numérique, puis des mises en ligne des actes. Notre programme GAEL, qui est le réceptacle des données avant de les déverser dans RECIF, a donc dû lui aussi suivre le mouvement. Maintenant les sources sont saisies, de même que le numéro de l'acte, de la vue numérisée, du permalien, etc...Le nouveau programme GAEL est en test. Il sera opérationnel pour Pâques. Normalement, pour les nouvelles saisies qui sont faites à partir de nos photos, l'accès à partir du relevé devrait permettre le positionnement sur l'acte lui-même et non sur la 1^{ère} page du registre. Ce sera un nouveau progrès et une facilité pour vous.

Concernant la revue, il nous est demandé de temps à autre de numériser des numéros anciens pour les mettre en ligne. Le dernier accessible est le n° 119 de septembre 2011. Il faudra certainement se pencher sur la question. En attendant, je vous signale que vous pouvez avoir un résumé de tous les articles à partir de ce n° 119 jusqu'au 152, avec possibilité de faire des recherches à partir d'un mot, d'un titre, ou d'un auteur. Cette nouvelle fonction se trouve en cliquant sur le pavé « Le LIEN ».

Notre revue est une richesse. J'ai eu l'agréable surprise, d'ailleurs, de constater que des universitaires m'en ont parlé. Elle mérite d'être dépouillée plus qu'elle ne l'est.

A ce propos, je vous rappelle l'existence de la « référence biographique » qui permet sur un relevé de naissance, mariage ou décès de faire un renvoi sur un article de la revue. Je fais donc un appel aux bonnes volontés. A la fin de cette réunion, j'ouvre donc un cahier pour ceux voudraient se porter volontaire pour dépouiller un numéro intégralement, voire plusieurs.

La généalogie ne doit pas être une collection de dates et de lieux de naissance, mariages et décès. Elle permet de créer une ossature pour y placer vos ancêtres, mais ensuite il faut

les faire vivre ou plutôt revivre, les placer dans le contexte de la grande histoire, puis de l'histoire locale, trouver des anecdotes les concernant car ils ont forcément laissé des traces dans les revues, les journaux, les livres, chez les notaires, dans les tribunaux, etc... Raison de plus, pour utiliser les possibilités offertes avec la mise des références. Usez-en, abusez-en !

Certains ont certainement entendu parler de l'INSEE qui a mis en ligne les décès de tous les Français depuis 1970 jusqu'à la fin de l'an dernier. Notre informaticien a récupéré les Finistériens nés dans notre département, qui y sont décédés ou ailleurs. Cela fait beaucoup de monde, 660 000 individus. Ils ont donc vocation à rejoindre RECIF et ce sera fait dans le courant de l'année, sans que je puisse préciser la date exacte. Ces informations sur les décès récents nous amènent à réfléchir à la possibilité de faire une liaison avec les avis d'obsèques qui sont d'une grande richesse, car donnant très souvent des détails sur la composition des familles. La réflexion est en cours. On en reparlera sans doute lors de l'assemblée générale de l'an prochain.

Notre grande affaire du moment, c'est quand même l'opération photos des actes, soit aux AD, soit dans les mairies. Des équipes photos dans les trois antennes se démènent actuellement pour numériser et mettre ensuite en ligne dans la foulée. Nous avons constaté qu'un bon nombre de microfilms n'avait pas été numérisé par les AD. A partir de ceux-ci nous offrons pour les rendre consultables sur notre site. C'est un travail qui prend beaucoup de temps et nécessite l'intervention de plusieurs équipes de bénévoles. Merci à eux. Ces photos permettent de trouver des erreurs dans les relevés ou de les compléter. Parfois, cela permet de découvrir que des relevés sont inexistantes et de les faire. Il m'est difficile de dire le nombre de photos d'actes qui accompagnent des relevés, mais sans aucun doute, on doit avoir dépassé plus de la moitié de nos 10 000 000 de relevés. Un jour, qui ne sera peut-être pas si lointain que cela, ce sera un acte = une photo de celui-ci. C'est notre prochain challenge.

Je ne vous parlerai pas de l'ADN, et de l'emballement médiatique qui tourne autour, car l'ADN ce n'est pas vraiment de la généalogie, mais plutôt un moyen utile pour rechercher son géniteur ou sa génitrice. On vous fait surtout miroiter que vous pourriez faire des cousinages inattendus. Je ne peux que vous renvoyer à BAGAD pour en faire. A partir de mon fils, j'ai 17 pages de cousinage avec des adhérents du CGF sur divers ancêtres, dont quelques célébrités. A partir de l'ADN, vous pourriez savoir, vous dit-on, d'où venaient vos ancêtres. Je ne suis pas sûr de vouloir avoir des Anglais dans mon stock génétique, sauf s'il s'agit de descendants de Celtes dont le lointain ancêtre a eu aussi une descendance sur la Bretagne ! J'arrête là, puisque je ne voulais pas vous en parler.....

Voilà les points que je souhaitais développés en complément du rapport d'activité très complet que vous avez eu tout à l'heure.

Je suis sûr que vous avez tous conscience des belles avancées de votre association. Elles devraient permettre à la généalogie finistérienne d'être toujours à la pointe de l'efficacité et du meilleur et à votre entier service.

Il me reste maintenant à vous souhaiter une belle année généalogique et à vous remercier pour votre écoute.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2019

EFFECTIFS :

Le dernier numéro d'adhérent attribué pour l'année 2019 a été le numéro 17679.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nouveaux adhérents	529	612	460	459	455	435	564	633
Nouveaux adhérents (en % par rapport à l'effectif)	9, 26	10, 70	8, 13	8, 81	8, 62	8, 55	10, 66	11, 57 %
Retour d'anciens adhérents	86	134	128	129	217	156	280	267
Retour d'anciens adhérents (en % par rapport à l'effectif)	1, 5	2, 34	2, 26	2, 47	4, 11	3, 06	5, 29	4, 88 %
Adhérents non renouvelés ou décédés	703	764	654	1034	602	784	640	723
Adhérents non renouvelés ou décédés (en % par rapport à l'effectif)	12, 30	13, 36	11, 56	19, 85	11, 41	15, 41	12, 09	13, 22 %
Nombre total d'adhérents au CGF(payants)	5712	5698	5630	5208	5279	5086	5290	5467
Gain d'adhérents	- 106	- 14	- 68	- 422	+ 71	- 193	+ 204	+ 177
Gain d'adhérents (en %)	- 1, 85	- 0, 25	- 1, 20	- 7, 50	+ 1, 36	- 3, 66	+ 4, 01	- 3, 35 %

Détail par cotisation

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
cotisants à 17 €	481	431	402	376	336	327
cotisants à 25 €	18	16	12	9	10	18
cotisants à 43 €	5199	5183	4794	4894	4740	4945

Bilan par antenne

	Brest	Morlaix	Quimper	CGF
Nouveaux adhérents 2018 (chiffre de 2017)	197 (120)	138 (112)	229 (203)	564 (435)
Nouveaux adhérents 2018 (en % par rapport à l'effectif total des nouveaux adhérents du CGF)	34, 92 %	24, 46 %	40, 60 %	
Nombre total d'adhérents payants (% d'adhérents par rapport à l'effectif total du CGF)	1920 (36, 29 %)	1015 (19, 18 %)	2355 (44, 51 %)	5290
Nombre d'adhérents en 2017	1825	955	2306	5086
Gain d'adhérents en 2018	+ 95	+ 60	+ 49	+ 204

1/ Evolution des adhésions

En 2019, 633 nouveaux adhérents (contre 564 en 2018) ont rejoint le CGF. Une belle progression qui fait suite à une seconde année qui fut également très satisfaisante.

La mise en place du paiement par carte bleue nous a aidés à capter plus facilement les nouveaux adhérents qui viennent à notre rencontre au moment des salons nationaux ou locaux.

Les actions, telles que les ateliers de généalogie, ou les salons en région, qui ont été menées par les bénévoles des antennes, ont permis cette augmentation significative.

- 723 adhérents ont quitté l'association, soit 13,22% de notre effectif total. C'est un chiffre conséquent, qui interroge même s'il est relativement stable au cours des années.

Un questionnaire pour connaître les raisons d'un tel chiffre serait utile pour connaître les raisons de ces non-renouvellements.

En 2019, 267 anciens adhérents ont repris leurs adhésions, Nous avons pris ou repris contact avec des anciens adhérents par un envoi de lettres d'information. Notre projet de photo CGF a, par exemple, intéressé de très anciens adhérents qui ont voulu accéder aux photos liées à la base RECIF.

En 2018, le centre généalogique du Finistère avait vu ses effectifs augmenter.

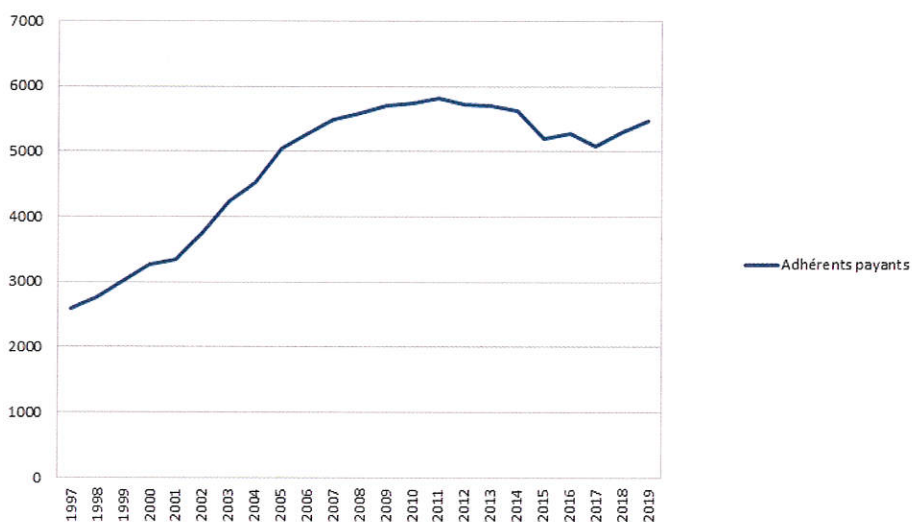
En 2019, le nombre de cotisations a, à nouveau progressé, alors que de nombreuses associations voient leur nombre d'adhérent en nette baisse.

Au 31 décembre 2019, le nombre d'adhérents payants est de 5 467. Nous enregistrons donc une hausse de 177 adhérents.

Le CGF compte également 23 adhérents dits "gratuits" constitués par les associations avec lesquelles un échange de revue est effectué.

Ainsi, au final, le CGF compte 5 490 adhérents en 2019.

Le CGF est la plus importante association départementale de France. Elle représente à elle seule environ 10 % des effectifs de la Fédération française de Généalogie. Depuis sa création, le CGF comptabilise, dans son fichier historique, 17 679 adhérents fin 2019.



Ce graphique montre l'évolution de nos effectifs, de 1997 à 2019.

On constate que le CGF a atteint au début de la décennie sa taille adulte et maintient ses effectifs dans le contexte compliqué que nous connaissons.

Le nombre d'adhésions est un signe de bonne santé de notre association, du dynamisme des bénévoles. C'est aussi très important car l'association ne vit que de ses adhésions. Nous n'avons pas d'autres moyens de financement.

Ce budget permet de financer nos projets généalogiques comme la mise en ligne de nos photos sur notre serveur, mais aussi de payer les salaires et charges sociales de nos deux employés, de régler les factures courantes des antennes, et d'éditer la revue.

2 / Agenda 2019 du CGF et de ses antennes

Les assemblées générales des antennes de Quimper, Brest et Morlaix ont eu lieu respectivement les 19, 26 janvier et le 9 février 2019.

Le CGF a organisé son Assemblée générale le 9 mars 2019 à Brest.

Le conseil d'administration s'est réuni les 23 mars et 9 novembre 2019.

Tout au long de l'année, les membres bénévoles des conseils de gestions des antennes se réunissent pour gérer le quotidien des antennes, assurer les permanences pour la distribution des relevés et assurer le bon fonctionnement des bibliothèques.

Des réunions de travail ont également eu lieu : réunion sur les finances, les projets informatiques, etc. ; et bien-sûr le Comité de lecture du Lien.

Nos traditionnelles portes ouvertes ont eu lieu les 5 et 6 Octobre 2019.

Comme chaque année, pour nous faire connaître et ainsi augmenter le nombre d'adhérents, nous avons été présents à de nombreux salons locaux, régionaux et nationaux.

Ces moments sont l'occasion pour les futurs adhérents de rencontrer nos bénévoles, de découvrir nos dernières innovations, faire des recherches, bénéficier de nos conseils :

- 2 mars 2019 au Patronage Laïque Le Gouil à Saint-Pierre-Quilbignon à Brest, journée de « Découverte de la Généalogie ».

- 15 et 16 mars 2019, le Grand Salon de la Généalogie à la Mairie du XV^e arrondissement.

- L'Association généalogique de Vertou (44) a organisé sa 7^e biennale généalogique 30 et 31 mars 2019.

- A l'occasion de leurs 20 ans, les associations *Mémoire Vivante de Fégréac, Histoire et Généalogie de Grand-Fougeray* (membres de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique) et *Avessac Histoire et Patrimoine* qui fêtait ses 10 ans, ont organisé le premier salon de généalogie en Pays de Redon à Avessac (44) les 27 et 28 avril 2019.
 - Forum de Généalogie Pomerol (33) les 18 et 19 mai.
 - le 27 septembre 2019 à Bohars, suite à la diffusion du film : « La Grande Traversée », le CGF est intervenu pour faire découvrir la dure existence des paysans émigrés.
 - 13 octobre : salon des cartes postales Saint-Renan.
 - XXV^e Congrès National de Généalogie, du 11 au 13 octobre 2019 à Ajaccio (Corse). Le CGF y était présent sur le stand de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique (UGBH).
 - 4^e Salon de l'Histoire locale et du Patrimoine à Nevez le 1^{er} novembre.
 - Rencontre généalogique organisée à CREHEN le 16 novembre.
 - 1^{er} salon de Hennebont le 17 novembre.

Il y a aussi de très nombreuses interventions dans les mairies, associations, bibliothèques et clubs dans différentes communes.

Le CGF propose également des conférences :

- 6 avril 2019 à Quimper : « La vie quotidienne de nos aïeux en Cornouaille, pendant la Grande Guerre ». Grâce à de nombreux exemples, d'articles de presse et de correspondances échangées, Bernard Roudaut a évoqué cette période si difficile pour nos ancêtres.
 - « Sur les traces de nos poilus, retracer le parcours d'un soldat de 14/18 », le 21 septembre 2019, à Brest, animée par Lenaig Pelé auteur du blog : <https://surleurstraces.wordpress.com>
 - « Les enfants trouvés, exposés dans le tour de l'hospice de Quimper au XIX^e siècle », le 16 novembre 2019, à Quimper, par Pierrick Chuto, à l'occasion de la récente réédition augmentée de son livre Les exposés de Créach-Euzen.
 - « Histoire du Château de Kergroadez », à Brest, animée par Michel Le Vaillant et Michel Mauguin, le 7 décembre 2019.

2 / Conseil de gestion des antennes et appel au bénévolat

- Appel au bénévolat

Revue, informatique, relevés, photos, ateliers, forum, c'est grâce aux bénévoles que le CGF vit !

Chaque année, nous cherchons des nouvelles compétences, des nouveaux bénévoles pour venir soutenir nos équipes en place. N'hésitez pas à venir nous rencontrer dans les antennes, et même si vous êtes loin du Finistère, vous pouvez proposer votre aide.

- Présentation des conseils de gestions

En ce début d'année 2020, nous avons élu de nouveaux membres pour les conseils de gestions. Vous pouvez retrouver la composition du CA dans sur la 2^e page de couverture du Lien.

Voici le tableau synthétique des membres des conseils de gestions de Brest, Quimper et Morlaix :

fonctions	Brest	Morlaix	Quimper
Président de l'antenne	Michel Durose (2022)*	Thierry Noirel (2024)	Christian Bolzer (2026)
Secrétaire d'antenne	Véronique Guennéguès (2026)	Yvonne Floch (2022)	Didier Le Lan (2026)
Chargé des comptes	Corinne Touze (2022)	Marcel Jacob (2024)	Maryvonne Tymen (2026)
	Geneviève Bergot (2022)	Bernard Audigou (2026)	Jean-Yves Barvec (2022)
	Thierry Goaoc (2026)	Henri Drivas (2026)	Pierrick Chuto (2024)
	André Kervarec (de droit)	Marie-Françoise Drivas (2022)	Dominique Clément (2024)
	Marie-Françoise Le Bris (2024)	Alain Gaudé (2022)	Sylvie Curiel (2022)
	Joëlle Le Calvez (2022)	Yves Guivarc'h (2024)	Bernard Dieval (2024)
	André Le Goff (2024)	Jean-Pierre Hervet (2024)	Annik Folgoas (2022)
	Bernard Le Gouil (2024)	Jean-François Pellan (2022)	Hervé Le Bot (2024)
	Philippe Léoni (2026)	Pierre Roudaut (2026)	Michel Le Tallec (2022)
	Thierry Martin (de droit)	Jacques Tanguy (2022)	Marie-Yvonne Lopes-Curval (2026)
	Daniel Mazé (2026)		Philippe Piron (2024)
	Bernard Pellan (2024)		Fabien Tallec (2024)
	Dominique Podeur (de droit)		
	Georges Signor (2022)		

*Entre parenthèses = date de sortie du conseil de gestion. Un membre élu au conseil d'administration de l'association est membre de droit du conseil de gestion de l'antenne pour laquelle il a été élu.

4/ Ateliers de généalogie :

Les bénévoles des antennes de Quimper et Brest proposent des formations gratuites et ouvertes à tous (adhérent ou non). Merci donc aux formatrices et formateurs : Bernard le Gouil, Joëlle Calvez, Bernard Pellan, Corine Touze, Geneviève Bergot, Hervé Baudy ; Georges Signor, Michel Durose (pour l'antenne de Brest) ; Christian Bolzer, Hervé Le Bot , Didier le Lan, Pierrick Chuto, Maryvonne Scouarnec, Jean Toulhouat (pour l'antenne de Quimper).

- Les thèmes proposés sont variés : initiation et perfectionnement aux outils informatiques : logiciels de généalogie (Généatique et Heredis) ; utilisation de la base de données RECIF ; de l'appli Gael pour saisir les relevés ; utilisation du forum. D'autres ateliers portent sur les calendriers, la paléographie atelier. C'est d'autant plus intéressant que nous proposons depuis cette année un grand nombre de photo, etc.

Ainsi, en 2019, de nouveaux ateliers ont été proposés. Si d'autres thèmes qui vous intéressent n'ont pas été abordés, n'hésitez pas à nous en faire part afin qu'on puisse, le cas échéant, les aborder. Vous pouvez retrouver le programme des ateliers proposés en 2020 sur le site du CGF, le Forum, sur les réseaux sociaux.

Ces formations s'adressent aux nouveaux adhérents mais aussi aux anciens qui n'ont pas encore eu l'occasion de fouiller certaines séries d'archives comme par exemple, celle de la série B des archives judiciaires de l'ancien régime.

Sur le site du CGF, une page est dédiée à la formation, sous la rubrique « tutoriel ». Cette partie du site propose des leçons. Enfin, pour les nouveaux adhérents, le manuel du débutant nouvelle version est envoyé par courriel.

5/ Le Lien :

Le tirage trimestriel de notre revue le « Lien » avoisine les 5 200 exemplaires.

En 2019, 31 articles ont été proposés par 21 auteurs différents ou par des groupes d'auteurs.

Comme chaque année, le comité de lecture fait appel aux personnes qui voudraient proposer des articles et aussi venir étoffer l'équipe bénévole de rédaction du Lien qui effectue un grand travail de relecture et de mise en page.

La collection complète des Liens depuis le numéro 1 est disponible en bibliothèque dans les antennes.

Sur le portail RECIF, les Liens du n° 1 au n° 112 ont été indexés permettant une recherche par mots clés.

Sur le site, dans la rubrique spécifique du Lien, vous pouvez retrouver le sommaire des 152 numéros.

Lors du congrès national de généalogie à Ajaccio, le Lien a reçu le premier prix ex aequo de la Fédération.

Merci donc à toutes et tous les bénévoles qui font vivre notre revue.

6/ Les projets du CGF :

A - Basculement de nos applicatifs vers un nouvel hébergeur, le 3 juin 2019.

Nos nouveaux projets nécessitent d'importantes capacités de stockage. Nous avons profité pour réfléchir à un nouvel hébergeur pour nos applicatifs. Nous avons choisi un prestataire local qui nous donne complètement satisfaction et avec qui nous entretenons une liaison privilégiée et de proximité.

Toutes les bases ont basculé au même moment. Ce fut une opération très lourde et nécessaire.

Pendant plusieurs jours, l'appli Gael, les ajouts de photos d'ancêtres et de références biographiques sur RECIF n'ont pas pu être opérants. Le site du CGF a, en conséquence, parfois amené à des liens qui n'étaient plus actifs pendant quelques jours.

Mais, pendant ces opérations, la base RECIF est restée quand même consultable.

Le transfert des bases chez notre nouvel hébergeur s'est bien déroulé est aujourd'hui, les temps de réponse sont ultra rapides et l'accès à « Mes recherches du mois » est instantané.

Les informaticiens ont été à nouveau très sollicités par cette opération. Cette bascule a été préparée en amont pendant plusieurs mois. Grâce à eux, le transfert des bases chez notre nouvel hébergeur s'est bien déroulé. Un grand merci à nos informaticiens bénévoles pour ce tour de force !

B - La base RECIF s'est encore enrichie en 2019

En 2019, nous avons intégré 355 261 nouveaux relevés.

A la fin de l'année 2019, la base RECIF comporte :

- 4 866 318 naissances

- 1 283 712 mariages

- 3 756 595 décès

Soit un total de 9 906 625 de relevés d'actes.

Sans oublier bien-sûr, à partir de nos relevés, un accès à plus de la moitié des actes, grâce aux photos numérisées réalisées, soit par les Archives Départementales, soit par le CGF (dont de nombreux BMS), ainsi qu'à environ 450 000 références biographiques.

Nous avons fait des mises à jour plus régulières, soit 9 cette année. A chaque nouvelle mise à jour, le catalogue complet de la base est mis en ligne sur le site du CGF, ou sur le portail Recif. Un catalogue des ajouts, également en ligne, vous permet de connaître les nouveautés, commune par commune.

En 2020, l'objectif des 10 millions d'acte sera une réalité ! Ces millions de relevés représentent des milliers d'heures de travail de lecture, de retranscription, de saisie par les bénévoles du CGF depuis presque 40 ans ! Remercions tous ensemble le travail de toutes et de tous, adhérents actuels et disparus, qui ont œuvré, à notre base de recherche.

C - La nouvelle présentation de Recherche Famille sur Recif

Nos informaticiens ont décidé d'améliorer le résultat de la requête « recherche Famille ». Une seule requête suffit pour avoir les informations qui auparavant demandaient trois requêtes : une de mariage, une de décès pour l'époux

et une de décès pour l'épouse. Maintenant, vous avez les dates de mariage du couple fondateur, les décès de ce couple s'ils sont rentrés dans RECIF, et aussi les naissances, les mariages et les décès des enfants et même de leurs conjoints. C'est l'ordre chronologique des dates qui a été choisi pour faire apparaître les événements de la famille au fil des actes. Une frise chronologique pour mieux lire la vie de vos ancêtres et de leurs enfants.

D - Une nouvelle étape dans la liaison entre RECIF et les Archives du Finistère

Au cours des années 2018 et 2019, les archives du Finistère ont mis en ligne de nombreuses vues numérisées du XIX^e siècle. Il faut souligner que ces mises en ligne résultent d'un partenariat signé avec le Centre Généalogique du Finistère. Notre association a alors entrepris de faire la liaison entre ces vues et notre base de données RECIF. Plus de 32 000 registres sont ainsi accessibles à partir de la première vue de leur première page, selon le type d'acte les concernant.

Les vues du XIX^e siècle sont maintenant faites par le service des archives, année par année et par type d'acte. Avec un renvoi sur la 1^{ère} page du registre, il est facile, avec la date de notre relevé, d'arriver facilement sur la bonne vue.

C'est un très gros travail qui a été mené, car il a fallu recenser autant d'adresses URL qu'il y avait de registres pour les lier à nos relevés.

Ces vues numérisées des archives viennent en complément de nos propres vues d'actes (plus de 660 000) suite à notre projet photo CGF, lancé fin 2018. C'est la collection départementale qui est concernée. Les AD ne prévoient pas de compléter les trous éventuels par une copie de la collection communale. Il convient au CGF de faire ce complément avec nos photos CGF. Les généalogistes seront certainement sensibles à ces avancées qui leur permettent sans sortir de l'application RECIF d'arriver rapidement sur la vue de l'acte convoité (si le registre a été numérisé, bien sûr), mais aussi sur d'éventuelles références biographiques.

Enfin, que ce soient les photos proposées par les Archives du Finistère ou par le CGF, des catalogues sur les actes accessibles via Internet ont été mis en ligne.

E - Le projet Photo CGF

Le nouveau projet « photo CGF » nécessite un budget annuel d'environ 12 000 € pour l'hébergement chez notre prestataire Safeo. C'est un important investissement financier.

Début décembre 2018, le CGF a mis en ligne ses photos, principalement faites dans les mairies. Vous pouvez désormais accéder aux photos de B.M.S. et N.M.D. réalisées par les bénévoles du CGF. A partir d'une requête sur RECIF, une icône « CGF » vous indique sur notre relevé l'existence de cette photo. Plus de 660 000 vues d'actes BMS et de l'état civil sont ainsi accessibles à partir de RECIF. La liste des communes couvertes par nos photos est régulièrement mise en ligne sur le site du CGF et sur le portail Recif afin de vous informer complètement.

Ces intégrations de photos ont été rendu possible grâce au travail des équipes de bénévoles qui se sont mises en place dans les antennes. Si vous souhaitez participer à ce projet et faire des photos, vous pouvez contacter votre antenne.

La mise à jour de juin 2019 concerne un nombre important de communes : Huelgoat, Ile de Batz, Botmeur, Plogoff, Plouégat-Guérand, Plouégat-Moysan, Plovan, Porspoder, Plouneventer, Plouzévédé, Plozévet, Pluguffan, Poullan-sur-Mer, Pouldreuzic, Primelin, Tréfléz...

Chaque mois, nous mettons en ligne de nouvelles photos.

Incommunicables AD 29 :

Une opération de numérisation des registres incommunicables restaurés par le CGF a été menée suite à un accord avec Monsieur Corre, directeur des AD 29.

En conclusion

Toutes ces informations (actualité des antennes et du CGF, catalogue des photos et des relevés) sont mises sur le site du CGF, sur le portail Recif, dans la partie Bibliothèque Numérique et sur le Forum. Je rappelle que l'inscription sur celui-ci est gratuite et ouverte à tous, qu'il est accessible 24h/24 mais que seuls les visiteurs inscrits peuvent le consulter dans son intégralité, poser des questions ou apporter des réponses. Les non-inscrits peuvent seulement consulter une partie du forum.

Je rappelle aussi que le nom d'identifiant et le mot de passe de Recif ne sont valables que pour Recif et non pas dans le cadre du forum. Pour vous inscrire sur celui-ci, vous choisissez votre nom d'utilisateur (en général nom et prénom) et votre mot de passe (que vous seul pouvez connaître).

Enfin avec le forum, une aide est rapidement apportée : un doute ou des questions sur une filiation, un acte difficile à lire, une demande de document du Service Historique de la Défense ou des Archives départementales du 44 ...

Remerciements aux membres de l'équipe qui font vivre bénévolement ce forum.

Nous invitons les adhérents à le rejoindre à l'adresse suivante :

<http://www.cgf-forum.fr/phpBB2/index.php>

Rapport financier année 2019

Etat des recettes 2019 du CGF	CGF	Brest	Quimper	Morlaix	Totaux
AHÉSIONS ET DROITS D'ENTRÉE	246 010	- 94	176		246 092
					0
VENTES DIVERSES	249	2 288	407	822	3 766
REMBOURSEMENT FRAIS		1 856			1 856
FACTURATIONS	77				77
DIVERS	3 490	1 114	1 927		6 539
DONS			115		115
					0
PRODUITS FINANCIERS	1 043	249	2 077	11	3 380
					0
TOTAUX	250 877	5 413	4 702	833	261 825
BUDGET 2019		15 000	16 410	8 000	
TOTAUX		20 413	21 112	8 833	

Etat des dépenses 2019 du CGF	CGF	BREST	MORLAIX	QUIMPER	TOTAUX	%
SALAIRES ET CHARGES	75 138			3 498	78 636	26,6 %
" LE LIEN" ET EXPÉDITION	73 810				73 810	24,9 %
MATÉRIEL ACHAT ET LOCATION	8 376	6 197	1 822	3 667	20 062	6,8 %
CONSOMMABLES	256				256	
MAINTENANCE, ENTRETIEN	15 227	5 858	1 129	5 738	27 952	9,5 %
COMMUNICATION	440	458	321	127	1 346	
ASSURANCES	1 193				1 193	
SOUS TRAITANCE	13 725			7 504	21 229	7,2 %
COTISATION FÉDÉRATION	9 522			82	9 604	
DÉPLACEMENTS	3 877		3 681	2 068	9 626	3,2 %
IMPÔTS	1 350				1 350	
DIVERS CHARGES	1 960	5 308	372	965	8 605	2,9 %
FRAIS FINANCIERS	2 356		46	26	13 341	
BUDGET ANTENNES	39 410				39 410	13,3 %

TOTAUX	246 640	17 821	7 3671	23 675	295 507	100,00 %
RECETTES	250 877	20 413	8 833	21 112	301 235	
RESULTATS	4 237	2 592	1 462	- 2 563	5 728	1,9 %

nouvelles des antennes

antenne de Brest

Les anciens adhérents brestois me parlent quelquefois de l'époque où, au centre Tissot, « les places étaient chères ». Il fallait arriver dès l'ouverture pour espérer pouvoir occuper un petit quart de table. Même la pièce que nous appelons la cuisine était envahie par les adhérents. Certains devaient même repartir tout de suite, faute d'avoir trouvé un endroit pour faire leurs recherches. Ce temps-là est révolu. Comme pour beaucoup de choses, internet est passé par là, et, aujourd'hui, chacun peut étaler à loisir dossiers et registres sur une table qu'il ou elle occupera seul(e).

Lors de la dernière Assemblée générale de l'antenne, je me faisais l'écho de cette désaffection de nos locaux. D'année en année, la fréquentation de notre salle de lecture diminue et cela a quelques conséquences fâcheuses :

- Faute de « clients », le conseil de gestion a décidé de supprimer la nocturne du troisième vendredi de chaque mois. Inutile

de mobiliser des bénévoles toute une soirée pour rien.

- la bibliothèque de l'antenne est d'une grande richesse. Cependant, elle est complètement ignorée de la plupart de nos adhérents qui ne viennent jamais dans les locaux.

- en tant que Président, je déplore beaucoup le fait de ne connaître qu'une petite partie des deux mille adhérents brestois.

Alors n'hésitez pas à nous rendre une petite visite de temps en temps. Cela fera plaisir aux bénévoles qui m'entourent. Nous boirons un petit café ensemble et échangerons amicalement sur le sujet qui nous passionne et nous rassemble tous.

Michel DUROSE, Président

antenne de Morlaix

Bonjour à toutes et à tous,

De nouveau une bien triste nouvelle frappe notre antenne, Marie Thérèse Jacob, épouse de Marcel Jacob notre chargé des comptes de l'antenne et trésorier-adjoint du CGF est décédée dans la journée du 20 février des suites d'une grave maladie. Marie Thérèse, malgré sa maladie très invalidante, et un lourd handicap faisait partie de nos équipes photos toujours avec bonne humeur et n'hésitais pas de se déplacer, accompagnée par son mari, jusqu'à Brest pour faire des photos des registres.

Tous les membres du Conseil de Gestion, se joignent à moi pour exprimer à Marcel, notre soutien et notre amitié devant cette terrible épreuve.

Les assemblées générales des antennes et du CGF se sont bien déroulées. En ce qui concerne Morlaix, un peu plus de participants que l'année précédente, nous nous en félicitons. Le rapport moral présenté par le Président Jean François Pellan qui remplaçait Thierry Noirel (empêché pour raisons familiales) est bon, de même qu'une situation financière saine observée lors de la lecture du bilan financier présenté par le chargé des comptes de l'antenne Marcel Jacob. Ces deux rapports ont été validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les élections au Conseil de Gestion de l'antenne de Morlaix ont vu la réélection de deux candidats sortants Bernard Audigou et Pierre Roudaut, et l'élection d'un nouveau membre ayant présenté sa candidature, Henry Drivas. L'ensemble du Conseil souhaite la bienvenue à Henry Drivas.

Le Conseil de Gestion s'est réuni le jeudi 6 février pour l'élection du bureau. Pour les postes de Président d'antenne, de secrétaire et de chargé des comptes, aucune candidature en dehors des sortants, qui, par la force des choses ont renouvelé leur candidature.

Thierry Noirel pour le poste de Président d'antenne, Yvonne Floch pour le poste de secrétaire et Marcel Jacob pour le poste de chargé des comptes de l'antenne ont été réélus à l'unanimité

des membres présents ou représentés.

Nous remercions les membres du Conseil de Gestion de leur confiance et de leur soutien.

Cette année nous allons lancer des ateliers pour que chacun puissent optimiser l'utilisation ou la compréhension de notre base Récif 2, ainsi que l'utilisation d'un logiciel de généalogie comme Généatique et Hérédis.

Le premier atelier concernant Récif se déroulera dans nos locaux le jeudi 16 avril à 14 heures. Le nombre de place est limité à 10 personnes. Pour participer à ces ateliers vous devrez vous inscrire auprès du secrétariat de l'antenne lors des permanences du lundi, mercredi et vendredi. En cas de forte demande nous ferons d'autres sessions.

Pour l'utilisation de Généatique, un atelier est prévu le jeudi 14 mai et pour l'utilisation d'Hérédis, un samedi après midi (la date reste à préciser), prévoyez de vous inscrire rapidement en raison du nombre de place limité.

Nous envisageons de faire des conférences sur divers sujets généalogiques, cette proposition est à l'étude actuellement, nous vous tiendrons informés en ce qui concerne l'évolution de ce projet.

Comme vous pouvez le constater, le programme est chargé et vient s'ajouter à tout ce qui est déjà entrepris pour développer et améliorer les outils de recherches que vous propose le CGF. Nous ne sommes pas assez nombreux, nous avons besoin d'aide, n'hésitez pas, donnez nous un peu de votre temps, l'immense majorité de nos adhérents est constituée de retraités, alors un petit effort pour renforcer nos équipes, pour les photos, saisies, et autres domaines, toutes les compétences sont acceptées, venez à notre rencontre lors des permanences, merci.

Généalogiquement vôtre.

Thierry NOIREL, Président

Assemblée Générale de l'antenne de Quimper du 18 janvier 2020

Pour la première fois, l'antenne se réunit dans cette nouvelle Maison des Associations. J'espère que vous avez facilement trouvé cette nouvelle adresse et que ce bâtiment correspondra à vos attentes.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2020. Joie bonheur et surtout santé pour vous et vos proches ainsi que de fructueuses recherches au sein de notre antenne.

Merci à ceux qui sont présents dans cette salle et à ceux qui ont pu donner mandat.

Bilan de l'année 2019

Nous sommes 2422 membres cette année, soit une augmentation de 67 adhérents et 272 nouveaux. On note au passage le retour de 115 anciens qui n'avaient pas cotisé depuis parfois plusieurs années. Le CGF n'est pas en reste puisqu'avec 5466 adhérents cette année, il gagne 177 adhérents par rapport à 2018. Pour la deuxième année consécutive, nous sommes en augmentation et nous rapprochons du chiffre record de 5607 atteint en 2014.

C'est l'heure du bilan donc, pour année 2019, parmi les activités marquantes, on peut citer :

Le 19 janvier : l'assemblée générale de l'antenne.

Le 4 février : visite des Archives départementales.

Le 9 mars : l'assemblée générale du CGF à Brest.

Le 27 mars : visite d'un deuxième groupe aux ADF.

Le 7 avril : conférence de Bernard Roudaut sur la vie des communes rurales de Cornouaille pendant la guerre 1914-1918

Le 25 Avril : visite d'un troisième groupe aux ADF.

Les 5 et 6 Octobre : nos traditionnelles « Journées Portes Ouvertes » avancées comme l'an dernier pour mieux correspondre à l'avenir à la reprise des activités après les vacances d'été.

Le 16 novembre : conférence de Pierrick Chuto, sur les Enfants abandonnés au Tour de Quimper renouvelant largement les propos évoqués dans son précédent ouvrage sur ce sujet.

Le 1^{er} décembre le salon d'histoire locale à Nevez qui nous a valu une excellente visite du château du Hénant et une agréable rencontre avec les responsables des différentes associations passionnées du patrimoine sur toute la Cornouaille.

Les ateliers étalés tout au long de l'année sur onze thèmes répartis en trente-deux sessions et qui nous ont permis d'accueillir au total 310 personnes.

Il faut y ajouter la formation d'une équipe d'une dizaine de personnes pour numériser les actes de la série communale qui nous manquent et les intégrer ensuite sur Récif. La direction de cette équipe a été confiée à Bernard Diéval chargé de définir les besoins et de coordonner le travail pour éviter les doublons.

De la même manière que Michel Paugam le fait en ce qui concerne les saisies.

Programme 2020

Sur le plan des activités, tout n'est pas encore programmé, mais l'on peut citer :

- Les Ateliers : Ils commencent dès lundi par un cours d'initiation à la Généalogie. Le programme du premier trimestre est disponible sur le site de l'antenne.

- Les visites des Archives départementales : dès que possible les dates vous seront annoncées

- Une conférence d'Hervé Torchet sur la Cornouaille à la fin du moyen-âge) (date à préciser)

- le 8 Février, l'assemblée générale du CGF dont l'organisation revient cette année à l'antenne de Quimper. Elle aura lieu au Juvénat à Châteaulin. Il y aura bien entendu un autocar gratuit au départ de Quimper. Merci de s'inscrire auprès du secrétariat pour le repas et les places de car.

- au second trimestre une seconde conférence.

Christian BOLZER, Président

COUSINAGES

Vous souhaitez faire des cousinages. Rien de plus simple avec le CGF.

Vous utilisez certainement un logiciel de généalogie qui permet de faire des Gedcoms.

Transmettez-nous votre Gedcom pour qu'il rejoigne plus d'un millier de généalogies dans BAGAD.

Vous serez surpris par l'efficacité de notre logiciel, qui vous permettra de faire des cousinages avec des adhérents.

Nous avons commencé à rentrer des généalogies de célébrités qui ont des ancêtres finistériens. Vous aurez peut-être, alors la surprise de cousiner avec une célébrité.

De quoi mettre du piment à votre généalogie !

APPEL A ARTICLES

Vous appréciez notre revue.

Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.

Pour enrichir le contenu du LIEN, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.

Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

Adressez vos articles à l'adresse suivante : cg29@cgf.bzh

ou au siège social :

Centre Généalogique du Finistère, salle municipale, rue du Commandant Tissot 29200 BREST

nouveaux adhérents

17680B	FRANCAIS Béatrice	33210 FARGUES	FRANCAIS (Brest) / MENN (Brest, Pleyben) / SAVINA (Pont-Croix, Mahalon) / TRETOUT (Poullan-sur-mer)
17681B	MARTIN Jean	06000 NICE	
17682B	MORGANT Christophe	91270 VIGNEUX SUR SEINE	MORGANT (Brest, Saint-Pol-de-Léon) / THOMAS (Loperhet) / SIVINIANT (Saint-Renan) / CORNEC (Dirinon)
17683Q	RIVOAL Kévin	92320 CHATILLON	
17684Q	NICOLAS Nadine	29900 CONCARNEAU	GENDRON, TROMEUR (PLEYBEN)
17685Q	CARADEC Yves	69380 LISSIEU	CARADEC (Fouesnant) / LETTY (Combrit)
17686Q	CARADEC Pascale	69380 LISSIEU	CARADEC (Fouesnant) / LE LETTY (Combrit)
17687M	LE MAITRE Rolande	29600 MORLAIX	STEPHAN, PIROU (Scrignac)
17688Q	LE GOALLEC Audrey	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	
17689Q	JOURDRIN Daniel	29000 QUIMPER	
17690M	LAVERNY Geneviève	33780 SOULAC SUR MER	LE TEURNIER, MARGATTE, ROBIN, LE LOUTRE (Morlaix, Huelgoat, Plounéour-Menez)
17691Q	NOENNEC Michel	29120 PONT L'ABBE	
17692Q	TABORET Christian	29170 FOUESNANT	
17693Q	GLAZ Yves	56800 PLOERMEL	
17694Q	TALIDEC Albert	29780 PLOUHINEC	
17695Q	LE DEZ Annick	29140 ST YVI	
17696Q	LE GUEN Marie	29000 QUIMPER	
17697Q	GOARANT Yvette	29140 ST YVI	
17698Q	BOLLORE Nelly	29920 NEVEZ	
17700Q	GUIRRIEC Bénédicte	29720 PLONEOUR LANVERN	
17701Q	ROUSSEL Valérie	29000 QUIMPER	
17702Q	JAFFRET Annie	29150 CHATEAULIN	
17703Q	ROUSSEL Marie-Pierre	29730 GUILVINEC	
17704Q	PARIS Daniel	29000 QUIMPER	
17705M	LOSSEC Yvonne	29600 MORLAIX	PONDAVEN (Saint-Méen, Ploudaniel) / MAZE (Lesneven) / LOSSEC (Guissény) / CALVEZ (Plouvien)
17706M	BARGAIN Patrick	29252 PLOUEZOC'H	
17707M	POULIQUEN Dominique	29400 LANDIVISIAU	
17708M	BEUZIT Marie Claire	29600 PLOURIN LES MORLAIX	COAT, LE ROUX (Plounéour-Menez, Le Cloître-Saint-Thégonnec) / BEUZIT, ABGRALL (Pleyber-Christ)
17709M	JOLY Jacques	29620 PLOUEGAT GUERAND	JOLY, SEVERE (Saint-Pol-de-Léon) / MERRET, PRIGENT (Taulé)
17710Q	SALAUN Marie-Christine	29000 QUIMPER	
17711M	POULIQUEN Eliane	29400 LOCMELAR	ROQUINARCH (Commana) / LEOST (Loc-Brévalaire) / LE MENN (Saint-Sauveur)
17712Q	CARIOU Sylvie	29200 BREST	
17713M	DANTEC Claudine	29410 PLOUNEOUR MENEZ	DANTEC (Plougras) / GRAVOT (Botsorhel)
17714Q	LE BOT Florence	44200 NANTES	CAPITAINE, MARZAC (Brest, Crozon)
17715M	SIMON Pierrette	29400 LANDIVISIAU	COLIN (Bidarray (64) / PAGE (Pleyben)
17716M	DISEZ Stéphane	29410 PLEYBER CHRIST	
17717M	QUILLEVERE Roger	29440 ST VOUGAY	QUILLEVERE, GRALL (Saint-Vougay) / QUEGUINER (Cléder) / QUILLEVERE (Lanhouarneau)
17718M	LE BAYEC Jean Louis	29600 MORLAIX	
17719M	GOURMELON Georges	29260 PLOUDANIEL	GOURMELLON (Guipavas, Dirinon) / PENCREACH (Sizun) / MIRONET, MERRER (Plourin-lès-Morlaix)
17720M	LANNEAU Philippe	29600 MORLAIX	LANNEAU, GUILLERMIC (Plouégat-Guérand) / LE DEUNF (Plouigneau)
17721M	CLOAREC Joël Jean Marie	29600 ST MARTIN DES CHAMPS	CLOAREC (Saint-Thégonnec, Guimiliau) / PLUSQUELLEC (Plounéour-Menez) / SPAGNOL(Cléder)

17722M	COUSQUER Andrée	29250 ST POL DE LEON	COUSQUER (Sibiril) / CHAPALAIN (Roscoff) / LAOT, DOS-SER (Saint-Pol-de-Léon)
17723M	MORVAN Patricia	29600 PLOURIN LES MORLAIX	
17724B	GRANGER Gwenaëlle	29200 BREST	CAROFF (Plougar) / CORRE (Saint-Thégonnec) / AUTRET (Esquibien) / LADAN (Plogoff)
17725M	BERTHOU Anne Marie	29800 LANDERNEAU	
17726Q	MANTE Denis	78460 CHEVREUSE	GUEZENGAR (Primelin) / OLIVIER (Pont-Croix) / BERRE, FIFY (Mahalon) / PAGE, ABALEA (Plouédern)
17727B	BERNICOT Christian	29200 BREST	BERNICOT (Plouguin, Tréouergat) / COROLLE(U)R (Guipavas)
17728B	MINGAM Jean Luc Marie	29860 PLOUVIEN	MINGAM, LE VERGE (Plougar) / JEZEQUEL (Trémaouézan) / SIOHAN (Lanhouarneau)
17729M	LE TULZO Véronique	29600 ST MARTIN DES CHAMPS	LARSONNEUR (Goulven)
17730Q	ANSQUER Chantal	29000 QUIMPER	
17731Q	MORVAN Christian	29380 BANNALEC	
17732Q	HECK Catherine	29170 ST EVARZEC	
17733Q	SABATIER Jacqueline	29390 SCAER	
17734Q	VERGER Alain	29900 CONCARNEAU	
17735Q	BILLON Hortense	29950 BENODET	
17736Q	GUIOT Pierre	29900 CONCARNEAU	
17737M	GALLOU Jacqueline	29250 SIBIRIL	LE COZ, RIOU, MANACH, PENNEC (Sizun) / TANGUY, GALLOU (Santec, Roscoff)
17738Q	LE GARREC Evelyne	29000 QUIMPER	
17739Q	GOUZIEN Pierre	29000 QUIMPER	
17740Q	GOUZIEN Patricia	29000 QUIMPER	
17741Q	KERLOCH Anne-Marie	29100 DOUARNENEZ	
17742Q	DOUGET Henri	29140 ROSPORDEN	
17743Q	DOUGET Jeanne	29140 ROSPORDEN	
17744Q	MARCHADOUR Christine	29500 ERGUE GABERIC	
17745M	LE MORVAN Denise-Yveline	75009 PARIS	LE MORVAN, LIBOUBAN, GOASDOUE, LE QUERNEC, LE MOAL, RAOUL, LE DISEZ, LE GAC, LAYOUR / LEIZOUR, LE LOUE, LE GOFFIC, LE COZ, LE COZMEUR, LE PARQUIER, COLLETER (Bas Trégor, Plounérin, Lanvellec, Plougras, Plouaret, Ploumilliau)
17746Q	LE TEUFF Pascal	29500 ERGUE GABERIC	
17747M	MEVEL Annik	29400 PLOUGOURVEST	
17748M	MESSAGER Jean Maurice	29600 PLOURIN LES MORLAIX	
17749Q	MEVEL Joseph	29720 PLONEOUR LANVERN	
17750Q	MEVEL Monique	29720 PLONEOUR LANVERN	
17751Q	ROSPARS Alain	29000 QUIMPER	
17752Q	GARREC Marie-Hélène	29170 FOUESNANT	
17753B	OMNÈS Jean Michel Hubert	29480 LE RELECQ KERHUON	OMNES (Finistère / Côtes d'Armor)
17754Q	DUPRE Jean-Claude	29120 COMBRIT	
17755M	JAFFRENNOU Marie Louise	29410 ST THEGONNEC LOC EGUINER	GUEGUEN, LE BRAS (Plounéour-Ménez) / JAFFRENNOU (Scrignac)
17756M	LE MARECHAL Claudie	29600 PLOURIN LES MORLAIX	LE MARECHAL(Saint-Martin-des-Champs) / PLASSART(Berrien)
17757M	BOZEC Pascal	29670 TAULE	BOZEC, MEVEL (Saint-Martin-des-Champs) / JANIN (Plougasnou) / BERRIC (Saint-Jean-du-Doigt)
17758M	BERTEVAS Marie Claude	29610 PLOUIGNEAU	MOAL, CAER, RIOU (Plougoulm, Saint-Pol-de-Léon)
17759Q	HESLOT Nicole	29750 LOCTUDY	
17760M	CREACH Jean Claude	29400 PLOUGOURVEST	
17761M	LE BER Christine Marie	29680 ROSCOFF	LE BER, LE JEUNE, CAROFF, QUEMENER
17762M	LE MARREC Jean François	29630 PLOUGASNOU	LE MARREC, LOUIS (Landerneau) / CASTEL (Henvic) / GUILLOU (Taulé)
17763Q	CAPITAINE Nathalie	29150 CAST	

17764M	ACQUITTER Jean Pierre	29400 LAMPAUL GUIMILIAU	ACQUITTER, EDERN (Tréfléz)
17765Q	GUIZIOU Louis	29120 PONT L'ABBE	
17766B	LE ROY Jean Claude	29850 GOUESNOU	LE ROY, GRALL (Hanvec) / LE MOIGNE (Châteauneuf-du-Faou) / PLOUZENNEC (Pont-de-Buis-lès-Quimerch)
17767M	FOULER Catherine	29600 ST MARTIN DES CHAMPS	FOULER, JEGOU, COAT, LE GALL
17768Q	CLEUZIOU Robert	29690 HUELGOAT	
17769Q	PERNEZ Thierry	29000 QUIMPER	
17770M	LE GALL Denise	29400 LOCMELAR	LE GALL, CREN
17771B	ULVOAS Daniel	29260 ST MEEN	
17772B	GUEZENNEC Francine	29830 PLOUDALMEZEAU	
17773B	LE ROY René	29820 BOHARS	LE ROY, MADEC (Saint-Thégonnec, Plounéour-Trez) / KERSEBET (Ploudalmézeau, Landéda)
17774B	COSTIOU Berthe Christiane	29200 BREST	
17775B	DERRIEN Marie Pierre	29200 BREST	
17776B	LE GUEN Marie Lucienne	29200 BREST	PENAUD (Ouessant, Ile de Sein, Ile de Ré) / LE MOAL (Berrien, Plouyé, Huelgoat) / PERREAUX (Ouessant) / LE BORGNE (Huelgoat)
17777B	THOMAS Jean Michel	29200 BREST	
17778B	BOSSARD Pascal	21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR	
17779B	MASSON Jean Jacques	29460 IRVILLAC	
17780B	BELEC Daniel	29490 GUIPAVAS	
17781B	DOUAUD Annie	29490 GUIPAVAS	
17782B	ROUDAUT Jean Jacques	29200 BREST	
17783B	BRONEC Monique	29490 GUIPAVAS	
17784B	FLOCH Michel	29850 GOUESNOU	
17785B	KERSEBET BODARD Andrée	29200 BREST	
17786B	GORDET Monique	29830 ST PABU	
17787B	GOURRET Alain	29200 BREST	
17788B	KERDRAON Jean Claude	29890 BRIGNOGAN PLAGE	
17789B	KERDRAON Nicole	29890 BRIGNOGAN PLAGE	
17790B	PASSARD Dominique	29800 ST THONAN	
17791B	GUILLEM Catherine	29800 PLOUEDERN	
17792B	MENESGUEN Michèle	29200 BREST	
17793B	CAP Louis	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	
17794B	LE GLEAU Bertille	29820 BOHARS	
17795B	SENANT Jean-Paul	35400 ST MALO	SENANT (Kerlouan, Tréfléz, Saint-Thonan, Ploudaniel) / ROUE, LE ROUX (Ploudaniel) / BLONS, BOULC'H, LE BORGNE (Bodilis, Landivisiau)
17796M	BARAZER Jean Francois	29241 LOCQUIREC	
17797M	MER Jean René	29410 PLOUNEOUR MENEZ	
17798M	COZIC Armelle	29600 MORLAIX	COZIC, L'HERMITTE, POSTIC, CAM (Plouigneau, Plougonven, Côtes-d'Armor)
17799Q	BUKIET Marc	29980 ILE TUDY	
17800Q	LE GAL Alain	29950 BENODET	
17801B	CARRE Jacques	29200 BREST	
17802M	LARVOR Michèle	75015 PARIS	LARVOR, PENLAN (Saint-Pol-de Léon, Roscoff)
17803Q	SEGALEN Jacky	29000 QUIMPER	
17804M	LE CANN Jean-Luc	29410 PLOUNEOUR MENEZ	LE CANN (Brest) / LE NY (Lanmeur)
17805Q	JAIN Nicole	29120 PONT L'ABBE	
17806M	QUIMERCH Hamon	31600 MURET	
17807B	MEILLEY Anne-Marie	22470 PLOUEZEC	GRALL, MOYSAN (Brest)
17808B	SOURTY Marie-José	29200 BREST	LE GUELLEC (Plozévet) / ROPERS (Plouha) / GARO, PETTON, MINGUY (Porspoder) / LAVAUX, ABBENANS

17809B	GUEGUEN Michel	29290 ST RENAN	
17810B	GUEGUEN Marie Guillemette	29290 ST RENAN	
17811M	LE ROUX Gisèle	29640 PLOUGONVEN	BOURVEN (Plougonven)
17812M	MORVAN Michel	93500 PANTIN	MORVAN, MORIN, RIVOALEN (Plouégat-Moysan) / KERHARO (Botshorel)
17813Q	MIN KIM Brigitte	56800 GUILLAC	ABDIAS (Quimperlé, Qimper, Plogastel-Saint-Germain) / DOEUFF (Plounévél, Poullaouen) / KERGROAS (Huelgoat, Plounévél)
17814Q	SUPERNANT Christine	29120 PLOMEUR	LE DU, TANGUY, LHELGOUALCH, GUENNEC, HENAFF, TOULLEC (Peumérit) / PHILIPPE (Quimper, Ergué-Gabéric) / PICHON (Edern, Trégourez) / GOURLAY (Plogonnet, Kerfeunteun)
17815Q	LE COZ Patrice	29710 PLOGASTEL ST GERMAIN	
17816Q	LE COZ Annie	29710 PLOGASTEL ST GERMAIN	
17817M	GUILLERM Claudie	29420 MESPAUL	COQUIL, COAT, CLOAREC, KERRIEN (Taulé, Saint-Thégonnec, Saint-Pol-de-Léon)
17818B	MADEC Monique	29800 PENCRAN	
17819Q	DUPONT Loïc	80260 PIERREGOT	RODI, GUEDES, QUEMENER, CHAPALAIN, DANIELOU (Plogonnet, Guengat, Le Juch, Peumérit, Locronan)
17820Q	TABORE Yveline	29170 ST EVARZEC	
17821Q	BLANCHARD Mireille	29120 PONT L'ABBE	DOUAULT, DANIEL, BLANCHARD, CARS, HUELLEN, GOAREGUER, ORAN, MERRER, VERNE, FLEURY
17822B	GUEHO Michèle	56190 MUZILLAC	
17823Q	HOURY Maryse	41700 CONTRES	DERRIEN, GARGAM (Pleyben)
17824M	MEVELLEC Karine	29510 BRIEC	
17825Q	ANDRO Jean	29000 QUIMPER	ANDRO (Cap Sizun) / FAUSSIÉ (Charente)
17826Q	LE GALL Dominique	29740 PLOBANNALEC LESCONIL	
17827M	CORRE Jean-Yves	92270 BOIS COLOMBES	CORRE, GUILLERM (Roscoff) / NOUËL (Saint-Renan, Landerneau, Brest) / CORRE DE VILLESON (Roscoff, Morlaix, Brest, Plougastel-Daoulas)
17828M	CORRE Zohra	92270 BOIS COLOMBES	
17829Q	KERVAREC Jean-Yves	29180 PLOGONNET	KERVAREC, CUZON, PERHIRIN, BOLZER (Poullan sur mer, Ergué-Gabéric, Meilars, Plozévet, Cap Sizun, Haut Pays Bigouden) / PETILLON, LE DU (Briec)
17830M	GEREEC Pierre	22310 PLESTIN LES GREVES	GEREEC, MESSENGER (Plounéour-Menez) / NEDELEC, KERVOLEN (Plouyé)
17831B	RUBINEL Anne-Laurence	28700 LETHUIN	LE BRIS, PIRIOU (Brest, Plougastel-Daoulas)
17832B	CARLIER Patrick	41600 LAMOTTE BEUVRON	JAOUEN, PELLEN (Landunvez, Plourin)
17833Q	DANIEL Claudie	29940 LA FORET FOUESNANT	
17834B	RIVIERE DE LA SOUCHERE Françoise	83830 FIGANIERES	
17835Q	HASCOET Daniel	29160 CROZON	
17836Q	LARNICOL Jean-René	78170 LA CELLE ST CLOUD	LARNICOL, PAPE, CLEACH, COSSEC
17837Q	NONIN Laurence	29170 FOUESNANT	
17838B	RAMPELBERG Frédéric	29200 BREST	JOURDREN (Carantec) / RAMPELBERG, KANNEWORFF, KANNEVORFF
17839M	BEH Anne-Marie	69008 LYON	CORRE, MESSENGER, RULLY, TERRAILLON
17840Q	GERVAISE Patrick	92300 LEVALLOIS PERRET	MONTFORT, MONFORT
17841B	MERRI Hélène	29830 ST PABU	QUEMENEUR, PERROT, MALABOUS, BEGOC, LAOT, GUENNEUGUES (Brélès, Plourin, Plouguin, Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau)
17842B	KERGOAT Patrick	29200 BREST	KERGOAT (Brest, Commana) / L'HOSTIS (Brest, Lambézellec)
17843B	AUDREN Sophie	29800 LANDERNEAU	
17844Q	BALPE Olivier	75008 PARIS	BALPE, CAM (Plouyé, Kergloff, Carhaix, Collorec)
17845B	JOURDAN Jean Pierre	29160 CROZON	
17846Q	COSQUER Renée	29740 PLOBANNALEC LESCONIL	
17847B	FOURRIER Marie	72000 LE MANS	GRALL, GUIDELLEUR (Le Tréhou) / LEON (Irillac, La Martyre)

questions

153 - 1 : Jean SIBIRIL et Marguerite GRALL

Recherche, probablement dans la région de Ploudiry, Locmélar, ascendances et descendances du couple Jean SIBIRIL et Marguerite GRALL mariés avant le 07.03.1682, dont Allain SIBIRIL (° le 03.07.1682 à Locmélar ; + le 07.05.1721 à Loc Eguiner Ploudiry et X le 26.11.1708 à Loc Eguiner Ploudiry avec Marguerite MARTIN.

Daniel VENEZIA CGF 3608 B
dvenezia@marseille.fr

153 - 2 : Yves MORVAN et Françoise DERRIEN

Recherche, probablement à Loqueffret ou environs, ascendances et descendance du couple Yves MORVAN et Françoise DERRIEN : X le 19.02.1783 à LOQUEFFRET dont Corentin (° le 24.11.1785 à LOQUEFFRET, X le 29.05.1820 à LOQUEFFRET avec Marguerite BICRE).

153 - 3 : Pierre MÉVEL et Olive MORVAN

Recherche, probablement à Loqueffret, Brasparts, Plonévez-du-Faou ou environs, ascendances et descendance du couple Alain MÉVEL et Olive MORVAN : X le 01.10.1793 à Loqueffret dont Jean (° le 24 Pluviôse an IV à Brasparts, X le 16.01.1819 à Berrien avec Françoise le PORS).

153 - 4 : Hervé LE PORS et Françoise PLASSART

Recherche, probablement à Berrien, Scignac, Loqueffret ou environs, ascendances et descendance du couple Hervé LE PORS et Françoise PLASSART X le 14.02.1786 à Berrien dont Françoise (° le 24 Ventôse an IV à Berrien, X le 16.01.1819 à Berrien avec Jean MÉVEL.

153 - 5 : Corentin LE LAY et Marie LE LAY

Recherche, probablement à Plonévez-du-Faou, le Quillou ou environs, ascendances et descendance du couple Corentin LE LAY et Marie LE LAY, X le 09.02.1757 à Plonévez-du-Faou dont Jacques (° le 07.08.1766 à Plonévez-du-Faou, X le 24.01.1787 à Plonévez-du-Faou avec Anne BERNARD.

André LANNUZEL CGF 5576 Q
19 rue Gabriel Péri 93430 VILLETANEUSE
lannuzelandre@gmail.com

153 - 6 : Jean François TARTU

Recherche le mariage des parents de Jean François TARTU (° le 11.10.1751 à Recouvrance) qui a donné son nom à une rue de Brest. Son père était pêcheur à Recouvrance.

153 - 7 : Pierre TARTU et Catherine POCHARD

Recherche le mariage et l'ascendance du couple Pierre TARTU et Catherine POCHARD, marié le 11.10.1751 à Lambézellec ou Saint-Pierre-Quibignon.

153 - 8 : Hugues TARTU et Marie Jeanne LE MEUR

Recherche tous renseignements sur le couple Hugues TARTU (+ avant 1781 à Lambézellec) et Marie Jeanne LE MEUR.

153 - 9 : Jean POCHARD et Marie Isabelle CAOUS

Recherche tous renseignements sur le couple Jean POCHARD et Marie Isabelle CAOUS (+ avant 1781 à Saint-Pierre-Quibignon).ézellec ou Saint-Pierre-Quibignon.

Marie-Madeleine QUÉRÉ CGF13543 B
2 square Alain Fergent 35000 RENNES
bernard.quere@wanadoo.fr

entraide

L'association " Les Amis de Châteauneuf-du-Faou » est, aux termes de l'article 2 de ses statuts, habilitée à rechercher tous documents en relation avec le patrimoine et l'histoire de sa commune. Ainsi depuis plusieurs années, l'association, dont je suis membre, est à la recherche du portrait de Monsieur Corentin Hippolyte LEBAS ancien hôtelier à Paris et qui aux termes de son testament, écrit en 1875 et ouvert lors de son décès en septembre 1891, a légué à quatre communes finistériennes une somme totale de 475 000 Frs Or qui se répartie ainsi :

. à la commune de Pleyben	125 000 Frs
. à la commune de Quimperlé	150 000 Frs
. à la commune de Rosporden	100 000 Frs
. à la commune de Châteauneuf-du-Faou	100 000 Frs

Dans ce testament il demande à l'un de ces apparentés Mr Eugène LEMOYNE de Quimper de faire des copies de son portrait (tableau ou photo ?) et de les distribuer aux membres de sa famille.

Nous recherchons ce portrait afin de rendre hommage à ce généreux donateur et de publier une plaquette qui retracera la réussite hôtelière à Paris de ce jeune breton né à Quimperlé en 1802 dont le père était né à Châteauneuf-du-Faou et sa mère, née BROSELIN, vit le jour à Rosporden. Il avait aussi de nombreux collatéraux domiciliés à Pleyben, Quimper, Loctudy etc.

Cet appel peut intéresser les familles dont les noms suivent : LAVIEC, GABORIAU, BROSELIN, LEMARIE, BOLLORE, LEMOYNE, MOREL, BOIS, de BAUDRE, ROLLAND, LE BRETON, DUMAREAU, RICHARD, TANGUY, BERDOULAT, DERENNES, LE DRAST, PARNAJOU, AUFRAY de L'ETANG, CHERTIER, TOUPIN, BRAQUENIE, SALLANDROUZE-MOULLEC, FOUGERES, de HORTER.

Christiane GRALL CGF 984 Q
Lieu-dit Méros 29530 PLONEVEZ DU FAOU
grall.louischristiane@wanadoo.fr

. L'association des Amis de l'abbaye de Beauport a effectué des recherches pour identifier (dans la mesure du possible) des organistes ayant officié à l'abbaye du temps des chanoines prémontrés. Je m'adresse à vous au sujet de l'un d'entre eux, qui a été en poste à Beauport au moins de 1684 à 1695 ; voici ce que nous avons pu établir le concernant :

André COZIC a été baptisé le 20 décembre 1658 à Saint-Pierre de Roscoff (cf. votre base RECIF). Il est fils de Nicolas COZIC et de Françoise LE GOUAZ / LE GOUAS. Il épouse le 27 mai 1686 à Kéridy (22) Anne CARO (° le 26 mars 1664 à Kéridy), sa mère étant présente. Le décès de sa mère a lieu le 9 janvier 1687 à Kéridy. Elle a bénéficié d'une inhumation dans l'église abbatiale de Beauport, mentionnée dans le registre paroissial de Kéridy. On trouve la trace du baptême de cinq enfants du couple COZIC / CARO à Kéridy en 1687, 1688, 1689, 1692 et 1695 (notamment un fils Yves en 1695).

Nous n'avons malheureusement pas d'informations postérieures à 1695, ni dans ce qui a été conservé des archives de l'abbaye (aux AD 22), ni dans les registres paroissiaux autour de Paimpol. Il est possible qu'il soit retourné dans l'actuel Finistère. Nous avons repéré dans votre base RECIF le décès d'un André COZIC qui pourrait lui correspondre le 26 septembre 1736 à Saint-Pierre-Quilbignon en présence d'Yves COZIC (un fils ?), dont l'âge déclaré (approximatif) de 80 ans conviendrait bien. Les registres paroissiaux de Saint-Pierre-Quilbignon n'étant malheureusement pas disponibles en ligne, vous serait-il possible de nous en dire plus sur cet André COZIC décédé en 1736 (noms des parents ou du conjoint, profession ...) ?

Nous vous en remercions d'avance.

Yves BALLINI, secrétaire de l'association
amisdebeauport@orange.fr

. Je suis à la recherche des origines du nom de famille FERMANDOIS. Ce patronyme est présent au Chili depuis l'arrivée de Pierre FERMANDOIS dans le pays. On trouve toutes les informations de descendance au Chili, mais actuellement rien sur ses origines en France. Il était originaire de Bretagne et est décédé au Chili en 1756. Il était fils de Jean FERMANDOIS et Alexandrine ZABARI.

Selon les éléments retrouvés dans le livre "familles françaises en Amérique du Sud", il est arrivé le long des côtes chiliennes suite à l'échouement du bateau corsaire l'*Oriflamme* qui a été construit en 1707 et est parti de Saint-Malo pour les mers du Sud avec le capitaine COURBON sieur de Saint-Léger.

Je recherche donc toutes les informations possible pour poursuivre ma recherche. Merci d'avance aux personnes qui voudront bien m'aider.

Joaquin MALTES FERMANDOIS
juacosky@gmail.com

A la veille de la sortie du "Livre des 9 000 déportés de France à Mittelbau-Dora", la Commission Dora Ellrich de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation nous transmet l'avis de recherche ci-dessous.

AVIS DE RECHERCHE

- Merci de partager cet appel national lancé pour identifier les familles des déportés du camp de concentration nazi de Dora, à la veille de la sortie du "Livre des 9 000 déportés de France à Mittelbau-Dora"
- 75 ans après la libération du camp, cet ouvrage, initié par La Coupole, Centre d'Histoire à Helfaut dans le Pas-de-Calais, fixe sur le papier un pan entier de la déportation.

Aujourd'hui les historiens, professeurs, archivistes et bénévoles qui travaillent depuis plus de 20 ans sur des milliers d'archives lancent un appel pour retrouver les descendants de ces vies brisées à MittelbauDora et leur remettre ce « mémorial » afin d'honorer la mémoire de ces destins dramatiques passés par un des camps les plus meurtriers.

Merci de partager cet appel,
Toutes les infos sur le site de La Coupole, Centre d'Histoire et Planétarium 3D
<https://www.lacoupole-france.com/>

M. Thiercelin - Mme Bulfay
Pour le bureau exécutif de la Commission Dora Ellrich de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

COMMISSION DORA ELLRICH
30 BD DES INVALIDES
75007 PARIS
tél: 06.13.49.55.57 (Mme Bulfay)
SITE:<http://dora-ellrich.fr/>

Vous trouverez toutes les informations sur le « dictionnaire biographique des déportés » en suivant ce lien
<https://www.lacoupole-france.com/centre-de-ressources/dictionnaire-biographique-des-deportes-dora.html>

Base Recif :

Décembre 2019

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour du 1er novembre 2019.

Lothey [Naissances] Ajout 1882 - 1885 163 actes

LES AJOUTS

Berrien [Mariages] Ajout 1943 - 1943 15 actes
Berrien [Mariages] Ajout 1944 - 1944 53 actes
Brasparts [Mariages] Ajout 1932 - 1932 16 actes
Brasparts [Mariages] Ajout 1933 - 1935 63 actes
Brasparts [Mariages] Ajout 1936 - 1940 58 actes
Brasparts [Mariages] Ajout 1941 - 1944 153 actes
Brasparts [Décès] Ajout 1941 - 1950 323 actes
Brest [Naissances] Ajout 1887 - 1889 749 actes
Brest [Naissances] Ajout 1888 - 1888 479 actes
Brest [Naissances] Ajout 1888 - 1889 754 actes
Brest - Hôpital [Décès] Ajout 1784 - 1785 323 actes
Brest - Hôpital [Décès] Ajout 1786 - 1787 299 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1885 - 1885 454 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1780 - 1780 206 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1781 - 1781 222 actes
Briec [Naissances] Ajout 1912 - 1913 269 actes
Briec [Naissances] Ajout 1914 - 1915 266 actes
Briec [Naissances] Ajout 1916 - 1918 229 actes
Briec [Naissances] Ajout 1919 - 1919 103 actes

Camaret-sur-Mer [Mariages] Ajout 1943 - 1944 568 actes
Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1993 - 1993 52 actes
Cast [Mariages] Ajout 1940 - 1944 293 actes
Châteaulin [Décès] Ajout 1940 - 1945 415 actes
Clohars-Fouesnant [Mariages] Ajout 1933 - 1942 43 actes
Combrit [Naissances] Ajout 1909 - 1909 92 actes
Combrit [Naissances] Ajout 1910 - 1910 101 actes
Combrit [Naissances] Ajout 1911 - 1918 595 actes
Crozon [Mariages] Ajout 1938 - 1944 437 actes

Douarnenez [Mariages] Ajout 1933 - 1933 79 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1934 - 1934 64 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1935 - 1935 57 actes

Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1857 - 1860 307 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1861 - 1864 335 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1865 - 1867 264 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1868 - 1869 176 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1897 - 1899 346 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1900 - 1902 333 actes

Goulven [Mariages] Ajout 1943 - 1944 22 actes
Guilers [Mariages] Ajout 1940 - 1944 63 actes
Guilers [Décès] Ajout 1960 - 1983 557 actes

Henvic [Mariages] Ajout 1941 - 1945 67 actes
Hôpital-Camfrout [Décès] Ajout 1983 - 1986 105 actes
Hôpital-Camfrout [Décès] Ajout 1987 - 1990 92 actes

Landéda [Décès] Ajout 1938 - 1948 492 actes
Landévennec [Décès] Ajout 1989 - 2009 147 actes
Le Cloître-Pleyben [Décès] Ajout 1844 - 1857 435 actes
Le Cloître-Pleyben [Décès] Ajout 1902 - 1914 387 actes
Le Drennec [Décès] Ajout 2001 - 2006 62 actes
Lesneven - Ursulines [Décès] Ajout 1740 - 1750 42 actes
Lesneven - Ursulines [Décès] Ajout 1752 - 1769 45 actes
Lesneven - Ursulines [Décès] Ajout 1777 - 1789 47 actes
Loctudy [Naissances] Ajout 1919 - 1919 60 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1936 - 1937 59 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1938 - 1939 80 actes
Loqueffret [Mariages] Ajout 1941 - 1944 26 actes
Loqueffret [Décès] Ajout 1941 - 1950 134 actes
Loqueffret [Décès] Ajout 1951 - 1960 114 actes

Mahalon [Décès] Ajout 1983 - 1992 89 actes
Morlaix - Hôpitaux [Décès] Ajout 1781 - 1792 306 actes
Morlaix - Hôpitaux [Décès] Ajout 1793 - 1796 33 actes
Motreff [Décès] Ajout 1933 - 1933 14 actes

Penmarch [Mariages] Ajout 1925 - 1927 230 actes
Plogonnec [Mariages] Ajout 1938 - 1944 101 actes
Plonéis [Naissances] Ajout 1684 - 1695 264 actes
Plonéis [Naissances] Ajout 1702 - 1705 104 actes
Plonéour-Lanvern [Décès] Ajout 1961 - 1964 168 actes
Plougasnou [Décès] Ajout 1933 - 1942 611 actes
Plouguerneau [Décès] Ajout 1990 - 2001 630 actes
Plouguerneau - Lilia [Décès] Ajout 1956 - 1979 435 actes
Ploujean [Décès] Ajout 1974 - 1974 14 actes
Plovorn [Mariages] Ajout 1932 - 1932 28 actes
Pouldergat [Naissances] Ajout 1702 - 1707 403 actes
Pouldreuzic [Naissances] Ajout 1793 - 1796 148 actes

Quéménéven [Mariages] Ajout 1923 - 1925 56 actes
Quéménéven [Mariages] Ajout 1926 - 1928 46 actes

Rédené [Naissances] Ajout 1857 - 1919 3084 actes
Rédené [Mariages] Ajout 1903 - 1903 12 actes
Rédené [Mariages] Ajout 1905 - 1908 71 actes
Rédené [Mariages] Ajout 1910 - 1935 359 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1889 - 1889 175 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1890 - 1890 164 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1891 - 1891 141 actes
Roscanvel [Décès] Ajout 1986 - 2010 296 actes

Saint-Pol-de-Léon [Mariages] Ajout 1935 - 1935 51 actes
Saint-Rivoal [Naissances] Ajout 1702 - 1702 24 actes
Saint-Rivoal [Mariages] Ajout 1702 - 1702 17 actes
Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1800 - 1800 13 actes
Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1801 - 1803 130 actes
Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1807 - 1807 57 actes
Saint-Vougay [Décès] Ajout 1973 - 1982 121 actes
Scrignac [Mariages] Ajout 1913 - 1917 56 actes
Scrignac [Mariages] Ajout 1918 - 1922 204 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1914 - 1927 558 actes
Spézet [Décès] Ajout 1823 - 1823 35 actes
Spézet [Décès] Ajout 1914 - 1917 175 actes
Spézet [Décès] Ajout 1927 - 1929 227 actes
Spézet [Décès] Ajout 1930 - 1930 72 actes

Telgruc-sur-Mer [Mariages] Ajout 1944 - 1945 280 actes
Tréglonou [Décès] Ajout 1937 - 1970 241 actes

LES SUPPRESSIONS

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 771 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés. Il sont remplacés par les actes en ajout (voir ci-dessus) pour les mêmes périodes.

Plonéis N 1684 - 1705 369 actes

Pouldergat N 1702 - 1707 402 actes

RECIF comporte par ailleurs 58 502 relevés de naissances établis à partir des registres matricules.

IMPORTANT - DERNIERE HEURE CONCERNANT L'ACCÈS AUX VUES DES AD

Les Archives départementales du Finistère nous ont informés dans la première quinzaine du mois de février, que dans le courant de la première semaine de mars 2020, toutes les URL concernant les BMS et les actes de l'état civil allaient changer. La conséquence en est, que faute de table de concordance, tous les renvois mis en place à partir de l'icône AD sur nos relevés ne permettront plus d'accéder aux vues numérisées. Il va donc falloir que nos équipes informatiques refassent tout le travail pour faire des renvois sur les nouvelles URL actives. Cela ne pourra pas se faire en un jour, comme vous vous en doutez certainement. Cela nous désole, mais nous n'y pouvons rien. Nous ferons notre possible pour remédier à cette situation, aussi vite que faire se peut.

Par contre, les renvois à partir des icônes CGF ou AM ne sont pas concernés.

WANTED

Le CGF cherche des volontaires pour dépouiller les anciennes revue LE LIEN, afin d'alimenter en références nos relevés dans la base RECIF.

Faites-vous connaître auprès de moi. Ces dépouillements peuvent se faire tranquillement, ne prennent pas un temps énorme et aideront la collectivité généalogique finistérienne.

Des points supplémentaires seront accordés aux volontaires.

J.F PELLAN : jf.pellan@orange.fr

UN ACCÈS RAPIDE AUX ANCIENS NUMÉROS DU LIEN

Tous les jours vous cliquez sur le pavé RECIF, parfois sur celui de BAGAD, mais il y en a un autre que vous délaissez, intitulé LE LIEN.

Les 112 premiers numéros du LIEN peuvent y être consultés. Il suffit de taper un nom, pour avoir de nombreuses propositions et accéder ainsi au contenu de la revue concerné suite à votre question.

Une autre possibilité vous est offerte depuis peu. Vous avez en bas de page, une nouvelle proposition qui vous permet d'avoir un résumé des articles depuis le numéro 100. Cela vous permettra de retrouver un article facilement afin de le relire tranquillement. Des tris peuvent être faits par numéro, par auteur. Il est possible de faire une recherche à partir d'un mot. Mettez, par exemple, "irland" et vous aurez tous les article où ont été évoqués les Irlandais, Irlandaises et l'Irlande. Essayez et vous serez convaincu.

Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN vos demandes d'insertion dans le n° 154 : 9 MAI 2020

Base Recif :

Février 2020

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour du 1^{er} décembre 2019.

LES AJOUTS

Bannalec [Décès] Ajout 1855 - 1857 530 actes
Bannalec [Décès] Ajout 1858 - 1860 378 actes
Bannalec [Décès] Ajout 1861 - 1863 289 actes
Bénodet [Naissances] Ajout 1896 - 1900 209 actes
Beuzec-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1885 - 1890 438 actes
Beuzec-Cap-Sizun [Mariages] Ajout 1898 - 1909 211 actes
Beuzec-Cap-Sizun [Mariages] Ajout 1910 - 1918 87 actes
Beuzec-Cap-Sizun [Mariages] Ajout 1919 - 1926 136 actes
Beuzec-Conq [Mariages] Ajout 1939 - 1943 95 actes
Bohars [Mariages] Ajout 1940 - 1941 11 actes
Bohars [Mariages] Ajout 1943 - 1945 14 actes
Brest - Hôpital [Décès] Ajout 1782 - 1783 646 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1697 - 1698 437 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1699 - 1699 406 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1700 - 1700 341 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1765 - 1765 507 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1698 - 1698 310 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1699 - 1699 260 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1700 - 1700 494 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1886 - 1886 483 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1887 - 1887 681 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1888 - 1888 541 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1889 - 1889 428 actes
Brest - Refuge-Royal-de-la-Marine [Décès] Ajout 1737 - 1744 45 actes
Brest - Refuge-Royal-de-la-Marine [Décès] Ajout 1746 - 1763 89 actes
Brest - Refuge-Royal-de-la-Marine [Décès] Ajout 1777 - 1782 38 actes
Brest - Saint-Louis [Naissances] Ajout 1742 - 1742 513 actes
Brest - Saint-Louis [Naissances] Ajout 1743 - 1743 502 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1749 - 1749 162 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1778 - 1778 178 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1779 - 1779 195 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1742 - 1742 517 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1743 - 1743 478 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1789 - 1789 484 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1790 - 1790 309 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1790 - 1790 261 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1791 - 1791 447 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1791 - 1791 370 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1792 - 1792 342 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1792 - 1792 234 actes
Briec [Décès] Ajout 1903 - 1904 172 actes
Briec [Décès] Ajout 1905 - 1906 186 actes
Briec [Décès] Ajout 1907 - 1908 154 actes
Briec [Décès] Ajout 1909 - 1910 155 actes
Brignogan-Plage [Mariages] Ajout 1934 - 1937 35 actes

Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1994 - 1994 60 actes
Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1995 - 1995 52 actes
Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1996 - 1996 41 actes
Carantec [Décès] Ajout 1932 - 1932 20 actes
Carantec [Décès] Ajout 1933 - 1936 120 actes
Carantec [Décès] Ajout 1937 - 1946 365 actes
Cléder [Décès] Ajout 1951 - 1955 297 actes
Cléder [Décès] Ajout 1956 - 1960 285 actes
Cléder [Décès] Ajout 1961 - 1965 278 actes
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1870 - 1870 89 actes
Crozon [Décès] Ajout 1927 - 1932 823 actes
Crozon [Décès] Ajout 1933 - 1934 278 actes

Douarnenez [Mariages] Ajout 1936 - 1936 62 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1937 - 1937 74 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1938 - 1938 47 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1938 - 1939 54 actes

Douarnenez [Mariages] Ajout 1940 - 1940 30 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1941 - 1941 55 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1942 - 1942 58 actes

Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1903 - 1905 338 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1906 - 1908 346 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1853 - 1857 242 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1858 - 1861 233 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1862 - 1865 185 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1866 - 1868 233 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1869 - 1871 279 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1872 - 1875 256 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1876 - 1879 217 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1880 - 1882 263 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1883 - 1886 295 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1886 - 1887 155 actes

Gouesnach [Naissances] Ajout 1900 - 1900 43 actes
Gouesnach [Naissances] Ajout 1901 - 1903 108 actes
Guilers [Décès] Ajout 1984 - 1999 536 actes
Guissény [Décès] Ajout 1940 - 1942 10 actes
Guissény [Décès] Ajout 1943 - 1962 612 actes
Guissény [Décès] Ajout 1963 - 1982 547 actes
Guissény [Décès] Ajout 1983 - 2002 468 actes

Henvic [Naissances] Ajout 1677 - 1683 205 actes
Hôpital-Camfrout [Décès] Ajout 1991 - 1996 118 actes
Hôpital-Camfrout [Décès] Ajout 1997 - 2002 122 actes
Huelgoat [Décès] Ajout 1793 - 1794 40 actes

Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1906 - 1906 93 actes
Kernouës [Décès] Ajout 2001 - 2002 13 actes

La Forest-Landerneau [Décès] Ajout 1933 - 1939 83 actes
Landéda [Décès] Ajout 1938 - 1948 495 actes
Landéda [Décès] Ajout 1949 - 1950 59 actes
Landéda [Décès] Ajout 1951 - 1968 558 actes
Landéda [Décès] Ajout 1969 - 1978 364 actes
Landéda [Décès] Ajout 1979 - 1988 413 actes
Landerneau [Naissances] Ajout 1918 - 1918 130 actes
Landerneau [Mariages] Ajout 1942 - 1943 110 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1926 - 1926 82 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1927 - 1927 76 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1927 - 1928 76 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1929 - 1929 64 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1931 - 1935 327 actes
Lanriec [Mariages] Ajout 1939 - 1940 23 actes
Le Cloître-Pleyben [Décès] Ajout 1858 - 1869 426 actes
Le Cloître-Pleyben [Décès] Ajout 1914 - 1914 12 actes
Le Cloître-Pleyben [Décès] Ajout 1915 - 1928 382 actes
Le Cloître-Pleyben [Décès] Ajout 1929 - 1936 153 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Décès] Ajout 1964 - 1979 169 actes
Le Conquet [Décès] Ajout 1963 - 1988 669 actes
Le Folgoët [Décès] Ajout 1942 - 1952 167 actes
Le Folgoët [Décès] Ajout 1953 - 1956 41 actes
Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1977 - 1982 563 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1940 - 1941 82 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1942 - 1943 65 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1944 - 1944 47 actes
Lopérec [Mariages] Ajout 1933 - 1945 107 actes
Lothey [Naissances] Ajout 1886 - 1889 141 actes

Morlaix [Mariages] Ajout 1942 - 1942 99 actes
Motreff [Décès] Ajout 1937 - 1946 182 actes

Penmarch [Mariages] Ajout 1928 - 1930 215 actes
Penmarch [Mariages] Ajout 1931 - 1933 172 actes

Penmarch [Mariages] Ajout 1934 - 1936 169 actes
Plogastel-Saint-Germain [Décès] Ajout 1994 - 1994 18 actes
Plogonnec [Décès] Ajout 1937 - 1940 147 actes
Plogonnec [Décès] Ajout 1940 - 1943 110 actes
Plogonnec [Décès] Ajout 1944 - 1946 104 actes
Plogonnec [Décès] Ajout 1947 - 1949 112 actes
Plonéis [Naissances] Ajout 1706 - 1715 229 actes
Plonéis [Naissances] Ajout 1717 - 1720 82 actes
Plonévez-du-Faou [Mariages] Ajout 1904 - 1909 246 actes
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1880 - 1882 485 actes
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1883 - 1884 180 actes
Plouescat [Décès] Ajout 1940 - 1944 385 actes
Plouguerneau - Lilia [Décès] Ajout 1980 - 2000 496 actes
Plouguin [Décès] Ajout 1686 - 1692 198 actes
Plouigneau [Décès] Ajout 1934 - 1936 184 actes
Plouigneau [Décès] Ajout 1937 - 1940 235 actes
Plouigneau [Décès] Ajout 1939 - 1947 403 actes
Plouigneau [Décès] Ajout 1948 - 1953 274 actes
Ploujean [Décès] Ajout 1975 - 1981 76 actes
Plounéventer [Décès] Ajout 1951 - 1961 188 actes
Plourin-lès-Morlaix [Décès] Ajout 1971 - 1982 384 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1914 - 1918 14 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1921 - 1925 178 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1926 - 1930 161 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1931 - 1932 73 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1933 - 1942 252 actes
Plouzévédé [Naissances] Ajout 1794 - 1794 28 actes
Plovan [Naissances] Ajout 1919 - 1919 29 actes
Plovan [Décès] Ajout 1994 - 1994 20 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1913 - 1913 50 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1914 - 1914 25 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1917 - 1917 13 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1918 - 1918 17 actes
Pont-Aven [Décès] Ajout 1843 - 1852 253 actes
Porspoder [Décès] Ajout 2001 - 2002 53 actes

Quéménéven [Mariages] Ajout 1929 - 1931 54 actes
Quéménéven [Mariages] Ajout 1932 - 1937 76 actes
Quimerch [Décès] Ajout 1973 - 1982 214 actes
Quimper [Naissances] Ajout 1903 - 1903 427 actes

Rédené [Mariages] Ajout 1936 - 1939 44 actes
Rédené [Mariages] Ajout 1940 - 1944 35 actes
Rédené [Décès] Ajout 1901 - 1905 149 actes
Rédené [Décès] Ajout 1906 - 1910 126 actes
Rédené [Décès] Ajout 1911 - 1915 162 actes
Rédené [Décès] Ajout 1914 - 1920 173 actes
Rédené [Décès] Ajout 1921 - 1925 117 actes
Rédené [Décès] Ajout 1926 - 1930 126 actes
Rédené [Décès] Ajout 1931 - 1935 126 actes
Rédené [Décès] Ajout 1936 - 1940 121 actes
Rédené [Décès] Ajout 1940 - 1945 129 actes
Rédené [Décès] Ajout 1945 - 1949 70 actes
Rédené [Décès] Ajout 1950 - 1955 123 actes
Rédené [Décès] Ajout 1956 - 1961 94 actes
Rédené [Décès] Ajout 1962 - 1967 89 actes
Rédené [Décès] Ajout 1968 - 1972 57 actes
Rédené [Décès] Ajout 1973 - 1978 91 actes
Rédené [Décès] Ajout 1979 - 1984 86 actes
Rédené [Décès] Ajout 1985 - 1989 97 actes
Rédené [Décès] Ajout 1990 - 1994 69 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1892 - 1892 158 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1893 - 1893 152 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1894 - 1894 135 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1895 - 1895 135 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1896 - 1896 159 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1897 - 1897 149 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1898 - 1898 119 actes
Roscanvel [Décès] Ajout 2011 - 2014 40 actes
Roscanvel [Décès] Ajout 2015 - 2018 38 actes
Rosporden [Naissances] Ajout 1905 - 1906 139 actes

Saint-Divy [Mariages] Ajout 1941 - 1946 23 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1943 - 1947 42 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1948 - 1952 33 actes

Saint-Divy [Décès] Ajout 1953 - 1957 36 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1958 - 1962 25 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1963 - 1967 22 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1968 - 1972 31 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1973 - 1977 38 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1978 - 1982 40 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1983 - 1987 35 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1988 - 1992 35 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1993 - 1997 29 actes
Saint-Divy [Décès] Ajout 1998 - 2002 34 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1863 - 1865 500 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1864 - 1865 282 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1865 - 1866 280 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1867 - 1867 271 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1868 - 1868 280 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1869 - 1869 296 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Mariages] Ajout 1856 - 1856 37 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Décès] Ajout 1860 - 1861 416 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Décès] Ajout 1862 - 1862 226 actes
Saint-Pierre-Quilbignon [Décès] Ajout 1864 - 1864 257 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1905 - 1905 238 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1909 - 1909 194 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1911 - 1911 234 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1912 - 1912 229 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1913 - 1913 228 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1914 - 1914 227 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1915 - 1915 141 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1916 - 1916 92 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1917 - 1917 102 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1918 - 1918 123 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1919 - 1921 602 actes
Saint-Pol-de-Léon [Mariages] Ajout 1907 - 1908 112 actes
Saint-Pol-de-Léon [Mariages] Ajout 1909 - 1911 184 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1911 - 1913 471 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1914 - 1915 398 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1914 - 1915 18 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1916 - 1916 170 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1916 - 1917 171 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1922 - 1925 528 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1793 - 1796 227 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1796 - 1801 194 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1801 - 1807 213 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1808 - 1813 216 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1814 - 1820 213 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1821 - 1825 177 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1826 - 1830 206 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1831 - 1835 195 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1836 - 1840 192 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1841 - 1845 184 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1846 - 1850 195 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1851 - 1856 214 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1857 - 1861 191 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1862 - 1865 202 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1866 - 1869 167 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1870 - 1874 216 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1875 - 1878 198 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1879 - 1882 199 actes
Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1883 - 1885 183 actes
Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1809 - 1811 137 actes
Saint-Vougay [Mariages] Ajout 1823 - 1826 25 actes
Saint-Vougay [Mariages] Ajout 1940 - 1950 80 actes
Saint-Vougay [Décès] Ajout 1954 - 1972 226 actes
Scrignac [Naissances] Ajout 1909 - 1912 453 actes
Scrignac [Mariages] Ajout 1923 - 1927 139 actes
Scrignac [Mariages] Ajout 1928 - 1932 155 actes
Scrignac [Mariages] Ajout 1933 - 1942 195 actes
Scrignac [Mariages] Ajout 1943 - 1945 85 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1827 - 1827 41 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1828 - 1828 63 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1828 - 1829 86 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1908 - 1912 294 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1947 - 1957 312 actes
Sizun [Mariages] Ajout 1933 - 1942 118 actes
Spézet [Mariages] Ajout 1939 - 1945 205 actes
Spézet [Décès] Ajout 1931 - 1931 72 actes

Spézet [Décès] Ajout 1932 - 1932 49 actes
Spézet [Décès] Ajout 1940 - 1949 459 actes

Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1945 - 1945 32 actes
Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1946 - 1946 27 actes
Tréfléz [Naissances] Ajout 1794 - 1795 33 actes

Tréfléz [Décès] Ajout 1795 - 1795 25 actes
Tréglonou [Décès] Ajout 1971 - 1987 84 actes
Tréglonou [Décès] Ajout 1989 - 2012 98 actes
Trézilidé [Décès] Ajout 1798 - 1799 16 actes
Trézilidé [Décès] Ajout 1963 - 1972 33 actes

LES SUPPRESSIONS

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 3 895 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés. Il sont remplacés par les actes en ajout (voir ci-dessus) pour les mêmes périodes.

Landéda D 1938 - 1950 492 actes

Henvic N 1677 - 1683 158 actes

Plonéis N 1706 - 1720 305 actes

Plouguin D 1686 - 1692 137 actes

Saint-Pierre-Quilbignon N 1863 - 1869 1868 actes

Saint-Pierre-Quilbignon M 1856 - 1856 36 actes

Saint-Pierre-Quilbignon D 1860 - 1861 402 actes

Saint-Pierre-Quilbignon D 1862 - 1862 222 actes

Saint-Pierre-Quilbignon D 1864 - 1864 256 actes

Saint-Vougay M 1823 - 1826 19 actes

LES ACTES HORS ETAT CIVIL

RECIF comporte par ailleurs 58 496 relevés de naissances établis à partir des registres matricules.

BILAN

Au 1^{er} février 2020 la base RECIF comportait :

4 879 972 naissances

1 288 014 mariages

3 789 624 décès

Soit un total de 9 957 610 actes (+ 50 985 actes)

9 866 352 de ces actes sont disponibles en ligne (N > 100 ans, M > 75 ans, D > 25 ans)

Important :

Les relevés de naissances postérieures à 1920, quand ils sont informatisés, ne sont pas mis en ligne. Ils pourront néanmoins être consultés dans les antennes.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise à jour par leurs relevés, leurs saisies ou leurs photographies !

N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.

ACCÈS AUX INFORMATIONS DE L'INSEE CONCERNANT LES DÉCÈS INTERVENUS EN FRANCE DEPUIS 1970

Une bonne adresse à connaître et à retenir d'une grande facilité d'utilisation :

[//deces.matchid.io](https://deces.matchid.io)

AGENDA

. Visite guidée du Château de Kergroadez en Brélès

L'antenne de Brest organise une visite guidée du château le **vendredi 17 avril 2020 à 14h**.
Coût de la visite : 8 / 10 €. Co-voiturage possible au départ de l'antenne de Brest à 13H 30.
Inscription obligatoire **avant le 2 avril** (02.98.44.00.64) en précisant si vous pouvez prendre des participants ou si vous souhaitez être véhiculés.

MANIFESTATIONS OU LE CGF SERA REPRÉSENTÉ :

. 8^{ème} forum de généalogie (ANGENEA) à Saint-Nazaire

les 3 et 4 octobre 2020 (de 10h 30 à 18h 00) MANIFESTATIONS OU LE CGF SERA REPRÉSENTÉ :

CONFÉRENCES :

Entrée gratuite et ouverte à tous, adhérent comme non adhérent.

SUR LES TRACES DE NOS POILUS, RETRACER LE PARCOURS D'UN SOLDAT DE 14/18

par **Lenaig Pelé**

Samedi 23 Mai 2020

à 14 H 30 à Quimper (quartier du Braden), Espace associatif, 1 Allée Mgr Jean-René Calloc'h,

LA CORNOUAILLE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

par **Hervé Torchet**

Samedi 6 juin 2020

à 14 H 30 à Quimper (quartier du Braden), Espace associatif, 1 Allée Mgr Jean-René Calloc'h,

assemblée générale du cgf

8 Février 2020

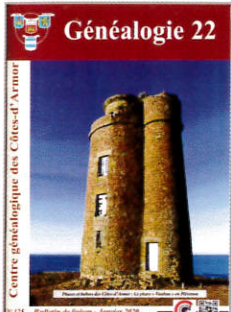
(photographies de Geneviève Bergot CGF 9102 B)





Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

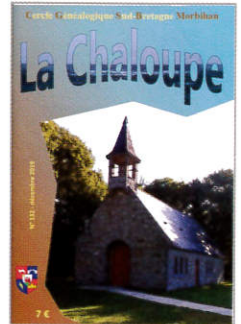
Centre Généalogique des Côtes d'Armor
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC



Généalogie 22, n° 125

- La grippe espagnole et la presse, par Annick Mévellec, 4p.
- L'émouvante histoire d'un vagabond, par Rémy-Claude Marion et Nelly Vincent, 3p.
- Un couple de Trédarzécois sous l'occupation allemande, par Jean-Jérôme Briche, 7p.
- Pierre Yves Lavanturier, un bagnard oublié, par Sylvie Dalle, 10p.
- Les marins des Côtes-d'Armor et la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, par Jean Martin, 4p.
- La mort à Saint-Germain-de-la Mer sous l'Ancien Régime, par Pierre Goetcheluck, 8p.
- Cousinages de Thierry Le Luron, par Marie Boucher, 3p.

Centre Généalogique du Morbihan
12 rue Colbert, 56100 LORIENT



La Chaloupe n° 132

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan – 11 – Belz, par † Job Jaffré, 6p.
- Langonnet, commune rebelle sous la Révolution (4), par Pierre-Yves Quémener, 14p.
- Extrait de la généalogie paternelle de Claude Cougoulat, par Claude Georges Cougoulat, 6p.
- Une énigme au Piniel en Sarzeau, par Denis Pedron, 7p.
- Jacques Piquet (1788-1815), de Saint-Guyomard, un soldat de la Grande Armée, mort au combat de Sèvres, par le Dr Patrick Mahéo, 8p.

Centre Généalogique du Poher
Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

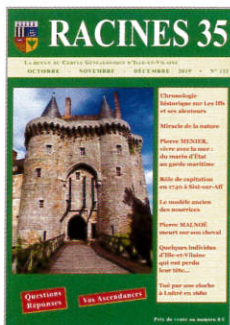
Chef d'Armor

108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine

Permanences et courrier :

18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES



Racines 35, n°132

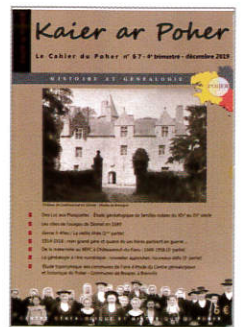
- Chronologie historique sur les Iffs et ses alen-tours, par Daniel et Anne Trochet-Pannetier, 10p.
- Miracle de la nature, par Jean Pierre Bachelin
- "Pierre" Joseph Menier (1864-1926). Vivre avec la mer : du marin d'État au garde maritime, (suite), par Serge Tadier, 5p.
- Rôle de capitation en 1740 à Sixt-sur-Aff, par Bénédicte Reigner-Troude, 7p.
- Le modèle ancien des nourrices, par Philippe Métayer, 1p.
- Pierre Malnoë meurt sur son cheval, par Marie Planchard-Gautier, 2p ;

- An tour plom / La tour plomb, par Christian Souchon, 12p.
- L'évasion de Jean Thomas de la prison de Callac en 1638, par Jérôme Caoën, 6p
- La Villemarqué, un collecteur dans la haute vallée de l'Odé : allusions et illusions, par Goulven Péron, 14 p.
- De la maternelle au BEPC, à Châteauneuf-du-Faou (1948-1958), 2ème partie, par Jean Prat, 14p.
- La généalogie à l'ère numérique : nouvelles approches, nouveaux défis, 2ème partie, par Aliénor Samuel-Hervé, 12p.
- Etude toponymique des communes de l'aire d'étude du Centre Généalogique et historique du Poher, Introduction et communes de Belle-Isle-en-Terre à Berrien, par Jean-Claude Even, 6p.



Kaier ar Poher n° 66

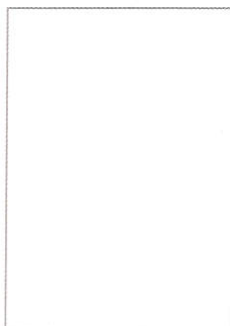
- Des Loz aux Plusquellec – Etude généalogique de familles nobles du XIVE au XVE siècle, par Franck Coudray, 14p.
- Les rôles du fouage de Glomel en 1699, par Jérôme Caoüen, 8p.
- Gwrac'h Ahes / La vieille Ahès (1ère partie), par Christian Souchon, 14p
- 1914-1918 : mon grand-père et quatre de ses frères partis en guerre, par Nicole Coquil-Chopin, 8p.
- De la maternelle au BEPC, à Châteauneuf-du-Faou (1948-1958), 3ème partie, par Jean Prat, 10p.
- La généalogie à l'ère numérique : nouvelles approches, nouveaux défis, 3ème partie, par Aliénor Samuel-Hervé, 8p.
- Etude toponymique des communes de l'aire d'étude du Centre Généalogique et historique du Poher : Communes de Bolazec à Brennilis, par Jean-Claude Even, 6p.



Kaier ar Poher n° 67

Centre Généalogique de la Loire Atlantique

1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES



Bulletin n° 168

Mémoire Vivante de Fégréac

Mairie, 44 FEGREAC

memoirevivante.fegreac@voila.fr

Centre Généalogique du Finistère

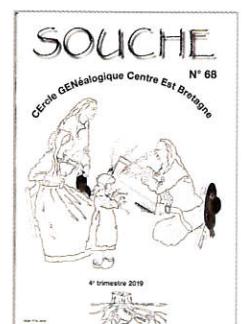
(voir page 2 de couverture)

BULLETIN NON REÇU
AU MOMENT D'IMPRIMER

CEGENCEB

Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

- De la paroisse à la commune : Beignon, par Christiane Blanchard, 4p.
- Farce en Brocéliande, 2p.



Souiche n° 68



Brest



Morlaix



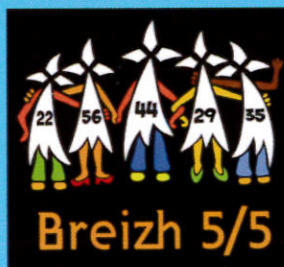
Quimper



Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Breizh 5/5



Moëlan sur Mer